



Plan de gestion patrimonial du parc national du Lac-Témiscouata



Version finale

ÉQUIPE DE REALISATION

Parc national du Lac-Témiscouata (Sépaq)

Patrick Eid, recherche et rédaction

Pierre-Emmanuel Chaillon, coordination, conseils et révision

Meggy Tremblay, contribution à la rédaction de certaines parties du texte

Isabelle Blouin, contribution à la rédaction de certaines parties du texte

Ministère de la Culture et des Communications du Québec

Euchariste Morin, conseils et révision

TABLE DES MATIÈRES

Equipe de réalisation	i
Table des matières	ii
Liste des figures	v
Liste des photos	v
Liste des tableaux	v
Glossaire	1
Introduction	3
Contexte historique et archéologique du parc	6
Introduction	6
La préhistoire : terminologie et méthodes de datation	6
Le Témiscouata : un lieu d'occupation stratégique	
Le Sylvicole et la période de Contacts	16
La période historique et les Malécites	18
L'occupation euro-québécoise et moderne du Témiscouata	21
Conclusion	24
Les ressources patrimoniales du parc	25
Le patrimoine archéologique	25
Caractéristiques des sites archéologiques	28
Les ressources patrimoniales non archéologiques	
Les vestiges non archéologiques des XIX ^e et XX ^e siècles	30
Les structures de pierres à l'embouchure de la rivière Touladi	30
Les vestiges de l'ancienne écluse	31
Les anciens chemins	31
La carrière de calcaire	32
Les personnages historiques	33
Grey Owl	33
Jean-Philippe Cyr	
Joseph Viel	33
Le patrimoine immatériel	34
Les paysages culturels patrimoniaux	34
Le patrimoine toponymique	
Les sources de menaces au patrimoine culturel	36
Les facteurs humains	36
Les travaux d'aménagements	
Les visiteurs	
Les activités et aménagements des XIX ^e et XX ^e siècles	37
Le vieillissement de la population	
Les facteurs naturels	37
Les facteurs économiques	
Les grands thèmes patrimoniaux	
Utilité des grands thèmes	
Les valeurs patrimoniales	
Présentation du concept de gestion par les valeurs	
Valeur historique	44

Valeur identitaire	44
Valeur éducative	
Valeur scientifique	45
Valeur économique	45
Valeur paysagère	45
Valeur ethnologique	45
Présentation détaillée des valeurs patrimoniales du parc	
Valeur historique	46
Thème 1 : L'occupation autochtone	46
Thème 2 – L'exploitation du chert Touladi	46
Thème 3 : La route des portages	
Thème 4 : L'exploitation forestière et l'époque industrielle	47
Thème 5 : Grey Owl	
Thème 6 : Les activités traditionnelles sur le territoire du parc	48
Conclusion de la valeur historique	49
Valeur identitaire	49
Thèmes 1 et 2 : L'occupation autochtone et l'exploitation du chert Touladi	49
Thème 3 - La route des portages	49
Thème 4 : L'exploitation forestière et l'époque industrielle	50
Thème 5 : Grey Owl	50
Thème 6 : Les activités traditionnelles sur le territoire du parc	50
Conclusion de la valeur identitaire	51
Valeur éducative	51
Valeur scientifique	
Thèmes 1 et 2 : L'occupation autochtone et l'exploitation du chert Touladi	52
Thème 3 - La route des portages	52
Thème 4 : L'exploitation forestière et l'époque industrielle	52
Thème 5 : Grey Owl	
Thème 6 : Les activités traditionnelles sur le territoire du parc	
Conclusion de la valeur scientifique	53
Valeur économique	54
Valeur paysagère	54
Thème 2 : L'exploitation du chert Touladi	54
Thème 3 : L'exploitation forestière et l'époque industrielle	
Conclusion de la valeur paysagère	55
Valeur ethnologique	
Thème 6 : Les activités traditionnelles sur le territoire du parc	55
La politique de gestion du patrimoine	56
Énoncé de la politique : la gestion intégrée	58
Idéal et réalité	58
Objectifs de la gestion intégrée	
Lignes directrices pour la gestion intégrée du patrimoine culturel	
Lignes directrices générales	60
Lignes directrices particulières	
Protocole décisionnel en matière de patrimoine culturel	
Révision périodique du plan de gestion patrimonial	62

Lignes directrices pour la conservation du patrimoine culturel	62
Conservation des sites patrimoniaux	62
Infractions aux règlements concernant le patrimoine culturel	63
Divulgation de l'emplacement des sites patrimoniaux aux visiteurs	64
Conservation des collections archéologiques	65
Protocoles d'intervention lorsque des impacts négatifs sont constatés ou	
appréhendés	66
Protocole d'intervention lorsque des impacts négatifs menacent un secteur	
n'ayant aucun site patrimonial connu	66
Protocole d'intervention lorsque des impacts négatifs menacent un site	
patrimonial connu	67
Lignes directrices pour la recherche sur le patrimoine culturel	68
Activités de recherche (général)	
Recherches archéologiques	69
Recherches archéologiques avec participation du public	70
Étude de potentiel archéologique	71
Documentation sur le patrimoine culturel du parc	72
Lignes directrices pour la mise en valeur du patrimoine culturel	72
Mise en valeur	
Intégration des nouveaux bâtiments et infrastructures	73
Lignes directrices pour les ressources patrimoniales non archéologiques	73
Patrimoine immatériel et ethnographique	73
Paysages culturels patrimoniaux	73
Vestiges non archéologiques	74
Anciens chemins	74
Ancienne écluse	74
Structures de pierres servant à retenir les estacades (rivière Touladi)	74
Source de calcaire sur le lac Témiscouata	74
Personnages historiques	
Patrimoine toponymique	
Lignes directrices relatives au patrimoine et aux communautés	76
Partenaires et collaborateurs régionaux	76
Intégration et participation des communautés	76
Les outils de gestion du patrimoine culturel	78
Indice de gestion des sites patrimoniaux	
Fiche de suivi de l'intégrité des sites patrimoniaux	
Modèle de fiche de suivi de l'intégrité des sites patrimoniaux	
Fiche synthèse des sites archéologiques	
Modèle de fiche synthèse des sites archéologiques	
Bibliographie	
Annexe 1 - Principaux toponymes du parc	
Annexe 2 - Réglementation à l'intention des visiteurs concernant le patrimoine	97
Annexe 3 - Modèle de constat d'infraction aux règlements concernant le patrimoine	
culturel du parc	
Annexe 4 - Description détaillée des sites archéologiques	
Annexe 5 - Démarche de réalisation du plan de gestion patrimonial	. 189

LISTE DES FIGURES

(source : MDDEFP 2002)
Figure 2 : La localisation du Témiscouata entre le fleuve Saint-Laurent et la Baie de Fundy (source Chalifoux et al. 1998 : 17)
Figure 3 : Le lac glaciaire Madawaska (source MDDEFP 2002)
Figure 4 : Distribution des territoires traditionnels des nations amérindiennes de la péninsule maritime à la période historique (source : Chalifoux <i>et al.</i> 1998 : 21) 18
Figure 5 : Carte localisant les sites archéologiques du parc (source MDDEFP 2002) 29 Figure 6 : Carte des lieux potentiels d'occupation de la période historique. On y voit
notamment le tracé d'anciens chemins (source : Ruralys 2010 : 75-77)
Figure 7 : Schéma explicatif résumant la politique de gestion patrimoniale du parc 56 Figure 8 : Schéma explicatif résumant toutes les parties du plan de gestion patrimonial 57
LISTE DES PHOTOS
LISTE DES PHOTOS
Photo 1 : Vue d'une paroi de chert de la carrière CkEe-26 (montagne du Serpent) (photo Patrick Eid)
Photo 2 : Pointe de projectile bifaciale en chert Touladi provenant du site CkEe-9 (photo Patrick Eid)
Photo 2 : Pointe de projectile bifaciale en chert Touladi provenant du site CkEe-9 (photo
Photo 2 : Pointe de projectile bifaciale en chert Touladi provenant du site CkEe-9 (photo Patrick Eid)
Photo 2 : Pointe de projectile bifaciale en chert Touladi provenant du site CkEe-9 (photo Patrick Eid)
Photo 2 : Pointe de projectile bifaciale en chert Touladi provenant du site CkEe-9 (photo Patrick Eid)
Photo 2 : Pointe de projectile bifaciale en chert Touladi provenant du site CkEe-9 (photo Patrick Eid)
Photo 2 : Pointe de projectile bifaciale en chert Touladi provenant du site CkEe-9 (photo Patrick Eid)

GLOSSAIRE

<u>Artefact</u>: Tout objet fabriqué ou transformé par l'humain. Les artefacts sont les principaux biens matériels retrouvés dans les sites archéologiques (éclats et outils en pierre, tessons de poterie, objets en métal, contenants en verre, etc.)

<u>Code Borden</u>: Code alphanumérique accordé par le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC) à tous les sites archéologiques du Québec (ex. : CkeE-3).

<u>Contexte archéologique</u>: Milieu particulier dans lequel se retrouvent les artefacts, écofacts et structures composant un site archéologique. Le contexte réfère notamment à la position des objets au niveau horizontal (distribution spatiale) et vertical (couches archéologiques). Un site dont le contexte a perdu son intégrité, par exemple à cause de labours, sera considéré comme « bouleversé » ou « perturbé ». Un objet découvert en dehors de son contexte archéologique sera considéré comme étant « hors contexte ».

<u>Découverte de surface</u>: Tout élément de nature archéologique gisant à la surface du sol et ayant perdu son contexte archéologique. Les découvertes de surfaces résultent habituellement d'une détérioration des niveaux archéologiques contenant les artefacts et écofacts (érosion, labours, chablis, etc.).

<u>Écofact</u>: Tout objet d'origine animale, végétale ou minérale n'ayant pas été transformé par l'humain, mais témoignant de sa présence (charbon de bois, os, graines, pollen, restes d'insectes, etc.).

Étude de potentiel archéologique : Recherche théorique de nature prédictive concernant un territoire donné et visant notamment à mettre en relief les secteurs ayant un potentiel de découvertes archéologiques.

<u>Fouille archéologique</u>: Intervention menant au décapage minutieux des niveaux archéologiques d'un site pour le documenter et en récupérer les restes matériels qu'il contient. Puisqu'elle entraîne la destruction du site, la fouille archéologique doit être faite avec une méthodologie scientifique rigoureuse par des professionnels qualifiés. Les données récupérées lors des fouilles sont ensuite colligées et analysées afin d'interpréter notamment la nature du site, son ancienneté, sa fonction et les modes de vie de ceux et celles l'ayant jadis occupé.

<u>Inventaire archéologique</u>: Intervention réalisée pour découvrir de nouveaux sites archéologiques ou vérifier leur emplacement dans un secteur donné. Les inventaires peuvent se faire selon diverses méthodes, mais la plus courante consiste en l'excavation de petits sondages manuels disposés à intervalle régulier.

<u>Patrimoine</u>: Terme général faisant référence à toutes les ressources patrimoniales culturelles du parc.

<u>Ressource culturelle / ressource patrimoniale</u>: Tout élément, matériel ou immatériel, faisant partie du patrimoine culturel du parc.

<u>Site archéologique</u>: Emplacement où une présence humaine ancienne a entraîné la déposition sur le sol, dans le sol ou sous l'eau de restes matériels (artefacts, écofacts, vestiges structuraux). Les sites archéologiques terrestres sont habituellement recouverts de sédiments que l'on nomme « couches archéologiques » ou « niveaux archéologiques ».

<u>Site archéologique préhistorique</u>: En Amérique du Nord, tout site archéologique autochtone daté d'avant la période coloniale et l'introduction de la documentation écrite par les Européens (XVI^e siècle).

<u>Site archéologique historique</u>: En Amérique du Nord, tout site archéologique datant des débuts de la période coloniale (XVI^e siècle) jusqu'au XX^e siècle. On les dit « historiques », car ils sont associés aux époques pouvant être documentées par l'écriture, laquelle a été introduite, ici, par les Européens.

<u>Site patrimonial</u>: Fait référence à tout lieu où l'on retrouve des ressources culturelles matérielles, notamment des sites archéologiques et des vestiges non archéologiques visibles en surface.

<u>Technologie lithique</u>: Terme général référant aux processus de fabrication des outils en pierre taillée ou polie.

<u>Vestiges non archéologiques</u>: Terme générique faisant référence à tout élément structurel, architectural ou viaire visible en surface, abandonné depuis au moins 50 ans et n'ayant pas été reconnus comme sites archéologiques (sans code Borden).

INTRODUCTION

La mission des parcs nationaux québécois « est d'assurer la conservation et la protection permanente des territoires [...] tout en les rendant accessibles au public pour des fins d'éducation et de récréation extensive » (Loi sur les parcs, section I-1b). Afin de remplir cette mission, tous les parcs nationaux du Québec sont dotés de deux principaux outils, soit un plan de conservation et un plan d'éducation.

Le plan de conservation englobe tous les aspects de la conservation des patrimoines naturels et culturels. Concrètement, il permet d'assurer la conservation du patrimoine en planifiant des actions de protection ou de restauration ainsi que des actions d'acquisition de connaissances sur le court, moyen ou long terme. Quant au plan d'éducation, il définit le cadre de référence qui guide et harmonise les actions de mise en valeur et d'interprétation du patrimoine naturel et culturel.

Or il existe certains défis lorsqu'on s'intéresse aux sites patrimoniaux comme ceux présents sur le territoire du parc national du Lac-Témiscouata.

- Le patrimoine culturel est de nature multiple et se manifeste sous diverses formes, matérielles ou immatérielles. Il ne constitue donc pas un ensemble homogène.
- Les connaissances demeurent parcellaires et nécessitent un effort en terme de recherche. Cela est vrai même pour la ressource patrimoniale la mieux connue du parc, soit les sites archéologiques. Malgré la quantité de sites répertoriés à ce jour, encore assez peu ont été dûment fouillés et encore beaucoup d'autres restent encore à découvrir.
- Les sites patrimoniaux constituent des ressources non renouvelables, fragiles et soumises à diverses menaces. Dans le cas de l'archéologie, la fouille même des sites entraîne leur destruction physique. Ces fouilles peuvent cependant s'avérer nécessaires dans un objectif de conservation, par exemple pour le sauvetage d'un site menacé, ou encore pour des objectifs d'acquisition de nouvelles connaissances.
- La mise en valeur de ce patrimoine culturel est grandement complexifiée par le manque de visibilité qui le caractérise généralement. En effet, les sites archéologiques sont enfouis sous la surface du sol ou sont disparus physiquement suite à des fouilles. Le patrimoine immatériel, les personnages historiques et les toponymes patrimoniaux sont en soi intangibles et nécessitent eux aussi un support interprétatif pour véhiculer leurs significations.

Ce contexte fait donc en sorte que le patrimoine culturel est une question complexe et à multiples facettes. Ces défis de gestions offrent toutefois aussi des opportunités très intéressantes. La diversité des ressources patrimoniales constitue en soi une grande richesse et les activités nécessaires pour assurer la conservation et le développement des

connaissances peuvent s'avérer également des occasions uniques pour la mise en valeur. Les travaux de recherche, notamment ceux archéologiques, peuvent être un moyen privilégié pour faire découvrir le patrimoine au public et le sensibiliser à sa conservation. C'est notamment lors de ces activités et grâce aux contacts directs avec les chercheurs que le patrimoine devient alors plus accessible et plus « visible » pour les visiteurs. Ainsi, ce qui peut être perçu de prime abord comme une contrainte, est en fait une occasion de développer tout un champ de possibilités d'expériences originales contribuant à l'offre de services du parc et au développement d'un tourisme aux vocations culturel et scientifique.

Les défis et opportunités qu'occasionnent le patrimoine culturel du parc font en sorte qu'il devenait indispensable de se doter d'une approche permettant d'intégrer et d'arrimer les aspects patrimoniaux du plan de conservation (acquisition de connaissance et protection) et du plan d'éducation (mise en valeur et interprétation). Il fallait donc se doter d'un plan de gestion efficace pour maximiser la conservation, la mise en valeur et la recherche sur le patrimoine culturel du parc et servir de cadre normatif pour guider la prise de décisions. C'est dans ce contexte, et avec l'appui financier du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC), que le parc a embauché un archéologue au sein de son équipe pour réaliser ce nouveau plan de gestion.

Étant donné la prépondérance des sites archéologiques, le mandat initial ne concernait que la gestion de cette seule ressource. Toutefois, au cours de l'élaboration du plan de gestion archéologique, il s'est avéré pertinent d'élargir la question et d'inclure également les autres ressources patrimoniales du parc (vestiges non archéologiques, personnages historiques, paysages culturels, patrimoine immatériel, toponymie). En les considérant dans leur ensemble, le plan de gestion brosse un tableau plus complet de la réalité patrimoniale et contribue à mettre en relief les interactions existant entre les différentes ressources culturelles.

Cela étant dit, il demeure que l'archéologie est le point central de ce plan de gestion, les connaissances sur les autres ressources patrimoniales étant à ce jour bien moins développées. L'accent est donc principalement mis sur les sites archéologiques, en ouvrant néanmoins grand la porte à l'intégration des autres ressources, même si elles occupent pour le moment une place secondaire. Cette inégalité dans leur traitement reflète donc ce contexte général et ne signifie en rien une hiérarchie dans la valeur des différentes ressources culturelles. Il est d'ailleurs à espérer que cet écart soit appelé à diminuer au fil des recherches et des projets futurs entrepris au parc.

Les objectifs du plan de gestion patrimoniale se définissent donc comme suit :

- Dresser l'inventaire, l'état et les caractéristiques des ressources patrimoniales du parc.
- Présenter l'état général des connaissances relatives au patrimoine culturel du parc
- Définir les sources de menaces au patrimoine culturel.
- Définir les valeurs patrimoniales des ressources culturelles du parc.

- Mettre en place une politique de gestion, incluant des lignes directrices permettant d'encadrer et de guider la prise de décisions et les interventions du parc en matière de patrimoine.
- Développer des outils pratiques pour la gestion du patrimoine culturel.

Le plan de gestion patrimonial du parc national du Lac-Témiscouata se veut donc un document présentant les grandes orientations relatives aux ressources culturelles du parc. Il est avant tout destiné à répondre aux objectifs mentionnés ci-haut et ne constitue donc pas une synthèse exhaustive des connaissances en matière de patrimoine culturel. Il est principalement destiné à toute personne intervenant de près ou de loin dans la gestion du parc.

Le plan de gestion patrimonial se divise comme suit :

- 1. Une présentation des contextes historique et archéologique du parc et de la région.
- 2. Une présentation de l'inventaire des ressources patrimoniales du parc et de leurs caractéristiques.
- 3. Une description des principales sources de menaces pour le patrimoine culturel
- 4. La présentation des grands thèmes patrimoniaux
- 5. La présentation et la description des valeurs patrimoniales
- 6. La présentation de la politique de gestion du patrimoine, incluant :
 - Les lignes directrices
 - Les outils de gestion
- 7. Une bibliographie des ouvrages cités et des références pertinentes pour la connaissance du patrimoine culturel du parc
- 8. Les annexes

1- CONTEXTE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PARC

Introduction

L'objectif de cette section du plan de gestion n'est pas de réaliser une étude exhaustive à vocation académique sur l'histoire ancienne et récente du Témiscouata. Le but est plutôt ici de présenter de l'information qui sera pertinente et utile pour ceux et celles qui auront une responsabilité dans la gestion du patrimoine du parc. Il s'agit donc essentiellement de vulgariser le contexte historique d'une manière synthétique et accessible pour tous. La littérature compte une bonne quantité d'ouvrages traitant du patrimoine du Témiscouata, principalement archéologique, et pour davantage d'informations, le lecteur pourra s'y référer¹. À noter également que dans la section traitant des valeurs patrimoniales, ces dernières sont explicitées en les replaçant dans leurs contextes historique et culturel, lesquels viendront compléter les données présentées dans les lignes qui suivent.

LA PRÉHISTOIRE: TERMINOLOGIE ET MÉTHODES DE DATATION

On appelle « préhistoire » l'immense période de temps ayant précédé l'apparition de l'écriture. L'archéologie constitue donc la principale source d'information pour reconstituer l'aventure humaine de cette vaste époque. En Amérique du Nord, c'est avec l'arrivée des Européens que l'on voit apparaître les premiers écrits. C'est pour cela que l'on considère que leur venue marque les débuts de la période dite « historique ». L'emploi du terme « préhistoire » n'implique donc aucun sens péjoratif. Ajoutons aussi qu'une autre source importante d'informations pour comprendre l'histoire ancienne des Amérindiens provient de l'ethnologie. En effet, leurs riches traditions orales, ainsi que leurs savoir-faire et modes de vie traditionnels sont porteurs de connaissances transmises de génération en génération.

Les archéologues ont l'habitude de diviser la préhistoire en différentes périodes. Celles-ci sont habituellement associées à un temps, un espace et à certains types d'artefacts. C'est ce que l'on appelle le découpage chrono-culturel. Ensuite, chaque grande période (Paléoindien, Archaïque et Sylvicole) est subdivisée en sous-périodes, phases ou traditions pour mieux circonscrire la multitude de trajectoires culturelles qui ont marqué la préhistoire. Il est important de comprendre qu'il s'agit là de constructions faites par les archéologues pour mieux ordonner la multitude de données s'étalant sur des milliers d'années. Ainsi, il ne faut pas considérer qu'un changement de période signifie automatiquement un changement culturel ou ethnique. La réalité est souvent beaucoup plus complexe et subtile, d'autant que les failles dans notre connaissance sont encore immenses pour certaines époques.

Il est également important de comprendre que les datations de chaque période et souspériode sont sujettes à fluctuer selon les auteurs et l'avancement des recherches. Qui plus

_

¹ La bibliographie de ce document contient une liste d'ouvrages de références pour ceux intéressés à en connaître davantage.

est, certains auteurs emploient des datations radiocarbones calibrées (aussi dites étalonnées ou corrigées) et d'autre pas. Sans rentrer dans les détails, mentionnons seulement que le taux de radiations cosmique n'a pas été constant sur la Terre à travers le temps ce qui a fait varier le taux de ¹⁴C détecté sur les échantillons soumis aux datations. La calibration permet donc de tenir compte de cette fluctuation et de corriger en conséquence les dates obtenues, lesquelles pourront être vieillies ou rajeunies selon l'époque et le contexte. Les dates corrigées sont donc plus justes, mais elles ne sont pas systématiquement employées par les archéologues, ce qui tend à complexifier le tableau de la préhistoire.

LE TÉMISCOUATA: UN LIEU D'OCCUPATION STRATÉGIQUE

Situé dans la chaîne des monts Notre-Dame, le Témiscouata constitue une extension du massif appalachien et présente un relief parsemé de monts, de vallées, de plateaux et de collines aux pentes généralement modérées (figure 1). D'un point de vue géographique, la région occupe une position stratégique ayant contribué à son importance pour les peuples autochtones de la préhistoire. En effet, par son vaste réseau de rivières et de lacs navigables, il est devenu le centre d'un axe de circulation majeur entre deux importantes régions côtières : le fleuve Saint-Laurent et l'océan Atlantique (Baie de Fundy) (figure 2). Le territoire constitue alors un carrefour de communications et d'échanges entre les groupes humains qui ont occupé et fréquentés chacune de ces régions (Burke 2001; Chalifoux *et al.* 1998 : 25-29; Chalifoux et Burke 1995; Dumais *et al.* 1998 : 53-55; Robitaille et Saucier 1998 : 111).

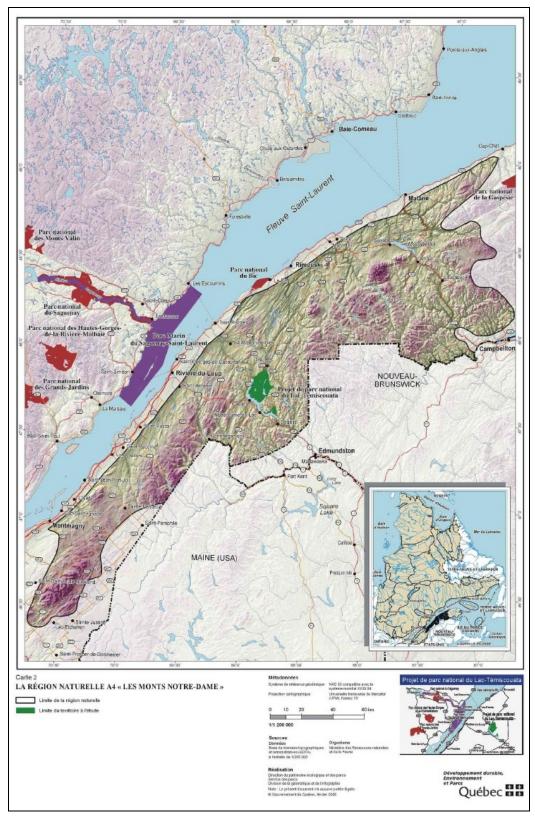


Figure 1 : Le parc national du Lac-Témiscouata dans la région des monts Notre-Dame (source : MDDEFP 2002)

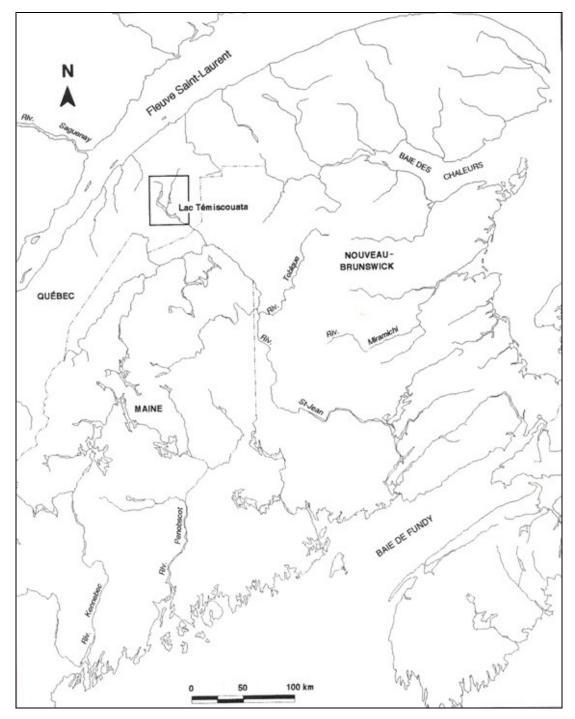


Figure 2 : La localisation du Témiscouata entre le fleuve Saint-Laurent et la Baie de Fundy (source Chalifoux et al. 1998 : 17)

En plus de sa position géographique avantageuse, le Témiscouata est riche d'une multitude de ressources essentielles à la survie des groupes humains du passé. Si la chasse et la pêche occupaient une place de choix dans leur menu, la cueillette de différentes espèces de plantes faisait partie intégrante de leur alimentation. Ces ressources offraient également les matériaux de bases pour la fabrication de leurs vêtements,

habitations, outils, embarcations et autres objets de la vie quotidienne. À ce propos, outre la faune et la flore, la région recèle également un attrait qui la distingue. Très tôt, les groupes humains de la préhistoire ont découvert une ressource géologique qui s'avérera un pôle d'attraction important durant les millénaires à venir. Il s'agit d'une pierre particulière appelée « chert Touladi » et dont on connaît à ce jour deux carrières ayant été exploitées (CkEe-26 et CkEe-28). Ces dernières sont toutes deux situées dans le territoire du parc, de part et d'autre des lacs Touladi (photo 1). Cette pierre a la propriété de se tailler aisément tout en produisant des bords tranchants et solides permettant la confection de nombreux outils et armes. La forge du métal n'était pas connue durant la préhistoire et la pierre a donc constitué un élément essentiel pour élaborer le « coffre à outils » des sociétés de cette époque. D'autres matériaux tels que le bois, l'os et l'andouiller étaient certes utilisés, mais peu d'entre eux se sont préservés jusqu'à nos jours (Burke et Chalifoux 1998; Chalifoux et al. 1998; Chapdelaine 1991a; Morin 1988).



Photo 1 : Vue d'une paroi de chert de la carrière CkEe-26 (montagne du Serpent) (photo Patrick Eid)

Le chert Touladi se présente essentiellement sous forme de lits desquels se détachent des blocs et plaquettes de dimensions diverses. Dans une moindre mesure, on le retrouve également sous forme de galets transportés par l'eau. Cette matière première peut être considérée de bonne qualité par rapport à son grain qui est assez fin. Or, elle est également parsemée de plans de faille qui ont tendance à réduire la dimension des pièces taillées. Ces failles peuvent également être la cause de nombreux accidents de taille et de fractures d'outils (Burke 2000 : 169-185; Burke et Chalifoux 1998; Chalifoux *et al.* 1998 : 117-118 et 129-131).

Tous les sites préhistoriques du parc national du Lac-Témiscouata témoignent d'activités de taille de cette pierre. Ces dernières peuvent être très intenses et la fouille d'un site résulte habituellement par la découverte de plusieurs milliers d'artefacts issus de cette pierre. Le site qui s'est avéré le plus prodigue à ce jour est CkEe-9. Il a livré près de 160 000 objets en chert Touladi et ce, même si seulement 8% de sa superficie a été fouillée (Chalifoux *et al.* 1998 : 75-82). Certes tous les établissements ne sont pas aussi riches, mais le travail du chert Touladi est un dénominateur commun à tous les sites du parc et même de la région. Les objets fabriqués en chert Touladi voyageaient également avec les groupes nomades qui les avaient conçus et pouvaient également être intégrés dans des réseaux d'échanges. On en retrouve d'ailleurs des spécimens à l'île Verte, dans le Saint-Laurent, et probablement aussi au Maine et au Nouveau-Brunswick (Gauthier *et al.* 2012; Burke 2000 : 288)

Parmi les types d'objets fabriqués, on retrouve surtout des pièces bifaciales pouvant être utilisées comme couteaux ou emmanchées comme pointes de projectiles (photo 2). Ce sont les outils les plus formalisés et ceux qui répondent le plus à des normes stylistiques pouvant être diagnostiques d'une période de temps ou d'une tradition culturelle. Les autres pièces fabriquées réfèrent habituellement à des outils sur éclat, dont des grattoirs, des éclats retouchés ou utilisés bruts. Ces outils pouvaient être faits à partir d'éclats détachés de nucléus (blocs, plaquette ou nodule taillé pour la production d'éclats) ou encore à partir de sous-produits de la fabrication bifaciale. La taille de la pierre est une activité qui génère beaucoup de « déchets » sous la forme d'éclats et de fragments et ces pièces sont toujours celles qui dominent les collections des sites archéologiques (Burke 2000 : 179-182; Burke et Chalifoux 1998 : 38-48; Chalifoux et Burke 1995 : 249-255; Chalifoux et al. 1998 : 129-135; Patrick Eid : observations personnelles²).

Ainsi, la position stratégique du Témiscouata et ses ressources végétales, animales et minérales ont été des facteurs attractifs importants pour les groupes humains de la préhistoire. On verra plus loin que ce rôle stratégique du Témiscouata se poursuit également durant la période coloniale. Abordons donc dès maintenant la séquence chrono-culurelle du Témiscouata, du plus ancien au plus récent.

_

² Ces observations personnelles de l'auteur réfèrent à l'analyse de cinq collections lithiques de la région dans le cadre d'une thèse de doctorat qui est en cours de rédaction.



Photo 2 : Pointe de projectile bifaciale en chert Touladi provenant du site CkEe-9 (photo Patrick Eid)

LE PALÉOINDIEN ET L'ARCHAÏQUE: DEUX ÉPOQUES ENCORE MAL CONNUES

Lors de la dernière glaciation, au moins un kilomètre d'épaisseur de glace recouvre le nord du continent américain. Suite au réchauffement global du climat, le glacier appalachien recouvrant le Bas-Saint-Laurent fond tranquillement et libère le Témiscouata des glaces entre 13 300 et 13 000 AA³ (dates calibrées) (Burke et Richard: 112). L'accumulation des eaux de fonte a entraîné la création du lac glaciaire Madawaska qui occupait la vallée de la rivière Madawaska et les environs des actuels lacs Témiscouata, Touladi, Squatec et des Aigles (figure 3). Le niveau des eaux de ce lac a fluctué beaucoup, à la hausse et à la baisse, dans le temps et, à son point le plus haut, il a dépassé une altitude de 190 m et a probablement connu une stabilité relative autour de 170 m. Vers 9500 AA, le barrage morainique retenant le lac au sud a cédé, ce qui a entraîné une vidange très rapide de ce vaste plan d'eau. Le niveau d'eau à la hauteur de Dégelis se trouve alors à 154 m d'altitude. L'évolution de l'hydrographie pour les millénaires subséquents demeure à ce jour encore mal connue (Dumais *et al.* 1998 : 56 et 62)

12

³ AA: avant aujourd'hui

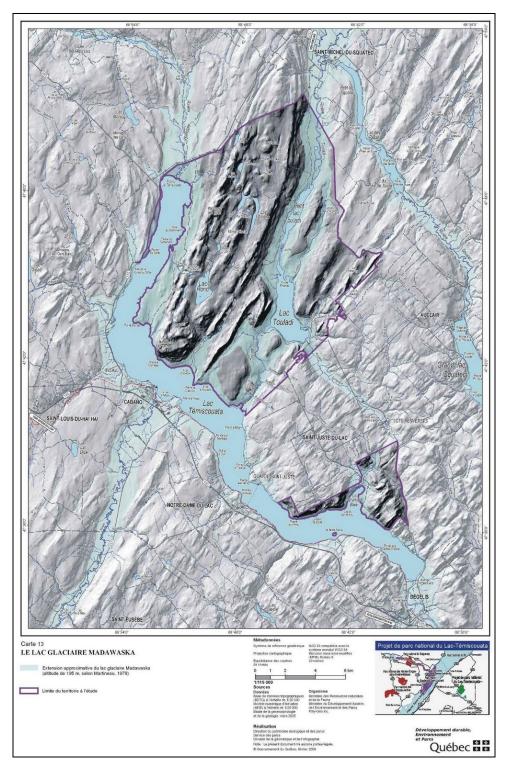


Figure 3 : Le lac glaciaire Madawaska (source MDDEFP 2002)

L'accumulation de sédiments s'amorce vers 12 000 AA (dates calibrées) dans un environnement de type toundra colonisé par des plantes graminées et herbacées. Plus

tard, vers 11 500 -11 000 AA (dates calibrées), les arbustes font leur apparition (toundra arbustive). Tardivement à cette période le peuplier faux tremble s'installe, ce qui amorce la phase d'afforestation. L'implantation d'une forêt s'est effectuée pendant quelque 4000 ans et ce processus est marqué par la venue d'une variété d'espèces dont l'épinette noire, le sapin baumier, le bouleau blanc, le mélèze et l'if du Canada (Burke et Richard 2010 : 112-114).

Cet environnement en continuel changement n'attire pas seulement plantes et animaux, mais également des groupes humains qui voient probablement dans le Témiscouata un nouveau territoire à occuper et à exploiter.

Les plus anciennes traces de présence humaine connues dans la région renvoient au site ClEe-9 localisé à Squatec. Situé à une altitude variant entre 172 à 176 m, le site a fait l'objet de diverses occupations remontant essentiellement entre 9500 et 9000 ans AA (dates calibrées), mais pouvant s'étendre jusqu'à environ 9700 AA (dates calibrées). Les données paléoenvironnementales suggèrent néanmoins que le site a pu être habitable vers 10 000 AA (date calibrée). Les occupants du site correspondent aux membres de petits groupes nomades de chasseurs-cueilleurs dont le mode de vie impliquait des déplacements fréquents afin de profiter des ressources disséminées à travers un territoire très étendu. En raison de la dynamique de l'hydrologie, le site a connu plusieurs épisodes d'inondations et d'exondation ayant eu pour effet d'enfouir les vestiges archéologiques sous d'épais sédiments (Dumais et Rousseau 2002b : 57, 60, 68-69, 72-73).

Le site de Squatec est difficile a intégré dans les grandes classifications chronoculturelles de la préhistoire, car sa culture matérielle présente peu de traits diagnostics typiques. Le site serait toutefois associé à la période paléoindienne récente en raison des datations radiocarbones et d'une pointe de projectile typique de la culture Plano de la Gaspésie. En revanche, le reste de la collection lithique se distingue des assemblages associés à cette culture et certains éléments rappellent notamment une tradition issue plutôt des Paléoindiens anciens. À noter toutefois que la collection du site ne présente pas d'affinités avec la culture matérielle des sites de l'Archaïque ancien. ClEe-9 présente donc des traits atypiques et uniques tendant à démontrer que ses occupants étaient les héritiers d'une trajectoire culturelle quelque peu distincte de leurs contemporains (Dumais et Rousseau 2002b : 69-70).

On définit conventionnellement les datations des deux grandes phases de la période paléoindienne ainsi (dates non calibrées) :

Paléoindien ancien : 12 000 à 10 000 AA
Paléoindien récent : 10 000 à 8 000 AA

Les occupants du site de Squatec ont employé une grande variété de matières premières lithiques, dont probablement du chert Touladi provenant vraisemblablement d'une des deux carrières situées dans les limites actuelles du parc (Dumais et Rousseau 2002b : 63). Des analyses physico-chimiques seraient toutefois nécessaires pour le démontrer formellement. Néanmoins, il s'agit là du témoignage indirect le plus probant à ce jour de

l'ancienneté de l'exploitation des sources de chert du parc. Ces dernières n'ont encore jamais livré de contextes archéologiques formellement datés.

Les six millénaires suivant l'occupation du site de Squatec font référence à la vaste période de l'Archaïque, laquelle est constituée d'une mosaïque de manifestations culturelles comprise entre celles du Paléoindien et celles du Sylvicole. Cette période est encore relativement mal comprise dans son ensemble au Québec et encore davantage au Témiscouata (Chalifoux et al. 1998 : 34-35; Burke et Richard 2010). Il est à noter que les groupes associés au début de l'Archaïque (Archaïque ancien) sont contemporains des Paléoindiens récents, donc des occupants du site de Squatec.

La période Archaïque peut ainsi être conventionnellement divisée selon les grandes phases suivantes (datations non calibrées) :

Archaïque ancien: 10 000 à 8000 AA
Archaïque moyen: 8000 à 6000 AA
Archaïque supérieur: 6000 à 4000 AA
Archaïque terminal: 4000 à 3000 AA

Le Témiscouata s'est montré très peu loquace jusqu'à ce jour sur la période archaïque. On compte très peu de sites lui étant formellement associés et aucun d'entre eux n'est situé dans les limites du parc. Seuls les sites CjEd-8 et CkEe-2 en bordure du lac Témiscouata ont été fouillés et ont clairement démontré des sols d'occupation remontant à la phase finale de cette période (Archaïque terminal). Quant au site Saint-Pierre (CjEg-3), situé à St-Elzéar, il présente un cas particulier vraisemblablement associé à un contexte de sépulture, probablement daté de l'Archaïque ancien ou moyen. Or, ce site n'a pu être fouillé convenablement, car il a été fortement perturbé par des travaux modernes (Chalifoux *et al.* 1998 : 34-40; Burke et Richard 2010 : 104-106; Dumais *et al.* 1998 : 73-75).

Les autres manifestations de la période archaïque au Témiscouata se présentent habituellement sous la forme d'objets isolés (principalement des haches et herminettes en pierre et des pointes de projectiles à pédoncule) ou retrouvés dans des contextes perturbés (ex. en surface, champs labourés) ou en contexte archéologique non daté (Burke et Richard 2010 : 105). Ainsi, plusieurs sites du parc ont révélé des indices de la période Archaïque, mais ces derniers demeurent limités et imprécis.

La rareté des occupations de l'Archaïque au Témiscouata pourrait s'expliquer d'abord du fait que les recherches archéologiques ont davantage ciblé des secteurs dont le potentiel d'occupation correspondait surtout à une époque plus récente (Sylvicole). Dans d'autres régions, plusieurs sites archaïques ont été découverts dans des contextes très différents notamment sur de hautes terrasses et des milieux humides. Il est également possible que les sites de cette période aient été largement détruits par l'érosion due à des processus géomorphologiques ou parce qu'ils sont situés sous le niveau actuel des eaux. Également, il est envisageable que ces occupations anciennes aient été ensevelies sous d'épaisses couches de sédiments (2 à 3 m). Enfin, il ne faut pas non plus écarter l'hypothèse que les groupes de chasseurs-cueilleurs aient délaissé la région durant l'Archaïque pour ne

revenir qu'à sa phase terminale. Par contre, les reconstitutions paléoenvironnementales ne démontrent pas que le Témiscouata était moins accueillant que les régions voisines qui, elles, étaient fréquentées au même moment (Burke et Richard 2010 : 108-109 et 116 à 118; Chalifoux *et al.* 1998 : 60).

LE SYLVICOLE ET LA PÉRIODE DE CONTACTS

C'est à la dernière grande période de la préhistoire que le Témiscouata semble alors témoigner d'une fréquentation et d'une occupation soutenues. Même si on distingue quelques indices ténus de la phase initiale du Sylvicole (Sylvicole inférieur), c'est surtout durant ses phases intermédiaires et finales (Sylvicole moyen et supérieur) que la région apparaît réellement fréquentée (Chalifoux *et al.* 1998). On définit conventionnellement les datations des différentes phases de cette période ainsi (dates non calibrées) :

Sylvicole inférieur : 3000 à 2600 AA
Sylvicole moyen ancien : 2600 à 1500 AA
Sylvicole moyen tardif : 1500 à 1000 AA
Sylvicole supérieur : 1000 à 500 AA

Ce qui marque par convention l'arrivée du Sylvicole est l'apparition de la poterie et c'est principalement via les styles céramiques que l'on reconnaît et distingue les différentes phases de cette période. Or, les sites du Témiscouata ne possèdent que très peu d'exemples de cette culture matérielle et il faut donc se rabattre souvent sur les outils lithiques et les datations radiocarbones pour démontrer l'affiliation des sites à la période Sylvicole. Or, le matériel lithique n'offre pas un cadre chronologique aussi précis que la céramique et les styles d'outils rencontrés sont souvent difficiles à rattachés à des taxons chrono-culturels diagnostics. Quant aux datations radiocarbones, ce ne sont malheureusement pas tous les sites qui ont livré des échantillons datables tels que le charbon de bois. Ainsi, plusieurs sites du parc et de la région pourraient bien être datés de cette période, bien qu'il soit difficile de le démontrer clairement. On peut donc présumer, sans trop de risque d'erreurs, que les occupations du Sylvicole sont plus nombreuses que ne le laissent paraître la datation formelle des sites archéologiques du Témiscouata (Chalifoux *et al.* 1998 : 47-60; Chalifoux et Burke 1995 : 254-258 et 260-265).

À cette époque ce sont toujours de petits groupes nomades de chasseurs-cueilleurs qui fréquentent le Témiscouata périodiquement et durant une courte période de temps (de quelques jours à quelques semaines). À l'intérieur du parc, on ne retrouve pas encore de sites témoignant d'une occupation prolongée. Le site CkEe-2, situé juste en dehors du parc, sur le bord du lac Témiscouata, à l'embouchure de la rivière Touladi, pourrait toutefois avoir été un camp de base occupé plus longuement (Chalifoux *et al.* 1998 : 62-70; Bisson 1990). En général, les sites ne présentent pas de structures domestiques autres que des foyers et parfois des fosses. Le matériel lithique est habituellement très abondant, ce qui témoigne de l'intensité des activités de taille du chert Touladi. On retrouve ainsi plusieurs ateliers de taille, ainsi que des sites mêlant activités domestiques avec travail de la pierre (Chalifoux *et al.* 1998 : 123-128).

On peut proposer que les communautés amérindiennes du Sylvicole au Témiscouata étaient surtout constituées par de petits groupes familiaux mobiles ayant intégré le la région dans leur ronde annuelle de nomadisme. Ils y venaient probablement davantage durant les saisons exemptes de neige pour y chasser, pêcher et cueillir des plantes servant à l'alimentation et à la confection d'objets. La taille de la pierre était également une activité primordiale et c'était le moment pour eux de regarnir leur « coffre à outils ». En tant que nomades, ils ne pouvaient compter sur une bonne source de matière première en tout temps et devaient donc préparer leur équipement en prévision de leurs besoins futurs (Burke 2000 : 337; Chalifoux *et al.* 1998 : 123-129).

La culture matérielle, surtout les matières premières lithiques exotiques, témoigne habituellement de liens marqués avec le Sud-est et les communautés de la vallée de la rivière Saint-Jean. En effet, on retrouve souvent sur les sites du Témiscouata des artefacts fabriqués en des variétés de pierres provenant du Nouveau-Brunswick, du Maine et de la Nouvelle-Écosse. Il semble donc que les occupants du Témiscouata entretenaient des liens privilégiés avec les groupes de ces régions. S'agissait-il des mêmes groupes étirant leur territoire d'exploitation vers le nord, ou s'agissait-il de groupes voisins culturellement très proches? Il est difficile de le déterminer, d'autant que la situation a pu grandement évoluer au cours des siècles. Ce lien avec les régions méridionales est toutefois encore visible à la période historique où le Témiscouata constituait alors la portion septentrionale du territoire d'exploitation traditionnel de la nation malécite (Wolastoqiyik). Cela porte donc à croire que l'implantation de ce territoire traditionnel s'est faite graduellement durant le Sylvicole (Burke 2000 : 338-340; Burke 2001 : 68-72; Chalifoux *et al.* 1998 : 58-60, 139-143).

Même si les relations avec le Sud-est étaient privilégiées, on observe également des liens avec le Nord et la vallée du Saint-Laurent. Il ne faut pas oublier que le Témiscouata était un carrefour de voies de communication. Quelques sites démontrent notamment quelques objets céramiques typiques des Iroquoiens du Saint-Laurent. Ces objets ont-ils voyagé par échanges entre groupes ethniques distincts? Sont-ils plutôt les témoins d'une présence iroquoienne au Témiscouata? Il n'est pas aisé de trancher. La présence d'artefacts en chert Touladi à l'île Verte pourrait également attester de la présence des groupes du Témiscouata sur le fleuve Saint-Laurent et/ou d'échanges avec les Iroquiens qui fréquentaient activement ce secteur (Burke 2001 : 67-72; Chalifoux *et al.* 1998 : 58-60; Chapdelaine et Kennedy 1990; Gauthier, Burke et Leclerc 2012).

Quelques sites de la région témoignent d'une occupation durant la période de Contacts avec les premiers Européens ayant fréquenté le Nord-est américain (XVIe et XVIIe siècles). Cela ne signifie pas nécessairement une présence européenne au Témiscouata, car les objets pouvaient être acquis par les réseaux d'échanges entre Amérindiens. Les données sont encore très parcellaires, mais il semble que durant la période de Contacts, les modes de vie aient peu changé au Témiscouata. En effet, malgré quelques objets européens les sites sont typiques de ceux de la préhistoire et la taille de la pierre est toujours une activité prépondérante (Chalifoux *et al.* 1998 : 62-70, 75-82).

L'archéologie demeure toutefois très peu loquace sur la période de Contacts et l'occupation du Témiscouata durant le Régime français et le début du Régime anglais. Il faut donc se fier essentiellement aux documents historiques pour approfondir ces périodes.

LA PÉRIODE HISTORIQUE ET LES MALÉCITES

Les Wolastoqiyik, plus connus aujourd'hui sous le vocable « Malécites », forment une nation amérindienne présente au Québec, au Nouveau-Brunswick et au Maine. Le territoire traditionnellement associé à cette nation s'étend le long de la vallée de la rivière Saint-Jean depuis la côte Atlantique (baie de Fundy) et se poursuit vers le Témiscouata jusqu'au fleuve Saint-Laurent (figure 4). Dans la langue de ce peuple, le nom Wolastuk donné à la rivière Saint-Jean peut se traduire par « la belle rivière » et les Wolastoqiyik⁴ signifient donc le « peuple de la belle rivière » (Burke 2009 : 7; Chalifoux *et al.* 1998 : 19-20; Fortin et Lechasseur 1993 : 94-96; Johnson et Martijn 1994 : 26).

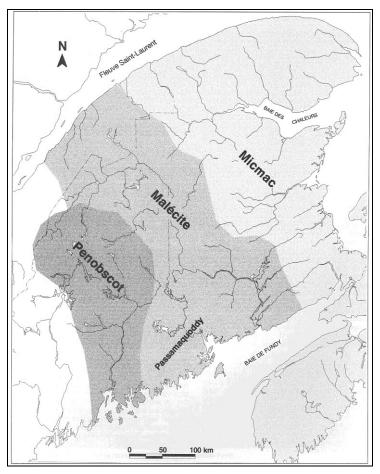


Figure 4: Distribution des territoires traditionnels des nations amérindiennes de la péninsule maritime à la période historique (source : Chalifoux *et al.* 1998 : 21)

18

⁴ On retrouve diverses variantes et d'orthographe des mots Wolastuk (Wulustook, Welustuk, etc.) et Wolastoqiyik (Wolastokuk, Wulust'agooga'wiks, etc.).

L'époque coloniale est une période cruciale dans l'histoire des Premières nations, car elle est marquée d'importants et profonds bouleversements dans leurs sociétés, tant d'un point de vue social, culturel, économique que politique. Il est donc parfois difficile de savoir dans les descriptions des Européens si les modes de vie relatés ont des racines ancestrales profondes ou sont plutôt en réaction aux nouvelles réalités comme la concurrence pour la traite des fourrures, les épidémies, les contacts avec une nouvelle culture, l'évangélisation et un nouveau jeu d'alliances et de conflits impliquant Européens et autres nations amérindiennes (Bourque 1989 : 270-274; Burke 2000 : 42; Burke 2009 : 7-8; Chalifoux *et al.* 1998 : 20; Johnson et Martijn 1994 : 26-27; Snow 1968 : 1148-1150).

À l'époque des premiers contacts et durant le Régime français (du XVI^e au XVIII^e siècle), plusieurs auteurs relatent la présence de groupes autochtones dans la péninsule maritime (Gaspésie, Bas-Saint-Laurent, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Maine). Or, ces récits sont habituellement peu explicites sur ceux ayant fréquenté le Témiscouata. C'est que les Européens ont surtout côtoyé les autochtones vivant sur la côte Atlantique ou ceux parcourant le Saint-Laurent. Par conséquent, peu d'écrits ont été laissés par les quelques téméraires s'étant aventurés plus profondément à l'intérieur des terres (Burke 2000 : 34-35).

Comme durant la préhistoire, les Malécites forment un peuple essentiellement nomade dont la subsistance est basée sur les activités de chasse, pêche et cueillette. Leurs périples n'étaient nullement dus au hasard, puisqu'ils possédaient une profonde connaissance des richesses dissimulées dans les forêts et les cours d'eau du territoire. Les arbres, les plantes, les pierres et les animaux leur fournissaient ainsi aliments, abris, médicaments, outils, armes, vêtements, habitations et leurs fameux canots d'écorce. À ces produits issus de leur savoir-faire traditionnel s'ajoutent progressivement des apports nouveaux venus d'Europe. Les couteaux et haches en métal, les chaudrons de cuivre, les perles de verre et les fusils n'en sont que quelques exemples. Ces biens matériels étaient notamment acquis dans le cadre du commerce des fourrures. En raison de la position stratégique du territoire des Malécites, ces derniers ont avantageusement pu tirer profit du réseau de traite du Saint-Laurent et celui de la côte atlantique. Plusieurs comptoirs de traite ont d'ailleurs été implantés directement sur leur territoire (Burke 2000 : 33-64; Johnson et Martijn 1994; Speck et Dexter 1952; Wallis et Wallis 1957 : 2-4).

Malgré le caractère nomade des Malécites, la belle saison pouvait être l'occasion pour les petits groupes familiaux de se retrouver en un même lieu pendant plusieurs semaines. Ces regroupements saisonniers permettaient de raffermir les relations entre les familles malécites par la cohabitation, l'entraide, les échanges, les mariages, les cérémonies et les fêtes. On connaît historiquement plusieurs villages estivaux le long de la rivière Saint-Jean, comme ceux de Meductic, Woodstock, Tobique et Madawaska (Edmundston). Lorsque la saison froide approchait, la communauté élargie devait à nouveau se scinder et se disperser. Durant l'hiver, la nature devient plus avare de ses ressources et pour se nourrir, il faut alors réduire la taille du groupe et se déplacer fréquemment vers les différents territoires de chasse, de trappe et de pêche. Le canot d'écorce était alors remisé

au profit des raquettes et des vêtements chauds confectionnés avec les peaux d'animaux chassés durant l'automne (Burke 2000 : 50, 60-61, 100; Burke 2009 : 11, 16-18; Chalifoux *et al.* 1998 : 19-20).

Le Témiscouata ne semble toutefois pas avoir accueilli de ces villages estivaux. Comme durant la préhistoire, ce secteur du territoire malécite était probablement davantage un lieu fréquenté temporairement pour tirer profit de ses richesses. Les voyageurs passaient aussi par là pour emprunter son carrefour de voies navigables et de portages pour entreprendre des expéditions commerciales ou diplomatiques ou encore pour accéder aux ressources de secteurs plus éloignés.

On voit donc que les Malécites étaient un peuple aux modes de vie flexibles, s'adaptant aux saisons et aux ressources disponibles. Certains ont même choisi de cultiver la terre en complément de ce que la forêt, les lacs et les rivières pouvaient leur fournir (Burke 2000 : 60-61).

La fin du XVIII^e siècle et le début du siècle suivant amorcent cependant une période plus difficile. L'arrivée massive de nouveaux colons et l'industrie forestière créent des pressions sur le gibier qui se raréfie. À la suite de revendications des Malécites, la *Gazette de Québec* publie en 1765 une ordonnance leur accordant l'exclusivité de la chasse au castor dans le territoire compris entre le Grand-Sault et Rivière-du-Loup. Le texte spécifie d'ailleurs que ce droit leur avait été accordé par les autorités françaises du précédent régime. Malgré cette ordonnance, la colonisation du territoire et la raréfaction gibier se poursuit et amène de nombreux Malécites à se tourner vers l'agriculture ou vers d'autres métiers. Par exemple, certains iront travailler dans les camps de bûcherons, alors que d'autres deviendront guides pour des expéditions de chasse et pêche, notamment dans la région du Témiscouata. La vente d'objets artisanaux, tels que les raquettes et paniers en vannerie, constituera également une source de revenus d'appoints (Fortin et Lechasseur 1993 : 97-98, 246-249; Johnson 1996 : 77; Johnson et Martijn 1994 : 36-38; Pawling 2010 : 362-363).

En réaction à cette situation, le gouvernement concède en 1827 aux Malécites une terre près de la seigneurie de l'Isle-Verte afin d'encourager un mode de vie sédentaire basée sur l'agriculture. Malgré un certain succès, la première réserve de Viger, située dans le canton du même nom, leur sera reprise et revendue à des colons qui la convoitaient. En compensation, l'État leur attribue en 1875 la petite réserve de Whitworth dont l'occupation s'avérera un échec en raison de la piètre qualité de ses terres. Enfin, en 1891 on leur concède un petit lopin de terrain à Cacouna. Il sera également peu occupé et la communauté restera essentiellement dispersée à travers le Bas-Saint-Laurent et d'autres régions. Pendant le siècle suivant, les Wolastoqiyik du Québec tomberont pratiquement dans l'oubli (Fortin et Lechasseur 1993 : 225-250; Johnson 1996; Johnson et Martijn 1994 : 38-39).

Cependant, en 1987, dans une volonté d'affirmation, les Malécites québécois se réunissent pour élire un conseil de bande et officialiser leur existence auprès du gouvernement. C'est en 1989 que cette nation est légalement reconnue par l'État

provincial. Même s'ils sont demeurés très discrets pendant une centaine d'années, les Wolastoqiyik n'avaient pas oublié leurs racines profondément enfouies dans les cours d'eau et les forêts du Bas-Saint-Laurent. Leur culture s'est perpétuée jusqu'à ce jour et est toujours vivante à travers les membres de cette communauté, leurs modes de vie, leurs traditions, leurs récits et leur histoire (Michaux et Burke : 2009; Michaud 2009 : 294-295).

L'OCCUPATION EURO-QUÉBÉCOISE ET MODERNE DU TÉMISCOUATA

Durant les Régimes français et anglais le Témiscouata occupe une position stratégique pour les colonies de par sa situation intermédiaire entre les établissements le long du Saint-Laurent et l'Acadie au Régime français et entre Québec et Halifax après la Conquête. Voyageurs, missionnaires, coureurs des bois, courriers et militaires empruntent donc les rivières, lacs et routes de portages traditionnelles des Amérindiens. Malgré la persistance de ces voies très anciennes, les autorités françaises choisissent de privilégier un accès direct au lac Témiscouata via une route le reliant directement au fleuve Saint-Laurent et qui prend le nom de « Portage du Témiscouata ». C'est entre autres le climat de tensions et de conflits avec l'Angleterre qui motive la Nouvelle-France à établir de meilleures communications avec ses établissements dans les Maritimes. Ce nouveau sentier de trois pieds de large aurait été aménagé un peu avant 1750 et on construit le long de cet axe trois « magasins », dont un serait situé au lac Témiscouata. Après la Conquête, durant les années 1780, les autorités britanniques entreprennent de grands travaux d'élargissement de la route et en modifient quelque peu le tracé. Cette voie connaît également plusieurs autres épisodes d'entretien et d'aménagement à la fin du XVIII^e siècle et durant le siècle suivant, notamment lors des conflits frontaliers avec les Américains (SHAT 2001 26; Burke 2001 : 65; Fortin et Lechasseur 1993 : 119-120, 147; Voisine 1969 : 28-58).

Dès 1683, le Témiscouata est érigé en la seigneurie de Madawaska, laquelle est octroyée à Charles Aubert de la Chesnaye aux noms de ses deux jeunes enfants. Ce riche marchand de la Nouvelle-France n'a pas l'intention de coloniser ce territoire, mais plutôt de l'exploiter pour le commerce des fourrures. Il y aurait fait ériger jusqu'à trois corps de logis ayant pu servir de postes de traite : l'un dans l'actuel territoire de Cabano, l'autre à Notre-Dame-du-Lac et un troisième à l'embouchure de la rivière Madawaska. Ces bâtiments auraient cependant été incendiés par des Amérindiens au début du XVIII^e siècle. Ils seraient toutefois les premiers lieux d'occupation euroquébécois de la région. Pendant le XVIII^e siècle et le début du XIX^e siècle, la seigneurie passe entre les mains de plusieurs propriétaires qui n'occupent toujours pas les lieux. Le premier seigneur à rompre avec cette tradition d'absentéisme est Alexandre Fraser, lequel vient habiter ses terres de 1823 à 1835. Il occupe le territoire actuel de Cabano et fait d'abord ériger quatre maisons et un moulin à scie. Son enclave compte 65 habitants en 1827 (Fortin et Lechasseur 1993 : 121 et 140; Johnson et Martijn 1994 : 33-34; SHAT 2001 : 22-25; Voisine 1969 : 27).

D'autres efforts de colonisations se feront au moment de la guerre de 1812. Le gouvernement britannique souhaite alors renforcer le Portage du Témiscouata en y

installant des soldats et leurs familles le long de cette route, dont quelques-uns sur les berges du lac Témiscouata et de la rivière Madawaska. Ces militaires participent à l'entretien du chemin et offrent le logis aux courriers et aux voyageurs. Or, la distribution de vivres servant à soutenir ces familles s'interrompt en 1819 pendant quelques années et ne se fait ensuite que de manière intermittente. Ainsi, après 1826, presque toutes les familles auront quitté leur établissement. Cette initiative ne mènera donc pas à l'implantation permanente de colons au Témiscouata (Fortin et Lechasseur 1993 : 140; Voisine 1969 : 37-38).

En 1839, se déclenche la guerre non sanglante de l'Aroostook en raison d'un litige lié aux frontières entre le Canada et les États-Unis. Même si aucun coup de feu n'est échangé durant ce conflit, les autorités militaires avaient pris soin d'armer la zone frontalière de quatre places fortes, dont deux au Témiscouata : le fort Ingall (Cabano) et le fort Dégelé (Dégelis). Ces postes militaires avaient pour fonction d'empêcher l'avancée de troupes américaines jusqu'au Saint-Laurent via le Portage du Témiscouata. Le conflit prend fin en 1842 et a pour effet de tracer les frontières actuelles entre les deux pays. Les troupes militaires cantonnées au Témiscouata quittent alors graduellement la région (Desrosiers 1986 : 78; SHAT 2001 : 29 à 35; RPCQ 2009; Voisine 1969 : 55-56).

Dès les années 1840, la cartographie de cette époque démontre que le territoire du parc est déjà parsemé d'installations pour l'exploitation de la forêt : chemins, camps de bûcherons et portages entre les plans d'eaux. On en connaît encore toutefois très peu sur les débuts de cette industrie forestière. La décennie suivante compte une population témiscouatine d'environ 300 âmes et l'agriculture et l'industrie forestière constituent les principales activités économiques (Ruralys 2010 : 44).

Le Témiscouata a fait l'objet de trois principales vagues de colonisation. La première s'effectue après que les autorités coloniales prennent la décision en 1856 d'aménager une nouvelle route du Portage dont le tracé suit sensiblement celui de l'ancien chemin. Les travaux de voirie se terminent en 1862. Ce sont alors principalement les territoires à proximité de cette route qui sont colonisés, notamment ceux à l'ouest du lac Témiscouata. Cette première vague de colonisation est également alimentée par la construction en 1889 du chemin de fer du *Témiscouata Railway* reliant Rivière-du-Loup et Edmundston. La seconde vague s'amorce avec l'arrivée d'un second chemin de fer en 1914, celui du Transcontinental et concerne les municipalités localisées le long de cette voie ferrée, dans l'extrémité sud-ouest de la région. Quant à la troisième vague, elle survient durant la Grande Dépression des années 1930. Ce sont alors principalement les municipalités à l'est du lac Témiscouata qui sont alors développées. Outre les travailleurs forestiers et les colons, le territoire compte également une clientèle touristique, souvent assez fortunée, venue profiter notamment de la nature et des eaux poissonneuses du Témiscouata (Fortin et Lechasseur 1993 : 188; 298-302 et 483; MDDEFP 2002; SHAT 2001 : 50 et 123; Voisine 1969 : 42-47).

Le dernier propriétaire de la seigneurie de Madawaska n'est pas un individu, mais plutôt la *Fraser Companies Limited* qui, en 1899, met en place une scierie à Cabano. Cette entreprise dispose donc d'un immense domaine privé riche en ressources ligneuses en

plus des concessions forestières qu'elle acquiert. Elle peut donc compter sur des centaines de kilomètres carrés de forêts à exploiter. Elle érige des maisons pour ses employés et installe un réseau d'infrastructures nécessaire à son industrie et de nombreux camps forestiers pour loger les travailleurs. Durant la décennie 1920, la Fraser à une emprise sur la nette majorité des forêts du Témiscouata. Néanmoins, à travers les années, la compagnie finit par morceler une partie de ses terres, notamment sur la rive ouest du lac Témiscouata, pour que les colons, attirés par l'essor économique de la région, puissent s'y établirent (Fortin et Lechasseur 1993 : 395, 403-404; SHAT 2001 : 24-25).

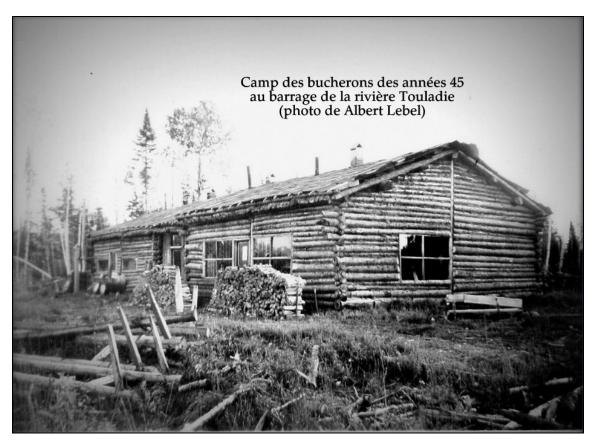


Photo 3 : Camp forestier de la décennie 1940 près de la rivière Touladi (photo Albert Lebel)

Entre les années 1890 et 1930, c'est une période d'âge d'or de l'industrie forestière dans l'ensemble du Bas-Saint-Laurent. Cette industrie devient alors un moteur de développement inégalé et dicte les modes de vie de ses occupants (Fortin et Lechasseur 1993 : 401).

Partout, des usines sont érigées à l'embouchure des rivières qui drainent l'intérieur et dans les bassins lacustres du plateau. Les concessions forestières commencent dès les derniers rangs des nouvelles paroisses, accueillant une main-d'œuvre qui partage son temps entre l'usine, les champs et la forêt. L'activité humaine se soumet au rythme des saisons, suivant le dégagement du fleuve, puis la débâcle des rivières, le temps des semences, de l'usinage du bois et des récoltes, les

premières chutes de neige et l'exil massif des populations masculines vers les chantiers. Les villages de journaliers deviennent alors le domaine presque exclusif des femmes, des vieillards et des enfants. S'il nous semble parfois ne subsister de ce temps, pas si lointain, que de fragiles souvenirs, on pourrait, au contraire, en retracer tout un héritage culturel dans les attitudes et les comportements des contemporains. (Fortin et Lechasseur 1993 : 401)

Au Témiscouata, les activités de la compagnie Fraser à Cabano perdurent jusqu'en 1966 alors qu'un incendie détruit la scierie. Elle est remplacée quelques années après par l'usine de Papier Cascades Cabano, qui devient plus tard l'usine Norampac (SHAT 2001 : 24-25). En 1969, le gouvernement rachète l'ensemble des terres qui appartenaient alors à la compagnie Fraser (MDDEFP 2002). Quant aux camps forestiers dans le territoire du parc, les derniers ont cessé leurs activités au milieu des années 1980 (Ruralys 2010 : 44). Ce vaste endroit devient alors le lieu presque exclusif des randonneurs, pêcheurs, chasseurs et vacanciers.

CONCLUSION

Depuis très longtemps, le Témiscouata est un lieu de convergence pour ses attraits naturels. Pendant des millénaires, des nomades sont venus peupler périodiquement les forêts et naviguer sur les cours d'eau de la région pour profiter de sa faune, de sa flore et de ses ressources minérales. Pendant ces temps immémoriaux, ils ont emprunté les multiples rivières, lacs et portages qui convergeaient au Témiscouata. L'ensemble de la préhistoire démontre donc une grande continuité dans la nature des occupations, et ce, même s'il réside encore beaucoup d'imprécisions sur certaines époques. Cette continuité se poursuit également à l'époque coloniale et jusqu'au XIX^e siècle où le Témiscouata reste essentiellement une terre autochtone. Les « Blancs » s'y intéressent alors surtout pour la vaste route leur permettant de faire le pont entre deux secteurs clés des colonies. Ce n'est que plus tard que les ressources naturelles de la région sont à nouveau prisées. Cette fois-ci, l'intérêt se porte essentiellement sur la forêt et son précieux bois, amenant ainsi le Témiscouata à faire ses premiers pas dans le monde industriel moderne. C'est à partir de cette époque que la région devient graduellement un lieu d'occupation permanente et que s'implantent les noyaux villageois que l'on connaît aujourd'hui.

2- LES RESSOURCES PATRIMONIALES DU PARC

LE PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE

Le territoire du parc du Lac-Témiscouata compte à ce jour un total de 43 sites archéologiques connus. On peut ajouter à cela la découverte fortuite d'un artefact préhistorique en surface (hache/herminette) mais n'ayant pas mené à la découverte de sites (aucun code Borden). En considérant cette dernière découverte, le patrimoine archéologique totalise donc 44 sites (figure 5).

Parmi le corpus de sites, on en compte 10 qui ont fait l'objet de fouilles archéologiques, alors que 30 autres n'ont été que sondés. Enfin, quatre sites ne sont connus que par des découvertes en surface.

Tableau 1 : Types de travaux réalisés sur les sites archéologiques

Tubicuu I : Types de cravaux realises sur les sites areneologiques			
Collectes de surface	Sondages	Fouilles	Total
4 sites	30 sites	10 sites	44 sites

Quant aux périodes culturelles représentées par les sites du parc, il importe d'abord de préciser qu'un même site peut avoir été occupé à différentes époques et ainsi présenter des composantes chronologiques multiples. La distinction de ces composantes n'est pas toujours limpide, surtout lorsque les diverses occupations préhistoriques s'accumulent en un même endroit. Il se crée alors un mélange qui peut vite devenir difficile, voire parfois impossible, à démêler. C'est pourquoi un site, qu'il soit daté précisément ou non, peut également présenter des indices ténus d'une autre période temporelle. C'est le cas par exemple de la période de l'Archaïque qui n'a jamais été clairement identifiée dans les limites du parc. On retrouve ici et là des découvertes d'objets potentiellement associés à cette période, entre autres des haches en pierre polie et des pointes à pédoncules. Or, ces indices sont minces, souvent sans contextes et encore jamais accompagnées de datations radiocarbone confirmant leur ancienneté.

L'inventaire des sites archéologiques révèle que la majorité d'entre eux (n=34) sont de natures préhistoriques sans toutefois pouvoir les associer à une période particulière de la préhistoire. Quant aux périodes du Paléoindien et de l'Archaïque, on ne rencontre aucun site formellement daté de ces deux anciennes périodes. En revanche, comme mentionnés plus haut, neuf établissements préhistoriques ont révélé des indices pouvant suggérer une composante de l'Archaïque. Cinq sites sont datés du Sylvicole et trois autres pourraient présenter des indices imprécis de cette période. De plus, un site présente, en plus d'une datation du Sylvicole, une composante de la période de Contacts. L'état actuel des connaissances laisse toutefois supposer que plusieurs des sites préhistoriques à datation indéterminée seraient associés en fait au Sylvicole. Quant à la période historique, on rencontre cinq sites ayant une composante remontant au XIX^e ou au XX^e siècle.

Enfin, les deux carrières de chert (CkEe-26 et CkEe-28) témoignent d'occupations multiples, allant de la période de Contacts jusqu'à l'Archaïque et, vraisemblablement

même, jusqu'au Paléoindien. La datation des carrières lithiques est ici établie indirectement en fonction des sites de la région qui ont livré des objets faits en chert Touladi.

Tableau 2 : Les composantes chronologiques des sites archéologiques du parc

Composante chronologique (période)	Nb de sites
Paléoindien (excluant les carrières de chert)	0
Archaïque (excluant les carrières de chert)	0
Sylvicole moyen et supérieur (excluant les carrières de chert)	5
Période de Contacts (excluant les carrières de chert)	1
Historique (XIX ^e -XX ^e siècles)	5
Occupations multiples (carrières de chert)	2
Préhistorique à datation indéterminée	34
Sites avec indices d'une composante du Sylvicole	3
Sites avec indices d'une composante de l'Archaïque	9

Tableau 3 : La datation et la nature des travaux effectués sur les sites archéologiques du parc

Site	localisation	Travaux	Datation
CjEe-2	Île Notre-Dame	Collecte et sondages	Préhistorique indéterminé
CkEe-3	Rive sud-est du grand lac Touladi à l'embouchure de la rivière Touladi (Terre-à-Fer)	Collecte et sondages	Préhistorique indéterminé et historique XX ^e siècle
CkEe-4	Rive sud-ouest du Grand Lac Touladi	Collecte, sondage, inspection visuelle	Préhistorique indéterminé
CkEe-5	Rive sud-ouest du Grand Lac Touladi	Collecte, sondage, inspection visuelle, fouille	Sylvicole moyen ancien et Sylvicole moyen tardif/début sylvicole supérieur
CkEe-6	Ruisseau du Castor, rive est du Grand lac Touladi	Collecte et sondages	Préhistorique indéterminé
CkEe-7	Rive est du Grand Lac Touladi	Collecte et sondages	Préhistorique indéterminé
CkEe-8	Rive est du Grand lac Touladi	Collecte et sondages	Préhistorique indéterminé
CkEe-9	Rive ouest du Grand lac Touladi	Collecte, sondage et fouille	Sylvicole supérieur et période de Contacts
CkEe-10	Rive ouest du Grand lac Touladi	Collecte, sondage et fouille	Préhistorique indéterminé, mais indices de Sylvicole inférieur et de Sylvicole moyen tardif
CkEe-11	Rive ouest de l'extrémité sud du Petit lac Touladi	Collecte, inspection visuelle, sondages et fouille	Préhistorique indéterminé, mais indice de Sylvicole inférieur (Meadowood)
CkEe-12	Rive ouest du Petit lac Touladi	Collecte, inspection visuelle, sondages et fouille	Fin du Sylvicole moyen tardif et début du Sylvicole supérieur (indices de l'Archaïque)
CkEe-13	À l'extrémité sud de la rive est du Petit lac Touladi	Collecte, inspection visuelle, sondages et fouille	Préhistorique indéterminé, indices peut- être de l'Archaïque et du Sylvicole inférieur
CkEe-14	Rive ouest du Petit lac Touladi	Collecte, inspection visuelle et sondages	Préhistorique indéterminé (indices de l'Archaïque)
CkEe-15	Rive est du Petit lac Touladi	Collecte, inspection visuelle et sondages	Préhistorique indéterminé
CkEe-16	Rive est du Petit lac Touladi	Collecte, inspection visuelle et sondages	Préhistorique indéterminé

CkEe-17	Rive ouest du Petit lac Touladi	Collecte, inspection	Préhistorique indéterminé
		visuelle et sondages	D (1:4::: 1/4::: /
CkEe-18	Rive ouest du Petit lac Touladi	Collecte et sondages	Préhistorique indéterminé
CkEe-21	Embouchure Grand lac Touladi, rive	Collecte, inspection	Préhistorique indéterminé, mais indice
	ouest	visuelle et sondages	de la période Archaïque
CkEe-22	Rive ouest du Grand Lac Touladi	Collecte, sondages et fouille	Fin Sylvicole moyen tardif/début
CkEe-23	Du côté ouest du lac Touladi, sur un	Collecte	supérieur (indices du Sylvicole inférieur) Préhistorique indéterminé
CKEE-23	chemin forestier		
CkEe-24	Rive ouest du Petit lac Touladi	Collecte et inspection visuelle	Préhistorique indéterminé
CkEe-25	Portion sud de la rive est du Grand lac Touladi	Collecte	Préhistorique indéterminé
CkEe-26	À environ 1,5 km de la rive ouest du Petit lac Touladi, à l'arrière du site CkEe-9	Inspection visuelle, collecte et sondages	Préhistorique – périodes multiples
CkEe-27	Sur une petite pointe au nord du Grand lac Touladi, à la limite du Petit lac Touladi	Collecte, sondages et fouille	Sylvicole supérieur et indices de l'Archaïque
CkEe-28	Au sud-ouest du Petit lac Touladi, à 1 km de CkEe-13	Collecte et sondages	Préhistorique – périodes multiples
CkEe-31	À l'est du Petit Lac Touladi, près de la gravière et de la Vieille Route	Sondages	Préhistorique indéterminée (indices favorisant une occupation ancienne)
CkEe-32	À l'ouest de l'extrémité sud du Petit lac Touladi, au sud de CkEe-12	Sondages	Préhistorique indéterminé
CkEe-33	À l'est de la rivière Touladi (Terre-à- Fer)	Sondages et fouilles	Préhistorique indéterminée (indices favorisant une occupation plus ancienne)
CkEe-34	À 420 m à l'est de la rivière Touladi et 200 m au sud du Grand lac Touladi (Terre-à-Fer)	Sondages et fouille	Préhistorique indéterminée (indices favorisant une occupation plus ancienne)
CkEe-35	Rive est du Lac Témiscouata, à 200 m au nord de l'embouchure de la rivière Touladi	Sondages	Préhistorique indéterminée (indices favorisant une occupation ancienne)
CkEe-36	Rive du Lac Témiscouata, à 350 m au nord de la rivière Touladi	Sondages	Préhistorique indéterminée (indices favorisant une occupation ancienne)
CkEe-37	Sur la Montagne du Serpent, au nord- ouest de la carrière CkEe-26	Sondages	Préhistorique indéterminé
CkEe-a	À 60 m à l'ouest de l'extrémité sud du Petit lac Touladi, juste à l'est de la Vieille Route	Sondages	Préhistorique indéterminé
CkEe-b	Sur la rive est de la rivière Touladi, au nord-est de CkEe-29	Sondages	Préhistorique indéterminé
CkEe-c	Sur la rive est de la portion centrale de la rivière Touladi	Inspection visuelle et sondages	Historique (fin XIX ^e début XX ^e siècle)
CkEe-d	Sur la rive est de la portion nord de la rivière Touladi (au sud de l'ancienne écluse)	Inspection visuelle et sondages	Historique (fin XIX ^e début XX ^e siècle)
CkEe-e	Sur la rive est de la riv Touladi, au bord de l'écluse	Collecte et sondages	préhistorique indéterminé (indice de l'Archaïque)
CkEf-1	Rive est du lac Témiscouata (Anse à William)	Inspection visuelle, collecte et sondages	Préhistorique indéterminé
CkEf-6	Rive est du lac Témiscouata (Anse à William)	Sondages	Préhistorique indéterminé (indices de l'Archaïque et d'historique récent)
CkEf-7	Rive est du lac Témiscouata (Anse à	Sondages	Préhistorique indéterminé

	William)		
CkEf-8	Rive ouest du lac Témiscouata, à la Pointe au Sable	Collecte et sondages	Préhistorique indéterminé (indices de l'Archaïque)
CkEf-10	Rive est du lac Témiscouata (Anse à William, sur la pointe du Curé-Cyr	Collecte, inspection visuelle et sondages	Préhistorique indéterminé et historique (XX ^e siècle)
CkEf-c	Rive est du lac Témiscouata (Anse à William)	Collecte et sondages	XX ^e siècle
Hache- herminette	Sur la rive de l'extrémité nord du lac Témiscouata, à l'est de la rivière Ashberish	Collecte (découverte fortuite sans code Borden)	préhistorique indéterminé (indice de l'Archaïque)

Caractéristiques des sites archéologiques

- Leur environnement physique varie selon les sites, mais la plupart du temps ils se trouvent en milieu naturel boisé ou clairsemé, en bordure ou proximité d'un cours d'eau. Parfois en milieu aménagé ou semi-aménagé (sentiers, routes, aire de repos, etc.).
- Les sites connus se concentrent essentiellement en bordure des lacs Témiscouata et Touladi, et dans une moindre mesure, le long de la rivière Touladi. Cela est en partie dû aux programmes de recherches qui ont mis l'accent sur les basses terrasses près des plans d'eau principaux. Cela ne signifie donc pas *a priori* l'absence de potentiel dans les autres secteurs du parc.
- Il est possible que certains sites archéologiques préhistoriques se retrouvent aujourd'hui sous le niveau des eaux.
- Les sites connus sont enfouis peu profondément. On peut les retrouver affleurant la surface, ou encore sous quelques centimètres ou décimètres de la surface. Toutefois, des occupations très anciennes ou encore situées dans des contextes géomorphologiques différents pourraient être enfouies plus profondément dans le sol.
- On ne retrouve généralement pas de stratigraphie culturelle sur les sites préhistoriques, c'est-à-dire que les couches de sol sont formées naturellement et non pas par l'action humaine. Il est toutefois probable qu'il en soit autrement dans le cas des occupations historiques, bien que leur stratigraphie culturelle semble également tendre à être peu développée.
- Les traces d'aménagement (structures) des sites préhistoriques correspondent habituellement à des aires de combustion (foyer) et parfois des fosses ou autres aménagements sommaires discrets.
- Le matériel archéologique est la plupart du temps inclus dans une épaisseur de sol de quelques centimètres ou décimètres.
- Aucun site archéologique de la période historique n'a été fouillé à ce jour.
- D'après les sondages effectués, les sites archéologiques historiques semblent également avoir laissé peu de traces permanentes comme des fondations en pierre.
 La plupart des sites historiques connus n'auraient été occupés que de manière temporaire.
- La nature récente des sites archéologiques historiques fait en sorte que l'on retrouve souvent à leur emplacement du matériel en surface ou très peu enfoui.

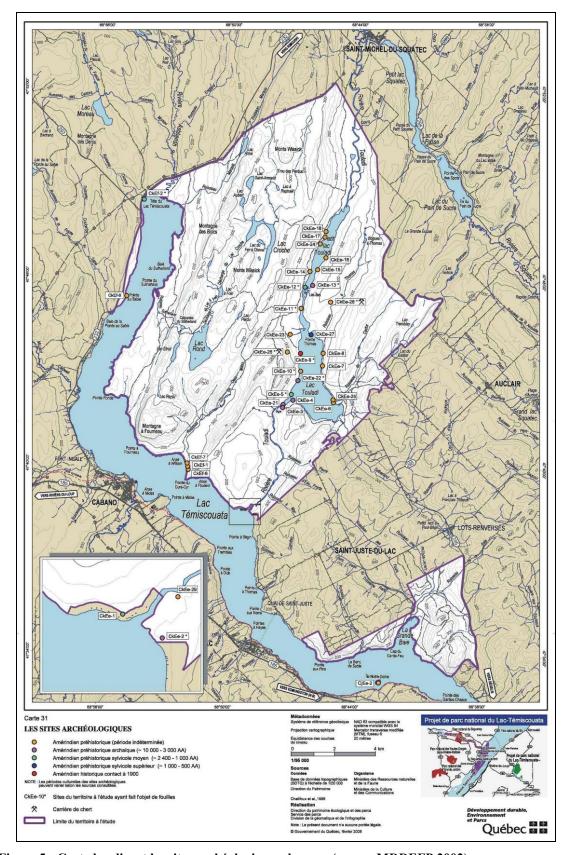


Figure 5 : Carte localisant les sites archéologiques du parc (source MDDEFP 2002)

LES RESSOURCES PATRIMONIALES NON ARCHÉOLOGIQUES

Comme mentionné plus haut, le mandat de base, concentré exclusivement sur l'archéologie, a été élargi aux autres ressources patrimoniales. Puisque la rédaction de ce plan de gestion coïncidait avec l'entrée en vigueur de la Loi sur le patrimoine culturel, il est apparu pertinent d'intégrer les ressources patrimoniales faisant maintenant partie de ce cadre légal. Ainsi, les personnages historiques, les paysages culturels et le patrimoine immatériel ont été intégrés dans le plan de gestion du parc. À cela, ajoutons également la présence de vestiges visibles des XIX^e et XX^e siècles qui n'ont pas été considérés comme archéologiques, du moins jusqu'à ce jour. Enfin, les toponymes du parc constituent un dernier type de ressource culturelle à considérer.

Tous ces éléments du patrimoine ont été intégrés en dehors du cadre du mandat initial pour la réalisation de ce plan de gestion. Il s'agit donc essentiellement d'une porte ouverte à leur entrée dans le parc et le portrait ici dressé ne se veut aucunement exhaustif. Il reflète d'ailleurs généralement la méconnaissance qui règne sur la plupart de ces ressources patrimoniales. Comme abordé plus haut, il est à espérer que cette situation s'améliorera avec le temps, afin que ces éléments du patrimoine en viennent à prendre une place plus importante.

Les vestiges non archéologiques des XIXe et XXe siècles

On retrouve plusieurs vestiges et aménagements qui n'ont jusqu'à ce jour pas été intégrés dans l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ). Ces éléments sont principalement associés à l'industrie forestière des XIX^e et XX^e siècles. Certains d'entre eux pourraient mériter l'attribution d'un code Borden, alors que d'autres ne peuvent vraisemblablement pas être considérés comme des sites archéologiques. Les vestiges présentés dans cette catégorie correspondent à ceux qui étaient connus au moment de rédiger le plan de gestion et aucune recherche n'a été réellement menée dans le cadre du présent mandat. Aucun de ces éléments ne semble d'ailleurs avoir déjà été étudié de manière approfondie, même si leur présence est notoire dans le paysage du parc.

Les structures de pierres à l'embouchure de la rivière Touladi

On retrouve quatre empilements de pierres traversant la rivière Touladi, à la décharge du Grand lac Touladi. Ces structures aménagées pour la drave auraient servi à retenir les estacades flottant sur le lac avant la descente du bois sur la rivière Touladi. Aussi appelées « baume », « bôme » ou « boom », les estacades constituaient une sorte d'enclos flottant retenant une large quantité de billes de bois. Le pourtour des estacades était fait de pièces de bois attachés les unes aux autres par leur extrémité. Les structures de pierre encore bien visible aujourd'hui empêchaient donc le bois de partir à la dérive⁵.

30

⁵ Les données concernant ces structures de pierre ont notamment été recueillies par Meggy Tremblay et Isabelle Blouin auprès de M. Albert Lebel, ancien travailleur forestier.

Il n'apparaît pas nécessaire d'attribuer à ces vestiges un code Borden, mais leur conservation doit être assurée au même titre qu'un site archéologique.

Les vestiges de l'ancienne écluse

En bordure de la rivière Touladi, on trouve encore aujourd'hui les restes de l'ancienne écluse aménagée par la compagnie Fraser dans la décennie 1920 et qui aurait été en fonction jusque dans les années 1950 ou 1960 (Pintal 2012d). Ces vestiges recèlent un grand intérêt pour la mise en valeur et pour la recherche puisqu'ils représentent un élément technologique important de l'industrie forestière. Il représente aussi un défi pour la conservation, car les structures, essentiellement composées de bois, sont soumises aux intempéries depuis de nombreuses décennies et présentent des indices de détérioration active.

Les vestiges de l'ancienne écluse pourraient mériter qu'on lui accorde un code Borden puisqu'il semble que des vestiges enfouis soient associés à ceux préservés hors sol. En effet, durant l'aménagement du sentier de la rivière Touladi (rive est), fut découverte une large pièce de mécanisme en métal ferreux vraisemblablement associé à l'écluse. Il serait toutefois nécessaire de confirmer ce potentiel via un inventaire archéologique avant d'entreprendre toute démarche pour lui attribuer un code Borden.

Les anciens chemins

Le parc est parsemé d'un réseau d'anciens chemins ayant été aménagés aux XIX^e et XX^e siècles. L'étude de potentiel archéologique du parc (Ruralys 2010 : 75-77) relève l'existence probable d'au moins onze anciens chemins de cette période et vraisemblablement associés à l'industrie forestière. Ils sont mentionnés selon plusieurs dénominations : « chemin », « chemin forestier », « portage », « chemin de haulage » et sont datés entre 1841 et 1938 (figure 6). Cette liste n'est cependant pas exhaustive, par exemple, les chemins forestiers de la montagne au Serpent ne sont pas représentés.

Ces anciens chemins liés à l'industrie forestière se présentent dans des conditions variables en fonction de leur ancienneté, de la durée de leur utilisation, de leur environnement et, s'ils ont été entretenus, modifiés, détruits ou envahis par la végétation. Des recherches historique et ethnographique de ce réseau viaire, de même qu'une recension sur le terrain et un arpentage seraient pertinents pour connaître son évolution et son étendue, son état de conservation et pour l'intégrer dans les systèmes d'informations géographiques du parc.

On peut ajouter aux anciens chemins, les portages des périodes préhistoriques et historiques. Les principaux portages connus se retrouvent cependant à l'extérieur des limites du parc. On peut toutefois présumer l'existence d'autres routes de portage peu connues à l'intérieur du parc, notamment le long de la rivière Touladi qui devait vraisemblablement être portagée à l'endroit des rapides. Ajoutons également que les chemins de portages ont pu évoluer en fonction des changements environnementaux, dont ceux associés à la fluctuation du niveau des eaux à travers le temps.

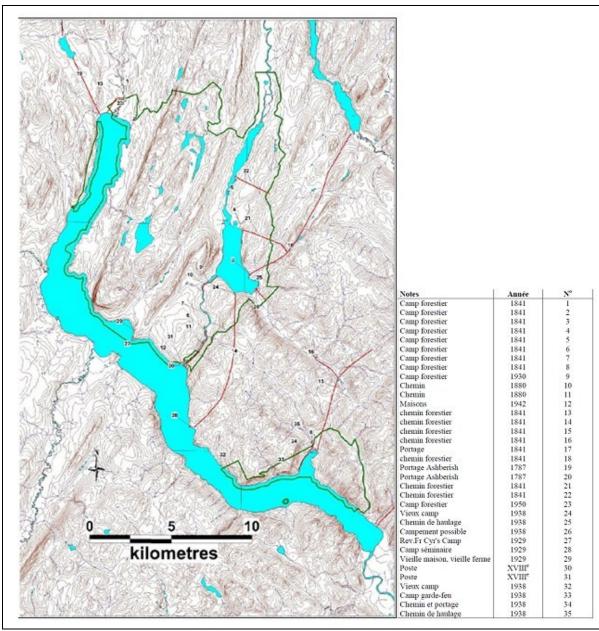


Figure 6 : Carte des lieux potentiels d'occupation de la période historique. On y voit notamment le tracé d'anciens chemins (source : Ruralys 2010 : 75-77).

La carrière de calcaire

En bordure du lac Témiscouata, on rencontre une paroi de calcaire ayant été exploitée pour la production de chaux. Elle serait directement liée au four à chaux (CkEf-5) découvert près du fort Ingall et qui aurait probablement été employé pour la construction de l'ouvrage militaire en 1839. Ce four aurait vraisemblablement cessé d'être utilisé dans la seconde moitié du XIXe siècle (Royer 1992 : 10 et 24-25; Codère 1992 : 53-57). On peut donc supposer que la carrière de calcaire a elle aussi cessé d'être exploitée à cette époque.

Cette carrière est un élément intéressant du portrait patrimonial du parc et démontre la persistance de l'intérêt pour ses ressources minérales à la période historique, même si le calcaire a pris le pas sur le chert. Il s'agit également de la seule ressource patrimoniale du parc directement liée au fort Ingall et à l'épisode de la guerre non sanglante de l'Aroostook.

Un inventaire archéologique pourrait permettre de mieux documenter ce site, notamment en évaluant les aires d'extraction et la présence de vestiges associés à la paroi rocheuse. Des recherches en archives apporteraient également un meilleur éclairage sur son histoire. Cette ressource patrimoniale est un bon candidat pour intégrer l'inventaire des sites archéologiques du Québec.

Les personnages historiques

Les personnages historiques présentent une valeur patrimoniale pour leur importance historique, pour la marque qu'ils ont laissée dans le territoire du parc et pour le rayonnement qu'ils ont eu à l'extérieur de ses frontières à une échelle locale, régionale, nationale ou internationale. Pour le moment, trois personnages historiques ont été intégrés à l'inventaire patrimonial du parc.

Grey Owl

Archibald Stansfield Belany, alias Grey Owl, peut être considéré comme un des précurseurs du mouvement écologiste. Se faisant passer pour un Amérindien, ce Britannique d'origine occupe le Témiscouata entre 1928 et 1931 et établit sa cabane dans quelques secteurs du parc. Il apprivoise plusieurs castors avec lesquels il vit en respect de la nature. C'est durant ce séjour qu'il se perfectionne en tant qu'écrivain et que l'Office national du film du Canada tourne deux courts métrages sur lui et ses castors. Le succès de ces films et de ses livres, au pays comme ailleurs dans le monde, fait de Grey Owl un personnage célèbre et un ambassadeur des défenseurs de la nature. (Fortin et Lechasseur 1993; MDDEFP 2002; 575-576; SHAT 2001).

Jean-Philippe Cyr

Né en 1895, Jean-Philippe Cyr devient prêtre à Cabano en 1925. Cet amant de la nature et amateur de pêche était quelqu'un de dévoué à ses paroissiens. En plus de consacrer son temps à la religion, le curé Cyr laissa un riche héritage cinématographique. Ses films sont de précieux témoignages de la vie quotidienne et de la nature du Témiscouata. Un grand nombre d'images ont d'ailleurs été prises dans les limites actuelles du parc national.

Joseph Viel

Né en 1865, Joseph Viel est le fondateur de l'actuelle municipalité de Squatec. Par son esprit d'entreprise, sa débrouillardise et sa volonté, il contribua grandement au développement de sa communauté. Il a été tour à tour défricheur, cultivateur, architecte, bâtisseur d'habitations, de moulins à scie, de bateau, de ponts et de routes. Il connaissait fort bien le territoire actuel du parc dont les lacs et rivières Touladi ont longtemps servi

de voies de communication et de transport pour ce pionnier et les membres de sa communauté

Le patrimoine immatériel

Le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC) définit le patrimoine immatériel comme un patrimoine vivant qui se transmet de génération en génération, ce qui inclut notamment, les savoir-faire, les connaissances, les expressions, les pratiques et les représentations⁶.

Dans le cadre du parc national, on peut ajouter à cette définition des pratiques qui ne sont plus forcément « vivantes », mais qui font tout de même partie de l'histoire du lieu. Malgré l'état de connaissances encore embryonnaire de cette ressource culturelle, plusieurs avenues ont toutefois été considérées jusqu'à maintenant :

- L'utilisation traditionnelle du territoire par les communautés malécites, incluant notamment l'histoire et les traditions orales, les contes et légendes, l'utilisation des plantes et des animaux, la confection d'objets artisanaux, les activités de chasse et de pêche.
- Le savoir des aînés sur l'époque des camps forestiers, incluant notamment l'histoire des camps, les divers métiers, techniques, méthodes, modes de vie et savoir-faire associés à cette industrie, les contes et les légendes.
- L'utilisation traditionnelle du territoire par les communautés locales, incluant notamment la chasse, la pêche, la villégiature et le Festival du pointu.

Les paysages culturels patrimoniaux

Les paysages culturels patrimoniaux sont des paysages significatifs ayant été en partie transformés par les activités humaines. Cette ressource patrimoniale constitue un concept encore relativement nouveau dans le portrait du patrimoine québécois. Ce n'est que récemment avec l'adoption de la loi sur le Patrimoine culturel que cette ressource patrimoniale est officiellement considérée par le MCC. À l'heure actuelle, aucun paysage culturel patrimonial n'a encore été sélectionné pour le plan de gestion patrimonial du parc, car cela nécessite une étude spécifique qui reste à faire. Le plan de gestion patrimonial, dans le contexte actuel, ne fait donc qu'ouvrir la voie à l'introduction future de cette ressource patrimoniale. Voici néanmoins quelques pistes à considérer relativement à cette ressource patrimoniale :

• <u>Les paysages transformés par l'industrie forestière</u> : La modification des essences d'arbres, les clairières où se trouvaient jadis des campements forestiers et autres

34

⁶ Ministère de la Culture et des Communications. *Patrimoine immatériel* [En ligne]. http://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=5118 (page consultée le 16 avril 2013)

- aménagements associés à l'industrie forestière dont, les chemins forestiers, les structures de pierres à l'embouchure de la rivière Touladi, et l'ancienne écluse.
- <u>Les carrières de chert</u>: Ces sources de matières premières ont été exploitées pendant des millénaires et ont constitué des points d'encrage fixes dans le paysage pour ceux et celles venant prélever et transformer le chert Touladi. L'exploitation de cette ressource minérale a laissé des traces dans le paysage en transformant les parois rocheuses, en creusant des puits d'extraction et en créant des amoncellements de débris de taille.
- <u>La source de calcaire sur le bord du lac Témiscouata</u>: Cette source minérale utilisée au XIX^e siècle pour la production de chaux a transformé une partie du paysage de la montagne du Fourneau.

Le patrimoine toponymique

La toponymie peut revêtir une valeur patrimoniale certaine dans la mesure où le nom des lieux et des éléments du paysage est souvent significatif d'un point de vue culturel. Le parc recèle une grande quantité de toponymes anciens et récents ayant une signification historique, culturelle ou relatant un élément de l'occupation du territoire. La toponymie apporte également une couleur particulière aux lieux et contribue à rappeler la présence humaine sur le territoire. Plusieurs toponymes semblent être chargés d'une histoire propice à être mise en valeur et à accroître l'attachement au lieu qu'il désigne. Il est intéressant de considérer autant les toponymes officiels que ceux employés par la tradition orale, ainsi que les toponymes anciens qui n'ont plus cours aujourd'hui.

Aucune recherche spécifique n'a été entreprise dans le cadre de ce plan de gestion pour l'étude du patrimoine toponymique. Il est toutefois présenté en annexe (annexe 1) une liste des principaux toponymes revêtant ou pouvant revêtir une valeur patrimoniale.

3- LES SOURCES DE MENACES AU PATRIMOINE CULTUREL

Même si en tant qu'aire protégée, le parc constitue un environnement optimal pour la conservation des sites patrimoniaux, cela ne les met pas totalement à l'abri de menaces. En plus de porter atteinte à leur intégrité physique et leurs valeurs patrimoniales les menaces peuvent également porter préjudice en empêchant ou restreignant les possibilités de mise en valeur et de recherche. Par exemple, le remblaiement d'un site pour installer par-dessus un terrain de camping aura pour effet de le protéger, mais aussi de limiter grandement le potentiel d'activités scientifiques ou éducatives. Également, des menaces indirectes peuvent affecter une ressource patrimoniale, notamment par la détérioration de son environnement naturel.

Les principales sources de menaces identifiées se déclinent en trois principales catégories : les facteurs humains, naturels et économiques.

LES FACTEURS HUMAINS

Les facteurs humains se subdivisent en quatre types. Le premier renvoie aux menaces pouvant être causées par la réalisation de travaux d'aménagement, le second fait référence aux menaces causées par les visiteurs, alors que le troisième traite de celles issues des anciens aménagements et activités des XIX^e et XX^e siècles. Enfin, le quatrième correspond au vieillissement de la population.

Les travaux d'aménagements

Les travaux d'aménagements et le développement d'infrastructures du parc (routes, sentiers, canalisations, bâtiments, campings, etc.) constituent une source de menace potentielle dans la mesure où ils nécessitent habituellement des excavations ou causent des impacts sur les sols ou sur les paysages. Le simple passage de véhicules lourds peut largement suffire à endommager des niveaux archéologiques. Dans l'état actuel des choses, les principaux aménagements et infrastructures du parc ont déjà été réalisés. Ainsi, la portion restante à faire devrait donc, à court et moyen termes, être beaucoup moins importante. De plus, la réalisation systématique d'un guide de caractérisation des sites d'implantation avant chaque projet d'infrastructure permet de limiter considérablement les risques de destruction « fortuite ».

Également, la réalisation de travaux ou d'infrastructures à l'extérieur du parc pourrait causer des préjudices au patrimoine du parc. En effet, les paysages culturels patrimoniaux du parc peuvent être menacés si l'environnement et le panorama en périphérie s'en trouvent substantiellement altérés.

Les visiteurs

Les visiteurs du parc constituent le second volet des menaces issues de facteurs humains. On parle d'abord d'impacts négatifs pouvant être causés intentionnellement, notamment par la collecte d'artefacts en surface, par la réalisation de fouilles clandestines et par des

actes de vandalisme. Concernant les impacts causés non intentionnellement, on parle surtout de détériorations dues à la fréquentation et à la négligence des visiteurs (érosion occasionnée par le piétinement, détérioration involontaire de l'environnement, comportements inappropriés faits sans mauvaises intentions).

Également, l'accès facile à plusieurs sites, l'achalandage, l'érosion active de plusieurs secteurs et le faible enfouissement des couches archéologiques augmentent le potentiel de menaces issu des visiteurs. De plus, la forte densité de sites patrimoniaux peut complexifier le choix des lieux pouvant être fréquentés sans risques pour leur intégrité.

Les activités et aménagements des XIX^e et XX^e siècles

Diverses activités réalisées au cours des XIX^e et XX^e siècles ont pu causer des impacts négatifs avec lesquels il faut aujourd'hui compter. Les activités liées à l'industrie forestière ont pu entraîner de nombreuses perturbations dans les sols du parc. Également, la hausse du niveau des eaux via la construction de barrages et d'écluses a pu contribuer à l'inondation partielle ou totale de sites tout en accentuant l'érosion des berges.

Le vieillissement de la population

Le patrimoine dont la documentation repose en totalité ou en partie sur des données ethnographiques est menacé par le vieillissement des informateurs de première main. La masse de connaissances et d'informations détenues par les aînées est donc une source de données qui est appelée à disparaître substantiellement à court et moyen terme si elle n'est pas recueillie à temps.

LES FACTEURS NATURELS

Les facteurs naturels renvoient surtout à l'érosion des sols, phénomène fréquent dont souffrent de nombreux sites archéologiques du parc. Il est souvent causé par l'action de l'eau sur les berges, mais également par de fortes pluies, les crues printanières, la fonte des neiges, le gel et le dégel et la désolidarisions des sols par la coupe de végétation. Les glissements de terrain, comme celui survenu sur le site CkEf-1, peuvent être considérés comme une érosion soudaine et massive. D'autres sources de menaces naturelles de moindre envergure peuvent également être rencontrées. Les chablis sont probablement les plus fréquents d'entre eux.

Mentionnons également que les facteurs humains peuvent indirectement contribuer à aggraver les menaces d'origine naturelle, entre autres en bouleversant l'équilibre des sols, de leur drainage et de leur cohésion. Par exemple, la construction d'une route pourrait modifier le drainage des sols d'un site archéologique en les rendant plus humides ou plus secs et modifier ainsi le contexte qui prévalait jusqu'à ce moment.

LES FACTEURS ÉCONOMIQUES

Si la conservation demeure une priorité du parc et qu'elle n'est pas soumise aux aléas des budgets, le manque de fonds pourrait cependant ralentir, limiter ou freiner les activités liées à la mise en valeur et la recherche. De plus, il est important de comprendre que d'une manière indirecte la conservation à beaucoup à gagner de la recherche et de la mise en valeur. En effet, le développement des connaissances apporte les informations nécessaires pour assurer une bonne conservation, alors que la mise en valeur permet notamment de sensibiliser les visiteurs à la préservation du patrimoine.

4- LES GRANDS THÈMES PATRIMONIAUX

Le patrimoine du parc est constitué d'éléments nombreux et variés dans leur nature, leur signification et leur ancienneté. La diversité et la quantité des ressources patrimoniales peuvent devenir des facteurs complexifiant leur gestion efficace. Afin de mettre de l'ordre et de rendre le portrait plus clair, les ressources culturelles ont été regroupées au sein de six grands thèmes. Ces derniers ont été élaborés dans la perspective de couvrir les principaux éléments structurant l'histoire et l'utilisation du territoire du parc⁷. Le tableau 4 détaille les ressources patrimoniales faisant partie de chaque thème.

Thème 1 - L'occupation autochtone

Ce thème aborde la présence millénaire des Premières nations dans la région et sur le territoire du parc. Il évoque la continuité de leur présence de la préhistoire jusqu'à la période historique, époque où le Témiscouata est alors reconnu comme le territoire d'occupation privilégié de la nation malécite.

Thème 2 – L'exploitation du chert Touladi

Le chert Touladi a été une ressource très importante pour les peuples autochtones qui ont fréquenté la région depuis des millénaires. Tous les sites archéologiques amérindiens du parc témoignent de l'exploitation, de la transformation et de l'utilisant de cette pierre extraite des deux carrières que l'on retrouve en bordure des lacs Touladi. Le territoire du parc peut ainsi être considéré comme un vaste centre technologique autochtone.

Thème 3 - La route des portages

Le patrimoine du parc a été depuis des millénaires grandement influencé par sa position au carrefour de grandes voies navigables et de portages. Le territoire du parc a ainsi été un élément central d'importants axes de communications depuis les premiers temps de la préhistoire jusqu'à la construction des routes et chemins de fer modernes. La position stratégique des lacs, rivières et voies de portage à l'intérieur du parc a fortement influencé l'histoire de son occupation.

Thème 4 - L'exploitation forestière et l'époque industrielle

Le développement moderne du Témiscouata et le mouvement de colonisation qui l'a accompagné sont directement liés à l'industrie forestière des XIX^e et XX^e siècles. Le territoire du parc a été un haut lieu pour le développement de cette industrie et son occupation par les travailleurs résidants dans divers camps forestiers disséminés dans le parc. À cette époque le territoire se transforme par la coupe du bois et le paysage vernaculaire se modifie au gré des nouvelles réalités économiques, politiques et sociales du Témiscouata.

Thème 5 - Grey Owl

Archibald Stansfield Belany, mieux connu sous le nom de Grey Owl, est un personnage historique important pour le parc, car il incarne les débuts du mouvement écologique dont les parcs nationaux sont aujourd'hui, en partie, tributaires. Son

⁷ Le regroupement par thème (*historic context*) est d'ailleurs la méthode recommandée par le *National Park Service* des États-Unis (National Park Service. The Secretary of the Interior's. *Standards and Guidelines for Preservation Planning* [En ligne] http://www.nps.gov/history/hps/pad/PlngStds/index.htm#std3 (page consultée le 10 avril 2013))

passage dans le parc et dans la région a été une époque fondatrice pour cet individu qui a développé et approfondi sa pensée écologique et a parfait ses talents d'écrivains qui le rendront plus tard célèbre. Grey Owl symbolise la relation harmonieuse entre l'humain et la nature et la mission actuelle du parc pour la conservation de l'écosystème et du patrimoine culturel.

Thème 6 - Les activités traditionnelles sur le territoire du parc

Ce dernier thème regroupe toutes les activités qui étaient traditionnellement pratiquées sur le territoire avant qu'il ne devienne un parc national. Il renvoie autant à celles plus récentes des communautés locales que celles plus anciennes des communautés autochtones. Ce thème rappelle la place importante qu'occupait le territoire du parc pour diverses activités de natures économiques, sociales, culturelles, festives, artisanales et symboliques.

Tableau 4 : La distribution des ressources patrimoniales du parc en fonction des six grands thèmes

Ressource patrimoniale	Thème 1	Thème 2	Thème 3	Thème 4	Thème 5	Thème 6
CiEe-2	X	X	Theme 3	1 Heme 4	Theme 3	Theme 0
CkEe-3	X	X		X		
CkEe-4	X	X		Λ		
CkEe-5	X	X			+	
		X				
CkEe-6	X				1	
CkEe-7	X	X			1	
CkEe-8	X	X				
CkEe-9	X	X				
CkEe-10	X	X				
CkEe-11	X	X				
CkEe-12	X	X				
CkEe-13	X	X				
CkEe-14	X	X				
CkEe-15	X	X				
CkEe-16	X	X				
CkEe-17	X	X				
CkEe-18	X	X				
CkEe-21	X	X				
CkEe-22	X	X				
CkEe-23	X	X				
CkEe-24	X	X				
CkEe-25	X	X				
CkEe-26	X	X				
CkEe-27	X	X				
CkEe-28	X	X				
CkEe-31	X	X				
CkEe-32	X	X				
CkEe-33	X	X				
CkEe-34	X	X				
CkEe-35	X	X				
CkEe-36	X	X				
CkEe-37	X	X				
CkEe-a	X	X				
CkEe-b	X	X				
CkEe-c	71	21		X		
CkEe-d				X		
CkEe-e	X	X		71		
CkEf-1	X	X				
CkEf-6	X	X				
CkEf-7	X	X			+	
CkEf-8	X	X				
CkEf-10	X	X		X	1	
CkEf-c	Λ	Λ		X		
	X	v		Λ		
Hache-herminette	Λ	X			 	
Vestiges non archéologiques			X	X		
(écluse, anciens chemins, etc.)				V	V	
Personnages historiques	37	37	V	X	X	37
Patrimoine immatériel	X	X	X	X		X
Paysages culturels patrimoniaux	7.7	X	37	X	-	37
Patrimoine toponymique	X		X	X		X
Total	43	43	2	9	1	2

UTILITÉ DES GRANDS THÈMES

Bien que chaque ressource patrimoniale soit importante individuellement, elles prennent un sens beaucoup plus grand lorsqu'elles sont mises en commun et perçues à une plus grande échelle. L'utilisation de thèmes est donc utile pour réunir sous une même bannière différentes ressources culturelles qui n'auraient autrement pas de liens évidents. Ils permettent ainsi, non seulement de synthétiser la multitude de ressources culturelles du parc, mais également de les renforcer en les réunissant dans un ensemble cohérent.

L'emploi des thèmes est également pertinent pour mettre en relief les différentes composantes d'une même ressource patrimoniale. Par exemple, un site préhistorique présentant aussi une composante ténue liée à l'époque industrielle est alors classé dans les thèmes 1, 2 et 4, même si archéologiquement parlant l'occupation préhistorique est beaucoup plus marquée. Sans le regroupement thématique, les traces de l'occupation récente pourraient avoir tendance à être occultées par celles, beaucoup plus abondantes, de l'occupation ancienne.

Les thèmes permettent également d'évaluer rapidement la quantité de ressources culturelles associées à chacun d'eux. Cela démontre non seulement la place de chaque thème dans le portrait culturel du parc, mais permet également de voir lesquels d'entre eux mériteraient d'être davantage approfondis.

Enfin, le regroupement thématique est également utile pour les initiatives de diffusion auprès du public. En effet, ils déterminent les éléments phares du patrimoine du parc et les ressources culturelles permettant de les faire découvrir aux visiteurs.

En bref:

- Le nombre et la diversité des ressources patrimoniales les rendent parfois difficiles à cerner dans leur ensemble.
- L'utilisation de grands thèmes n'est qu'un outil pour regrouper les multiples ressources patrimoniales et les voir dans une perspective plus large.
- Une ressource patrimoniale peut être associée à plusieurs thèmes et ainsi mieux démontrer toutes ses composantes.
- Les grands thèmes peuvent servir de guide pour les activités de mise en valeur du patrimoine auprès du public.

6- LES VALEURS PATRIMONIALES

PRÉSENTATION DU CONCEPT DE GESTION PAR LES VALEURS

Les ressources patrimoniales du parc ont été classées en fonction de grands thèmes pour faciliter une vue d'ensemble. En revanche, la gestion des ressources demeure tout de même complexe, car le patrimoine culturel se présente sous de multiples formes, est souvent caché sous la surface du sol, fragmentaire, non renouvelable, fragile, soumis à diverses menaces et il est parfois carrément intangible. À travers toutes ces manifestations, il est apparu nécessaire de définir clairement les éléments fondamentaux qui marquent l'importance du patrimoine culturel du parc.

Un rapport clair et objectif de toutes les raisons justifiant l'importance d'un lieu est un élément clé de tout plan de gestion. Il contribue à l'élaboration des stratégies de gestion qui devront préserver toute l'importance du site. (Sullivan : 1997 : 19)

C'est dans cette optique que le plan est orienté vers une gestion dite « par les valeurs ». Par valeur, on fait référence à « un ensemble de caractéristiques ou qualités positives perçues dans des objets ou sites culturels par des individus ou groupes d'individus » (CBCQ 2004 : 4). En définissant ainsi les « valeurs » du patrimoine, on comprend mieux de quelle manière il est important pour le parc, mais également pour les individus et les communautés qui témoignent d'un attachement envers ce patrimoine. On comprend aussi mieux ce qui doit être préservé pour que le patrimoine du parc puisse conserver son importance.

La gestion par les valeurs est le courant actuellement le plus en vue dans le domaine du patrimoine culturel et prend de plus en plus d'espace comme alternative à une gestion qui se limite autrement souvent à la préservation matérielle.

Après des décennies consacrées à la conservation matérielle du patrimoine, il est de plus en plus généralement admis que le prochain grand défi consistera à conserver les valeurs que les communautés lui reconnaissent de même que le rôle qu'il joue au sein de nos sociétés modernes. Ces valeurs constituant la raison fondamentale des efforts investis dans la conservation du patrimoine, elles doivent être conservées au même titre que le patrimoine luimême. (CBCQ 2004 : 2)

Les valeurs patrimoniales prennent donc assise sur ce qui a de l'importance aux yeux des individus et communautés ayant un intérêt et un attachement envers le patrimoine. C'est dans cette optique que des acteurs locaux et régionaux provenant de différents milieux (politique, communautaire, culturel, institutionnel et scientifique) ont été préalablement consultés afin de mieux connaître ce pour quoi le patrimoine du parc apparaît important à leurs yeux⁸. On confine souvent le patrimoine à ses seuls intérêts scientifiques ou historiques démontrant ainsi le préjugé favorable de la communauté scientifique pour ces questions. Par exemple, la valeur historique du parc ne faisait initialement aucun doute et

-

⁸ À noter que cette consultation n'a pas été faite directement auprès de la population faute de temps. Cela pourrait toutefois s'avérer très pertinent de sonder l'opinion et les points de vue des communautés locales et régionales.

était facile à démontrer via la littérature scientifique. En revanche, la consultation de différents acteurs a permis de révéler des valeurs moins évidentes, mais tout aussi importantes. Ainsi, le patrimoine s'est avéré avoir une importante charge identitaire pour diverses communautés. Sans l'approche par les valeurs, cet aspect important n'aurait pas été explicite et aurait alors pu être négligé dans la gestion quotidienne du patrimoine.

L'approche par les valeurs est intéressante également, car elle sort la gestion du patrimoine des mains exclusives des « spécialistes » (archéologues, historiens, ethnologues, etc.). En définissant pourquoi et à quels niveaux le patrimoine est important, il est alors plus facile de responsabiliser les gestionnaires « non spécialistes » en mettant en relief toutes les facettes qui constituent la richesse du patrimoine culturel. La définition des valeurs offre ainsi les renseignements nécessaires pour justifier l'importance du patrimoine et les efforts à investir pour la protection de ces valeurs.

La gestion par les valeurs est l'approche préconisée par les grandes chartes internationales traitant du patrimoine, dont la charte de Burra (ICOMOS 1999), et par de prestigieuses institutions, dont le *Getty Conservation Institute* de Los Angeles (1997). Elle est également celle préconisée par le Conseil du patrimoine culturel du Québec (CBCQ 2004). De plus, elle est mise de l'avant par le ministère de la Culture et des Communications du Québec à travers différentes plateformes, dont le Répertoire du Patrimoine Culturel du Québec⁹, la réglementation sur la recherche archéologique et les plans de conservation des sites patrimoniaux (MCC 2013). L'utilisation de cette approche fait donc partie d'une tendance importante, même si elle est encore relativement jeune.

Toute la politique de gestion qui est explicitée plus loin a donc été définie dans l'optique de préserver les valeurs patrimoniales du parc.

Description générale des valeurs patrimoniales du parc

Sept valeurs patrimoniales ont été définies pour le parc. Certaines d'entre elles s'appliquent à l'ensemble du patrimoine, alors que d'autres sont spécifiques à certaines ressources. Il est d'abord présenté une description générale de chaque valeur patrimoniale retenue. Plus loin, une description explicite est cependant faite en fonction de chaque grand thème et des ressources patrimoniales qu'ils renferment.

Valeur historique

La valeur historique fait référence aux ressources culturelles qui témoignent d'une importance particulière pour l'occupation humaine ancienne et récente. Les ressources ayant une telle valeur évoquent des éléments riches de l'histoire et contribuent à en accroître la connaissance et la mise en valeur.

Valeur identitaire

La valeur identitaire fait référence aux ressources culturelles qui contribuent à la fierté et aux sentiments d'appartenance des diverses communautés envers le parc et sa région. Les ressources ayant une telle valeur témoignent d'éléments importants ayant contribué à

⁹ Ministère de la Culture et des Communications. *Répertoire du Patrimoine Culturel du Québec* [en ligne]. http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/ (page consultée le 13 mars 2013).

forger l'identité des individus, groupes et institutions du Témiscouata. La valeur identitaire apporte donc au patrimoine du parc une importance sociale et symbolique profonde.

Valeur éducative

La valeur éducative fait référence aux ressources culturelles présentant un intérêt didactique pour la transmission du savoir auprès du public. Les ressources ayant une telle valeur ont le pouvoir de contribuer à la diffusion des connaissances sur le patrimoine culturel et à la mission d'éducation du parc.

Valeur scientifique

La valeur scientifique fait référence aux ressources culturelles présentant un intérêt pour la recherche. Cette dernière est un élément fondamental pour développer le savoir relatif au patrimoine, ainsi que pour favoriser sa conservation et sa mise en valeur. Cette valeur recoupe toutes les disciplines scientifiques pouvant être mises à profit pour la recherche scientifique sur le patrimoine du parc (archéologie, histoire, ethnologie, géomorphologie, etc.). La valeur scientifique reconnaît également l'importance du territoire du parc comme lieu de recherches depuis de nombreuses décennies.

Valeur économique

La valeur économique fait référence aux ressources culturelles présentant un intérêt économique pour le parc. Le patrimoine a une valeur économique dans la mesure où il peut être mis à contribution pour développer des activités pour les visiteurs, accroître l'offre de services du parc et participer à sa mise en marché. Les ressources ayant une telle valeur peuvent donc être considérées comme des éléments contributifs au développement du parc. Cette valeur peut également s'appliquer pour un individu, un groupe d'individus ou une institution extérieure au parc. En revanche, en aucun cas cette valeur ne réfère à la possibilité d'acheter ou de vendre une ressource patrimoniale du parc.

Valeur paysagère

La valeur paysagère fait référence aux ressources patrimoniales ayant laissé leur marque dans les paysages du parc. Les ressources ayant une telle valeur évoquent, à travers les transformations qu'elles ont faites de la nature, la présence humaine sur le territoire. La valeur paysagère implique également une dimension esthétique positive.

Valeur ethnologique

La valeur ethnologique fait référence aux ressources patrimoniales qui constituent des pratiques toujours vivantes par les individus et les communautés. Les ressources ayant une telle valeur évoquent la perpétuation du patrimoine immatériel de génération en génération et l'importance de ces traditions culturelles.

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES VALEURS PATRIMONIALES DU PARC

Les valeurs patrimoniales sont ici détaillées ici en expliquant comment elles se définissent en fonction de chaque grand thème et des ressources patrimoniales qu'ils renferment.

VALEUR HISTORIQUE

Thème 1: L'occupation autochtone

Le patrimoine associé à l'occupation autochtone présente de l'intérêt pour sa valeur historique. Les recherches archéologiques révèlent la riche et profonde histoire qui s'est déroulée au Témiscouata et dans le territoire du parc. Depuis environ 9500 ans, les Amérindiens et leurs ancêtres occupent la région. Même si notre connaissance de cette vaste période temporelle est encore lacunaire, notamment pour les périodes anciennes (le Paléoindien et l'Archaïque), on voit tout de même une certaine continuité durant tous ces millénaires. Le Témiscouata aurait été surtout fréquenté par de petits groupes familiaux venus passer quelque temps au cours de leur ronde annuelle de nomadisme pour exploiter les ressources animales, végétales et minérales de la région.

La période du Sylvicole (3000 à 500 AA) est la mieux connue de toute la préhistoire. À cette époque, il semble y avoir une intensification de l'occupation du Témiscouata et un attrait marqué pour ses ressources naturelles. Les groupes humains semblent alors avoir des liens culturels privilégiés avec ceux peuplant la vallée de la rivière Saint-Jean (Nouveau-Brunswick et Maine). Cela se confirme durant la période historique où le Témiscouata est principalement vu comme le territoire de prédilection de la nation malécite. Encore à cette époque, les autochtones semblent fréquenter la région de manière saisonnière pour en exploiter ses ressources, pour participer à la traite des fourrures ou pour emprunter ses routes navigables et ses portages. Aux XIX^e et XX^e siècles, la présence autochtone est toujours manifeste, même si elle tend de plus en plus à être repoussée par la colonisation du territoire et l'exploitation industrielle de la forêt.

Thème 2 – L'exploitation du chert Touladi

Le patrimoine associé l'exploitation du chert Touladi présente aussi de l'intérêt lié à son importance historique. Tous les sites d'occupations autochtones connus dans le parc témoignent de l'exploitation du chert Touladi. Cette matière provient de deux immenses gisements de part et d'autre des lacs Touladi. Ces sources géologiques peu communes ont constitué des éléments très attractifs pour les groupes humains durant plus de neuf millénaires. Elles ont été des points d'ancrage importants sur le territoire et elles ont fortement contribué à la concentration des sites archéologiques dans le Témiscouata.

En plus des carrières où les blocs de chert étaient extraits, on retrouve aussi de nombreux ateliers de taille dans le parc et la région. Ces derniers sont souvent assez imposants si on

tient compte de la grande quantité de matériel lithique retrouvé sous forme d'éclats, de débris, de nucléus et d'outils.

Tous ces sites et leurs collections d'objets permettent de révéler les différentes étapes du processus de fabrication de l'outillage lithique. Ces méthodes ont pu évoluer à travers le temps pour s'adapter aux contextes, aux besoins et aux façons de faire propre à chaque culture amérindienne. En étudiant les technologies anciennes et leur évolution, c'est tout un pan du mode de vie de ces sociétés anciennes qui nous est révélé.

L'importance de cette ressource minérale est également démontrée du fait que les objets en chert Touladi ont voyagé en dehors des frontières du Témiscouata. La mobilité de ces produits culturels pouvait se faire au gré des déplacements de leurs fabricants, mais également par l'entremise des réseaux d'échanges entre groupes autochtones.

Thème 3 : La route des portages

Le patrimoine relatif à la route des portages présente aussi un intérêt pour sa valeur historique. L'utilisation des voies de communication, dont les cours d'eau du parc constituaient un point de jonction, remonte à des temps immémoriaux et a constitué un élément capital pour l'occupation humaine du Témiscouata et l'établissement de relations avec des communautés d'autres régions.

Durant la période historique, le Témiscouata et le territoire du parc continuent à être fréquentés par les voyageurs qui veulent transiter entre le fleuve Saint-Laurent et la côte Atlantique. Cette route d'eau et de portage sera d'une grande importance pour les autorités françaises et par la suite britanniques puisqu'elle permettait de relier les établissements de la vallée du Saint-Laurent jusqu'à ceux de la région de l'Acadie et des provinces maritimes. À la fin du Régime français, on aménage une route terrestre, le Portage du Témiscouata, reliant directement la tête du lac Témiscouata et le Saint-Laurent. Cette voie stratégique est périodiquement entretenue et réaménagée durant le Régime anglais, notamment lors des conflits avec les Américains. Elle fut par la suite transformée en chemin de fer et en route carrossable tels qu'on les connaît aujourd'hui. Ainsi, lorsqu'on emprunte certaines routes de la région en voiture ou en train, on perpétue sans s'en rendre compte une pratique millénaire.

Thème 4 : L'exploitation forestière et l'époque industrielle

Le patrimoine lié à l'exploitation forestière et l'époque industrielle présente aussi un intérêt historique pour son importance dans le développement de la région. Depuis le deuxième quart du XIX^e siècle, les débuts de l'exploitation de la forêt amorcent une époque qui sera marquée par la colonisation et l'industrialisation du Témiscouata.

Le territoire du parc fut un haut lieu de l'industrie forestière, la forêt fournissant le bois et les cours d'eau la force motrice pour transporter les billes. Ce travail nécessitait l'emploi de nombreux ouvriers, dont beaucoup ont demeuré dans des camps disséminés dans les limites du parc. De ces lieux d'habitations et leurs dépendances, il ne reste pratiquement

plus rien de visible aujourd'hui, sinon à titre de vestiges archéologiques enfouis dans le sol. En revanche, sont encore apparentes quelques traces de cette époque à travers le parc, dont les paysages transformés par la coupe forestière, les anciens chemins forestiers, des structures de pierre servant à retenir des estacades et les restes d'une ancienne écluse.

Également, des éléments de toponymie du parc contribuent à la valeur historique de ce patrimoine. On rencontre en effet de nombreux toponymes et de lieux-dits associés à l'industrie forestière. On retrouve notamment des mots d'origine anglaise qui ont été transformés à travers l'usage qu'en faisaient les travailleurs francophones. Cette toponymie est riche de sens et d'histoire et apporte au parc une couleur particulière évocatrice de cette époque.

Enfin, des personnages historiques, dont le curé Jean-Philippe Cyr et Joseph Viel, sont des témoins de cette période où la région s'est développée. Leur passage dans le parc et les traces qu'ils ont laissées illustrent cette histoire à laquelle ils ont pris part.

Thème 5: Grey Owl

Grey Owl est un personnage historique important pour le parc, même s'il n'a résidé dans la région qu'entre 1928 et 1931. Son séjour a été une période marquante pour l'homme qui a développé et approfondi à ce moment sa pensée écologique et ses talents d'écrivain. Ce sont les livres qu'il a rédigés durant son passage au Témiscouata et les deux courts-métrages tournés par l'Office national du film du Canada à l'intérieur des limites actuelles du parc qui ont été à l'origine de sa notoriété à l'échelle internationale. Malgré le cours laps de temps passé dans le secteur du parc, ce personnage en a marqué l'histoire et celle du mouvement écologiste. C'est donc un juste retour des choses qu'aujourd'hui ce territoire soit devenu une aire écologique protégée.

Thème 6 : Les activités traditionnelles sur le territoire du parc

La présence autochtone dans le parc a été jalonnée par des activités traditionnelles de chasse, pêche, cueillette et fabrication d'objets artisanaux. Leurs savoir-faire et leurs modes de vie en lien avec l'exploitation des ressources de la nature constituent des éléments importants de l'histoire du parc. Au XIX^e siècle, avec l'avènement de l'industrie forestière qui investit la région, les Malécites se font moins présents, mais continuent à fréquenter le secteur. À cette même époque, le territoire du parc devient également un lieu de villégiature, notamment pour des expéditions de chasse et de pêche par des notables et des membres de la bourgeoisie notamment. Ces expéditions étaient parfois faites en collaboration avec un guide malécite. La vocation récréative du lieu se poursuit au XX^e siècle où la chasse et la pêche tiennent également une place privilégiée. Après le déclin de la coupe du bois dans le territoire du parc, ce lieu est devenu l'endroit de prédilection pour profiter de la nature, attraper des poissons et traquer le gibier. Ces activités sont encore aujourd'hui des éléments importants pour les communautés régionales, même si la chasse est maintenant interdite dans le parc.

Conclusion de la valeur historique

Le patrimoine du parc témoigne d'une ancienneté d'occupation très importante et d'une grande richesse historique tant par la variété des contextes que par la profondeur des époques concernées. Cela illustre la continuité de cette présence humaine à travers les millénaires et l'évolution des sociétés qui ont de tout temps tissé des liens étroits avec leur environnement.

VALEUR IDENTITAIRE

Thèmes 1 et 2 : L'occupation autochtone et l'exploitation du chert Touladi

Le patrimoine associé à l'occupation autochtone et l'exploitation du chert Touladi présente un intérêt pour sa valeur identitaire. Les Premières nations, et plus spécifiquement la Première Nation Malécite, ont un attachement à ce patrimoine laissé par leurs ancêtres. Même si au cours des dix millénaires l'ethnicité, la culture et les territoires d'exploitation ont assurément beaucoup évolué, le patrimoine préhistorique témoigne de l'ancienneté de la présence des Autochtones et leur relation à ce territoire.

La région est durant la période historique le territoire privilégié de la nation malécite. Bien que leur origine se perde dans des temps immémoriaux, l'archéologie tend à démontrer une continuité culturelle qui pourrait attester la présence des Malécites et de leurs éventuels ancêtres depuis environ trois millénaires.

Le territoire du parc occupe également une place de choix dans l'esprit des Malécites par la présence des deux carrières de chert qui ont été intensément exploitées par les Amérindiens. Ces sources de pierre étaient jadis des points d'ancrage importants pour ces nomades qui fréquentaient le Témiscouata. Même si elles ne sont plus exploitées, elles demeurent encore aujourd'hui des symboles manifestes de cette présence humaine millénaire. Elles rappellent aussi leur lien profond avec ce territoire et c'est pourquoi elles possèdent une grande valeur identitaire.

Thème 3 - La route des portages

Le patrimoine lié à la route des portages présente également un intérêt pour sa valeur identitaire. L'importance historique des voies d'eau et de portages est un élément contributif à l'identité des communautés et institutions du Témiscouata et à l'attachement qu'elles entretiennent avec leur territoire et son histoire.

Dans le cas de la Première Nation Malécite, cette dernière s'est développée le long de ce vaste réseau de communication dont le parc constitue un des points névralgiques. Ce réseau lui a permis notamment de voyager vers d'autres régions, de fixer leur territoire d'exploitation le long de ces grandes voies d'eau, de favoriser les échanges avec d'autres groupes et de s'épanouir dans un mode de vie nomade. L'identité des Malécites se retrouve également à travers l'artisanat associé à cette route des portages, entre autres la fabrication de leurs fameux canots d'écorce.

Dans le cas des communautés locales et régionales, le lien identitaire est associé à l'importance historique de la route des portages et son rôle dans le développement du Témiscouata. Encore beaucoup d'éléments sont imprégnés par le fameux Portage du Témiscouata, notamment les municipalités érigées le long de cette ancienne voie au milieu du XIX^e siècle, le réseau viaire actuel dont une partie emprunte sensiblement le même chemin, ainsi que la toponymie.

Thème 4 : L'exploitation forestière et l'époque industrielle

Le patrimoine lié à l'industrie forestière et l'époque industrielle présente également un intérêt pour sa valeur identitaire. En effet, par son importance historique et son développement récent ce patrimoine constitue un témoin des éléments fondateurs de la région. De plus, encore plusieurs personnes vivantes ont connu l'époque des camps forestiers de la compagnie Fraser et ont travaillé dans le territoire actuel du parc. Également, beaucoup de familles possèdent un ancêtre ayant déjà occupé un métier lié à l'industrie forestière. Les souvenirs de ces temps pas si anciens sont encore gravés dans les mémoires de ceux et celles qui l'ont connue ou qui se la sont fait raconter. Mentionnons aussi que cette époque comporte également une aura particulière dans l'imaginaire collectif:

Le métier de forestier est peut-être celui qui a le plus marqué l'imaginaire des Québécois au cours des deux derniers siècles. Une profusion de récits, de contes et de légendes élèvent à la dimension du mythe des personnages de chair et d'os, doués d'une force peu commune ou d'une habileté extraordinaire, ne craignant ni Dieu ni diable, sauf parfois leur femme ou leur curé. Chaque région forestière connaît ses Jos Montferrant qui peuplent l'inconscient collectif. Cependant, l'image du bûcheron et du draveur de ce temps pas si lointain, d'avant la mécanisation, s'efface peu à peu des mémoires. Le souvenir si vivant, le récit plein de verve, souvent truculent [...] intéresse déjà l'ethnologue et le folkloriste, même s'il est contemporain de nos parents et grands-parents. (Fortin et Lechasseur 1993 : 409)

Thème 5 : Grey Owl

Le patrimoine lié à Grey Owl présente également un intérêt pour sa valeur identitaire. Cette valeur se reflète surtout pour le parc national du Lac-Témiscouata qui a vu en Grey Owl un personnage important et un ambassadeur des idéaux écologiques du parc. Sa présence historique dans le territoire du parc et le message dont il est porteur contribuent à l'identité du parc.

Thème 6 : Les activités traditionnelles sur le territoire du parc

Les activités traditionnellement menées sur le territoire du parc sont importantes pour l'identité de la Première Nation Malécite et des habitants de la région. Le territoire du parc a été pour ces communautés un lieu privilégié pour la chasse, la pêche, la cueillette et la villégiature. Le Festival du pointu, qui se tient à l'automne durant le temps de la pêche au corégone, est un exemple d'activité populaire et festive manifestant le sentiment d'attachement des pêcheurs au territoire et à ses ressources. Même si certaines de ces pratiques traditionnelles ne sont plus d'actualité, comme la chasse et la cueillette des

plantes qui sont interdites dans le parc, elles ont contribué et contribuent encore à forger un sentiment d'appartenance entre ces communautés et le territoire.

Conclusion de la valeur identitaire

La valeur identitaire associée au patrimoine du parc constitue un élément fondamental pour la construction et la consolidation de l'identité des diverses communautés locales et régionales. Cette identité est en partie tributaire de la richesse de l'histoire ancienne et récente du Témiscouata, de son contexte géographique stratégique et des activités que pratiquaient et pratiquent encore ses habitants. Cette identité est également forgée par les liens étroits qui ont toujours existé entre les humains et la nature du parc. Les multiples ressources patrimoniales du parc sont ainsi des symboles importants contribuant au lien d'attachement des communautés envers le territoire et le parc. Enfin, cette valeur patrimoniale est également valable pour le parc national du Lac-Témiscouata qui a choisi de s'identifier à au patrimoine culturel et d'en faire un élément fondamental de son identité.

VALEUR ÉDUCATIVE

Toutes les ressources patrimoniales du parc présentent un intérêt pour leur valeur éducative. L'expérience du contact direct avec le patrimoine créant une étroite proximité entre celui-ci et le visiteur favorise ainsi la transmission du savoir et la sensibilisation.

Dans le cadre de ses activités de mise en valeur, le parc a choisi de mettre de l'avant ce patrimoine exceptionnel au plus large public. C'est non seulement un aspect important pour le développement des activités du parc et sa mission d'éducation, mais également pour sa mission de conservation. En effet, comme les visiteurs constituent une menace potentielle pour ce patrimoine, il est nécessaire de les sensibiliser à son importance, à sa fragilité et au respect qu'on doit lui accorder.

Le Jardin des mémoires de la Terre-à-Fer constitue un ensemble d'aménagements de mise en valeur relatant les grandes périodes de l'occupation humaine du territoire. Il compte également une aire d'interprétation de l'archéologie. Ces installations et les activités qui seront réalisées sur place avec le public forment le cœur du programme d'éducation patrimonial du parc. Ces aménagements ont été réalisés en respectant le patrimoine archéologique présent sur le site et font de cet endroit un lieu incontournable pour les visiteurs du parc. On compte également diverses autres activités et lieux associés à la médiation culturelle dans le parc.

Tous les efforts et moyens investis dans la transmission du patrimoine sont des éléments cruciaux pour la préservation de toutes les valeurs patrimoniales du parc.

VALEUR SCIENTIFIQUE

Thèmes 1 et 2: L'occupation autochtone et l'exploitation du chert Touladi

Le patrimoine associé l'occupation autochtone et l'exploitation du chert Touladi présente un intérêt pour sa valeur scientifique. Les premières recherches archéologiques ont été menées dans les années 1960 et ont constitué un jalon important dans l'histoire de l'archéologie du Bas-Saint-Laurent, mais aussi pour le développement de la discipline au Québec. Les sites du parc ont été depuis ce temps des objets d'études privilégiés pour de nombreux archéologues et étudiants, et une grande quantité de travaux de recherche ont été réalisés sur ce patrimoine. Ces études ont permis de reconstruire de larges pans de l'histoire d'occupation de ce territoire. Ce sont ces connaissances qui donnent la richesse et la profondeur à ce patrimoine et qui contribuent à sa conservation et à sa mise en valeur. Il s'agit donc d'un élément très important pour le parc qui a pour mission de protéger cette ressource et de la diffuser au public. Or, malgré l'importance des travaux archéologiques passés, encore beaucoup reste à faire. Le territoire est vaste et on n'en connaît qu'une fraction. Certains aspects sont relativement bien cernés, comme les occupations datant du Sylvicole moven et supérieur, alors que d'autres demeurent nébuleux. C'est le cas notamment des établissements datant du Paléoindien, de l'Archaïque, du Sylvicole inférieur et de la période historique.

Outre l'archéologie, le patrimoine autochtone peut grandement bénéficier de recherches historiques sur des documents encore peu exploités par les chercheurs. La présence amérindienne durant la période historique est encore mal connue au Témiscouata et l'approfondissement de cette période d'occupation cruciale pour la Première Nation Malécite serait d'un grand intérêt.

Thème 3 - La route des portages

Le patrimoine lié à la route des portages présente également un intérêt pour sa valeur scientifique. Il réside encore d'intéressantes pistes de recherches pour approfondir le patrimoine associé à ce thème. On connaît encore assez peu les routes de portage à l'intérieur du parc, ni les sites archéologiques leur étant associés. Des études en archives pourraient également permettre de mieux cerner ce vaste réseau dont le Témiscouata constituait un carrefour névralgique. Enfin, l'étude approfondie des collections archéologiques, notamment les artefacts en matériaux exogènes, peut également mener à une meilleure compréhension des réseaux d'échanges qui étaient grandement favorisés par ces voies de communication.

Thème 4 : L'exploitation forestière et l'époque industrielle

Le patrimoine associé à l'exploitation forestière et l'époque industrielle présente également un intérêt pour sa valeur scientifique. Il n'a encore fait l'objet que de très peu de recherches malgré un grand potentiel dans plusieurs disciplines. Les recherches historiques concernant les camps de bûcherons, l'exploitation de la forêt du parc et son occupation durant l'époque industrielle sont encore peu développées. Il en est de même également pour l'archéologie qui constitue une mine d'informations pour cette époque

qui n'a pas laissé beaucoup d'écrits concernant la vie sur les camps et les occupations sur le territoire du parc. Même si on retrouve plusieurs sites associés à l'industrie forestière, à ce jour aucun d'entre eux n'a fait l'objet de recherches approfondies.

Également, plusieurs personnes ayant vécu dans les derniers temps de l'époque des camps forestiers conservent dans leur mémoire de précieuses et inédites données. L'ethnographie est donc un champ de recherche très prometteur permettant de mener des enquêtes orales auprès des aînés de la région. Ils détiennent un savoir de première main sur l'histoire de ces camps, les techniques et méthodes associées à l'industrie forestière, l'occupation du territoire et les modes de vie qui prévalaient à cette époque. Cependant, il faut se rappeler que ces personnes ne sont pas éternelles et viendra un jour où cette avenue de recherche ne sera plus applicable.

Thème 5: Grey Owl

Le patrimoine associé à Grey Owl présente également un intérêt pour sa valeur scientifique. Le personnage est bien connu par ses écrits, mais il serait pertinent de consulter également les archives régionales pour vérifier les données qui pourraient concerner Grey Owl. Également, l'archéologie pourrait être une avenue de recherche intéressante en explorant les lieux où il a habité dans le parc. Cela permettrait de préciser l'emplacement de ses campements et d'étudier le personnage sous un jour nouveau.

Thème 6 : Les activités traditionnelles sur le territoire du parc

Le patrimoine associé aux activités traditionnelles sur le territoire du parc présente aussi un intérêt pour sa valeur scientifique. En effet, l'ethnographie et l'ethnohistoire sont des disciplines permettant d'en connaître davantage sur la manière dont les Autochtones, et plus particulièrement la Première Nation Malécite, occupaient ce territoire durant la période historique. Leurs activités et leur savoir-faire peuvent être étudiés via les traditions toujours vivantes, ainsi que par des enquêtes orales auprès de ceux qui conservent en leur mémoire les souvenirs d'une époque révolue. Ces recherches peuvent également porter sur les activités traditionnelles pratiquées par les gens de souche euroquébécoise. L'histoire écrite et l'ethnographie sont alors des sources privilégiées pour mieux connaître cet aspect du patrimoine culturel du parc.

Conclusion de la valeur scientifique

Le patrimoine culturel du parc possède une profonde valeur scientifique et une multitude d'avenues sont possibles pour en développer les connaissances. Il réside donc encore aujourd'hui un fort potentiel pour développer des projets de recherche novateurs permettant d'approfondir notre savoir sur ces multiples éléments qui constituent la richesse du parc. La recherche scientifique est également cruciale pour la conservation et la diffusion du patrimoine du parc. Mieux les ressources culturelles seront connues, plus leur conservation sera efficace et plus les activités éducatives pourront s'appuyer sur des données riches et variées.

VALEUR ÉCONOMIQUE

Toutes les ressources patrimoniales du parc présentent un intérêt pour leur valeur économique. Le patrimoine est un élément fondamental pour le développement du tourisme d'apprentissage et pour donner une couleur et une âme particulières au parc. À travers diverses activités offertes aux visiteurs, le patrimoine peut contribuer à l'offre de services du parc et attirer une clientèle intéressée par la découverte du patrimoine culturel. Ce dernier constitue donc un élément important pour la mise en marché et la viabilité économique de l'institution.

Le patrimoine du parc pourrait également avoir une valeur économique pour des individus et institutions extérieures au parc et qui voudraient également réaliser des activités de recherches ou à vocation touristique.

Il importe toutefois que cette valeur économique ne rentre pas en conflit avec les autres valeurs patrimoniales. En effet, l'intérêt économique du patrimoine ne peut être réellement durable et optimal que dans une perspective de conservation et d'encouragement de toutes les autres valeurs patrimoniales.

VALEUR PAYSAGÈRE

Thème 2: L'exploitation du chert Touladi

Le patrimoine lié à l'exploitation du chert Touladi présente aussi un intérêt pour sa valeur paysagère. Les deux carrières lithiques sont les seuls vestiges massifs de l'occupation autochtone à être visibles à la surface. On peut voir notamment des affleurements rocheux ayant été exploités par les Amérindiens, ainsi qu'une transformation de la topographie résultant de l'amoncellement de débris de chert et d'anciennes fosses creusées pour extraire la matière première. C'est principalement la carrière CkEe-26, située sur la montagne du Serpent, qui offre le point de vue le plus intéressant. Les affleurements sont bien visibles et un sentier pédestre intitulé le sentier de la Montagne de Chert passe à proximité. La carrière CkEe-28 est quant à elle située en retrait dans la forêt, à l'est du Petit lac Touladi et est beaucoup moins visible. En effet, la plupart de ses lits de chert sont enfouis sous les sédiments. Enfin, soulignons que les deux carrières ont été classées comme Site géologique exceptionnel par le ministère des Ressources Naturelles du Québec (MRN).

Thème 3 : L'exploitation forestière et l'époque industrielle

Le patrimoine lié à l'industrie forestière et l'époque industrielle présente aussi un intérêt pour sa valeur paysagère. L'exploitation de la forêt et l'aménagement de camps forestiers et autres infrastructures ont transformé le paysage vernaculaire du parc. La forêt d'aujourd'hui porte encore les traces de la coupe intensive de bois et, ici et là, on voit des clairières artificielles qui sont les reliques d'anciens camps et aménagements aujourd'hui disparus. La présence de chemins forestiers et de vestiges encore visibles (écluse, structures de pierres de la rivière Touladi) contribue également à évoquer la marque humaine dans les paysages. Enfin, la présence d'une paroi de calcaire en bordure du lac

Témiscouata ayant été exploitée au XIX^e siècle pour la fabrication de chaux constitue également un élément culturel d'intérêt dans le panorama du parc.

Conclusion de la valeur paysagère

Même si l'identification du patrimoine paysager culturel n'en est encore qu'à un stade embryonnaire dans le parc, il apporte une valeur importante en évoquant les traces de l'histoire dans son panorama. Les carrières de chert permettent de rendre compte en un coup d'œil d'une présence humaine plusieurs fois millénaire, alors que les vestiges de l'époque industrielle rappellent cette histoire plus récente et la transformation de l'environnement par les humains. Ces paysages nous rappellent aussi que les traces qu'on laisse aujourd'hui peuvent marquer la nature pour les siècles à venir.

VALEUR ETHNOLOGIQUE

Thème 6 : Les activités traditionnelles sur le territoire du parc

Le patrimoine associé aux activités traditionnelles sur le territoire du parc présente un intérêt pour sa valeur ethnologique. Encore aujourd'hui, des individus perpétuent des activités traditionnellement tenues dans le territoire du parc. Cette transmission de génération en génération constitue une richesse d'une grande valeur et contribue à rendre le patrimoine vivant. Ces activités sont de multiples natures.

On retrouve d'abord tout le patrimoine immatériel lié aux légendes, contes, folklore et savoir-faire artisanaux qui se transmettent entre individus.

On retrouve également les pratiques traditionnelles de pêche. Il existe même un festival de pêche au corégone qui se pratique dans la rivière Touladi à la période de fraie de ce poisson. Le Festival du pointu est un événement populaire empreint de fêtes et de plaisirs gastronomiques.

Le parc est depuis la préhistoire un lieu d'habitation en nature, tradition qui s'est perpétuée jusqu'à aujourd'hui, les chasseurs-cueilleurs nomades ayant été remplacés par les plaisanciers et les amants de la nature. Le parc continue cette tradition en aménageant le territoire pour la randonnée, la baignade, les excursions de canots, le camping et autres activités en nature. Il participe donc ainsi au maintien d'activités qui ont caractérisé ce territoire depuis de nombreuses générations.

En résumé :

- Les valeurs patrimoniales énoncent explicitement les points forts qui marquent l'importance du patrimoine culturel du parc. La préservation de ces valeurs patrimoniales constitue le principal objectif du plan de gestion.
- La gestion par les valeurs est une alternative intéressante à la gestion où l'accent est mis surtout sur la conservation matérielle du patrimoine.
- Certaines valeurs patrimoniales s'appliquent à toutes les ressources culturelles du parc, alors que d'autres peuvent être spécifiques à certaines.
- La préservation des valeurs patrimoniales est rendue possible grâce à la politique de gestion et ses outils, lesquels sont présentés dans la section suivante.

6- LA POLITIQUE DE GESTION DU PATRIMOINE CULTUREL

La politique de gestion du patrimoine du parc se décline à plusieurs niveaux qui seront présentés du général vers le particulier. Tout d'abord, on retrouve un énoncé général de cette politique qui exprime la vision du parc relativement à la gestion de son patrimoine culturel. À celle-ci viennent s'adjoindre les lignes directrices, lesquelles explicitent le cadre normatif relatif aux orientations, décisions et actions du parc envers son patrimoine culturel. Enfin des outils de gestions ont été créés afin de faciliter la gestion du patrimoine. On parle notamment d'indices de gestion des sites patrimoniaux, d'une fiche de suivi de l'intégrité des sites et d'une fiche descriptive synthèse.

La politique de gestion doit définir, de façon globale, les principes et les lignes directrices qui guideront l'utilisation, l'interprétation, les interventions physiques, et les mesures palliatives ou de sauvetage (si besoin est) dans le site. Elle doit traiter de la structure de gestion et du protocole décisionnel concernant les nouvelles activités dans le site. Elle doit également assurer le suivi et le réexamen du plan. (Sullivan 1997 : 22)

Toute la politique de gestion est élaborée dans l'intention de préserver les valeurs patrimoniales des ressources culturelles du parc.

Figure 7 : Schéma explicatif résumant la politique de gestion patrimoniale du parc

Énoncé de la politique de gestion - La gestion intégrée

- Description du concept de gestion intégrée
- Présentation des objectifs de la gestion intégrée



Lignes directrices pour la gestion intégrée

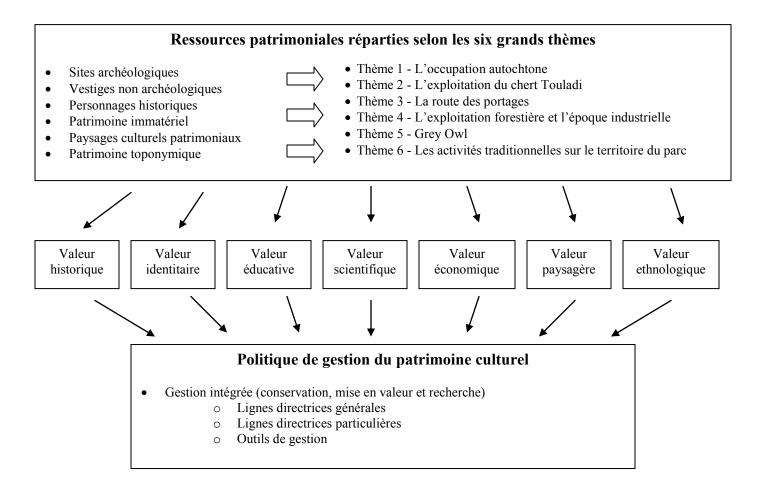
- Lignes directrices générales définissant les grands principes guidant la politique de gestion du parc
- Les lignes directrices particulières sur les différents aspects du patrimoine et de sa gestion
- Guide pour les décisions et actions en matière de patrimoine



Outils de gestions

- Outils aidant à la gestion du patrimoine et à l'application des lignes directrices :
 - Indices de gestion des sites patrimoniaux
 - o fiche de suivi de l'intégrité des sites patrimoniaux
 - o Fiche synthèse des sites archéologiques

Figure 8 : Schéma explicatif résumant toutes les parties du plan de gestion patrimonial



ÉNONCÉ DE LA POLITIQUE : LA GESTION INTÉGRÉE

L'esprit de la politique qui guide la gestion du patrimoine culturel du parc est celui de la gestion dite « intégrée ». La gestion intégrée s'applique à toutes les activités qui ont un impact sur les ressources culturelles dont Parcs Québec a la responsabilité.

Ce concept rappelle dans un premier temps que le patrimoine culturel fait partie intégrante du parc et de sa mission de conservation et d'éducation. Comme pour l'ensemble des établissements de la Sépaq, le patrimoine culturel constitue donc une ressource à part entière, au même titre que le patrimoine naturel. Il est donc considéré dans la gestion globale du parc et participe à la vision d'ensemble de cette institution.

La gestion intégrée signifie également que la conservation, la mise en valeur et la recherche doivent être considérées ensemble dans toute décision et action touchant directement ou indirectement le patrimoine. Ces trois axes fondamentaux sont des éléments agissant de façon synergique en se renforçant et en se valorisant les uns les autres. Dans cette perspective, leur réunion devient ainsi supérieure à la somme des trois parties.

La conservation

Le patrimoine culturel est une ressource non renouvelable et soumise à de nombreuses sources de menaces. La préservation de son intégrité est essentielle pour rendre optimales les activités de recherche et la mise en valeur patrimoniale.

La mise en valeur

La diffusion et l'éducation favorisent la conservation via la sensibilisation du public et la création d'un sentiment d'appartenance envers le patrimoine. La mise en valeur est alimentée quant à elle par la recherche et les données qu'elle génère.

La recherche

L'acquisition de connaissances contribue à la conservation dans la mesure où plus une ressource est connue, mieux elle pourra être protégée et gérée. Le patrimoine du parc étant à bien des aspects encore mal connu, la recherche est nécessaire pour développer notre savoir et le diffuser auprès des visiteurs. De plus, dans le cas de l'archéologie, il s'agit d'une ressource patrimoniale cachée sous la surface, ce qui complexifie sa mise en valeur. Les activités de recherches permettent cependant de livrer leur contenu et leurs secrets l'espace d'un moment et de les rendre conséquemment beaucoup plus accessibles aux visiteurs.

Idéal et réalité

Dans un idéal, la gestion intégrée ne poserait jamais de problèmes et serait en tout temps mise pleinement de l'avant. Toutefois, la réalité est souvent plus complexe et le manque de moyens financiers est un des facteurs limitatifs les plus fréquents. C'est pourquoi le

concept de gestion intégrée ne doit pas être perçu comme un élément rigide et immuable, mais plutôt comme étant flexible et adaptatif. Il s'agit d'un but à atteindre, mais sur la voie duquel il peut exister toute une gamme de situations intermédiaires. En effet, chaque cas est distinct et n'est pas forcément idéal pour l'intégration optimale des volets conservation, mise en valeur et recherche. En revanche, il est toujours possible de réfléchir dans une perspective de gestion intégrée et de se questionner à savoir dans quelle mesure il est possible d'appliquer ou non le concept. Le simple fait d'en avoir conscience incite à trouver des avenues qui n'auraient peut-être pas été considérées autrement. Parfois, simplement de faire en sorte que l'un des trois volets ne nuise pas aux deux autres constitue déjà une avancée importante dans l'application d'une gestion intégrée.

Objectifs de la gestion intégrée

- Préserver les valeurs patrimoniales.
- Énoncer clairement l'importance de l'intégration des volets conservation, mise en valeur et recherche.
- Mieux évaluer les impacts des situations, décisions et actions relativement aux trois volets.
- Permettre d'aller au-delà d'une gestion basée surtout sur la conservation *in situ* du patrimoine.
- Évaluer les motifs et les éventuelles alternatives dans les cas où l'intégration des trois volets ne serait pas réalisable.

En résumé:

- La gestion intégrée sous-entend que le patrimoine culturel est une ressource primordiale intégrée au parc et qu'il est considéré dans l'ensemble des décisions qui le touchent directement ou indirectement.
- La gestion intégrée met en relation la conservation, la mise en valeur et la recherche comme étant trois volets essentiels pour assurer une gestion optimale et durable du patrimoine.
- Chacun des volets vient renforcer les deux autres.
- La gestion intégrée n'est pas applicable de manière optimale dans tous les contextes. Or, toute situation peut néanmoins être évaluée dans une optique de gestion intégrée et ainsi tenter d'appliquer le concept autant que possible.
- La politique de gestion intégrée se traduit plus concrètement à travers les lignes directrices présentées dans la section suivante.

LIGNES DIRECTRICES POUR LA GESTION INTÉGRÉE DU PATRIMOINE CULTUREL

Les lignes directrices constituent le cadre normatif concernant la gestion du patrimoine culturel du parc. Elles se divisent en deux grandes catégories. La première énonce les orientations générales sous forme de sept grands principes, alors que la seconde rassemble les orientations particulières aux différents aspects du patrimoine et de sa gestion.

LIGNES DIRECTRICES GÉNÉRALES

1 - Préserver les valeurs patrimoniales

Toute action devrait être faite dans la perspective de protéger les valeurs d'une ressource patrimoniale. Ce sont ces valeurs qui donnent l'importance, le sens et la substance au patrimoine et qui contribuent à forger l'identité du parc.

2 - Connaître avant d'intervenir (principe de prudence)

La gestion du patrimoine culturel passe par la connaissance, car on ne peut protéger ce que l'on ignore. Ainsi, avant de prendre toute décision et d'entreprendre toute action pouvant entraîner une menace au patrimoine, il convient d'être bien au fait de la situation et, si nécessaire, de prendre les moyens qu'il faut pour remédier au manque de connaissances.

3 - Intervention minimale

Ce principe stipule qu'il est préférable de préserver la ressource patrimoniale *in situ* sans affecter son intégrité. Selon le contexte, différents moyens peuvent être envisagés pour assurer cette intégrité. Dans les cas où la conservation *in situ* n'est pas possible, il convient alors de procéder aux mesures d'atténuation requises en se limitant à celles nécessaires.

Toutefois, pour des motifs de recherche ou de mise en valeur, il peut être justifié de procéder à des interventions même si un site patrimonial n'est pas menacé (ex. recherches archéologiques, installation d'infrastructures d'interprétation, etc.).

4 - Suivi de l'intégrité du patrimoine

Le patrimoine culturel, notamment archéologique, doit faire l'objet d'un suivi périodique pour en évaluer son état, son intégrité et les menaces potentielles pouvant l'affecter. Les résultats de chaque suivi doivent être consignés, conservés et accessibles aux gestionnaires du parc.

<u>5 - Enrayer et atténuer les sources de menaces</u>

Lorsque des menaces envers le patrimoine sont détectées ou appréhendées, il convient de prendre les moyens nécessaires pour les enrayer ou, si cela s'avère impossible, les atténuer autant que possible.

6 - Révision périodique du plan de gestion

Le plan de gestion ne constitue pas un ensemble immuable et statique. Il est conçu comme un document dynamique pouvant être révisé au gré de l'évolution de notre connaissance du patrimoine, des valeurs patrimoniales et du contexte de gestion. Une révision devrait être faite au moins une fois à chaque cinq ans.

7 - Participation et intégration

Le patrimoine culturel étant une ressource collective, il prend tout son sens et sa valeur avec la participation des diverses communautés qui ont un lien direct ou indirect avec celui-ci. Ce principe stipule que la gestion du patrimoine a tout a gagner d'intégrer les membres de ces communautés et leurs représentants en les consultant et les faisant participer au processus de gestion intégrée (conservation, mise en valeur et recherche).

8 – Diffusion et transparence

Le patrimoine culturel, en tant que ressource collective, prend toute sa valeur lorsqu'il est transmis au public. Il favorise le sentiment d'appartenance et participe à la mission d'éducation du parc. Également, pour la conservation des éléments fragiles du patrimoine, il est souvent préférable de sensibiliser les gens à leur protection plutôt que de les cacher au public. L'information transmise peut être diffusée avec discernement, mais une personne bien informée est plus susceptible de devenir un agent favorable pour la sauvegarde du patrimoine.

LIGNES DIRECTRICES PARTICULIÈRES

Protocole décisionnel en matière de patrimoine culturel

- Toute décision en matière de patrimoine doit se faire en respect du plan de gestion patrimonial.
- L'archéologue du parc ou un professionnel qualifié devrait avoir été consulté avant de prendre une décision impliquant le patrimoine culturel.
- Toute décision en matière de patrimoine relève ultimement du directeur ou du responsable de la conservation et de l'éducation du parc.

Révision périodique du plan de gestion patrimonial

- Le plan de gestion patrimonial et son contenu ne sont pas immuables et doivent faire l'objet de révisions périodiques pour s'assurer qu'ils sont à jour et répondent bien aux besoins du parc.
- Une révision générale devrait être réalisée minimalement à tous les cinq ans.
- Au besoin, une révision d'une partie du plan de gestion peut être faite à tout moment.
- Les outils de gestion, notamment les fiches synthèses des sites et les fiches de suivi de leur état, devront être mises à jour automatiquement dès l'apparition de nouvelles données pertinentes. Ces outils sont essentiels pour la gestion du patrimoine et doivent pour cela être à jour.

Lignes directrices pour la conservation du patrimoine culturel

Conservation des sites patrimoniaux

- Ne pas favoriser l'exécution de travaux d'excavation là où se trouvent des sites patrimoniaux ou s'il y a un potentiel de découvertes élevé.
- Privilégier une approche préventive plutôt que réactive aux menaces.
- Favoriser la conservation in situ des sites patrimoniaux.
- Favoriser la conservation de l'environnement naturel des sites patrimoniaux.
- Réaliser des suivis périodiques des sites patrimoniaux afin de vérifier leur état de conservation et les menaces potentielles ou effectives pesant sur eux.
- Chaque suivi doit faire l'objet d'un rapport consigné et archivé permettant de constater l'évolution de l'état des sites. Un premier constat général devra être réalisé l'année de l'ouverture du parc et, par la suite, des suivis périodiques

devront être faits. Ces suivis devraient être réalisés idéalement à chaque trois ans, mais certains sites fragiles ou davantage sensibles aux menaces pourraient faire l'objet de visites plus fréquentes. Le rythme des visites sera établi lors du premier constat et pourra en tout temps être modifié en fonction des besoins.

- Favoriser une surveillance plus soutenue des sites patrimoniaux les plus à risque, notamment celui de la Terre-à-Fer et la carrière de chert de la montagne du Serpent. Cette surveillance pourrait prendre différentes formes (caméras, gardesparc patrouilleurs, suivi régulier durant la haute saison, etc.).
- Donner une formation à tout le personnel du parc afin qu'il soit au fait de la réalité du patrimoine et qu'il sache comment assurer sa protection dans le cadre de ses fonctions. Le concept de gestion intégrée signifie que tout le personnel peut jouer un rôle positif envers le patrimoine culturel. Cela peut notamment se faire en informant et en sensibilisant le public ou demeurant vigilant quant aux diverses sources de menaces. Bien entendu, certains emplois sont davantage liés au patrimoine que d'autres et la formation peut alors être adaptée en conséquence.
- Établir un périmètre de protection de 100 m de rayon autour des limites de chaque site patrimonial. Ce périmètre stipule simplement qu'il faut être davantage vigilant dans cette zone, car la superficie des sites n'est pas toujours convenablement circonscrite.
- Lors de découvertes fortuites de sites archéologiques, en informer dans les délais les plus brefs le ministère de la Culture et des Communications en remplissant la fiche d'avis de découverte (http://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=5295).

Plan d'action pour la conservation des sites patrimoniaux

- À la suite du premier constat de l'état général des sites patrimoniaux du parc, une liste sera dressée des menaces effectives et potentielles. Il sera alors nécessaire d'établir les priorités quant à ces menaces et les mesures pour les contrer ou les atténuer. La priorisation doit tenir compte de plusieurs critères, dont la nature du site, l'intensité des menaces et l'état de conservation de la portion résiduelle. Ainsi, si un site est déjà presque entièrement détruit, il pourrait ne pas être priorisé par rapport à d'autres sites qui seraient moins menacés. Cela devra prendre la forme d'un plan d'action réaliste en fonction des moyens à la disposition du parc.
- Intégrer le patrimoine culturel au plan de protection (inclus dans le plan de conservation du parc).

Infractions aux règlements concernant le patrimoine culturel

Les visiteurs du parc peuvent être une source importante de menaces par les gestes qu'ils posent et qui peuvent s'avérer préjudiciables au patrimoine culturel. On peut consulter en annexe 2 la réglementation spécifique au patrimoine culturel. Voici une liste non

exhaustive des infractions bénignes et sérieuses, ainsi que les mesures à prendre lorsque ces infractions sont constatées 10 :

<u>Infractions bénignes</u>: chercher des artefacts en surface sans les ramasser, ramasser des artefacts en surface et les remettre en place,

Mesures à prendre dans les cas de gestes bénins

- o Leur expliquer l'illégalité de leurs actions, les conséquences sur le patrimoine et s'assurer qu'ils cessent tout geste préjudiciable.
- O Documenter les faits et gestes au moyen d'un court rapport et le remettre dès que possible au Responsable de la conservation et de l'éducation du parc.

<u>Infractions sérieuses</u>: creuser le sol, réaliser des fouilles clandestines, entrer clandestinement dans une aire de recherche archéologique, utiliser un détecteur de métal, ramasser et conserver des artefacts enfouis ou en surface, marcher sur les carrières de chert, extraire du chert des carrières, ramasser de la matière première en surface (blocs épars ou galets), détruire ou vandaliser des ressources patrimoniales.

Mesures à prendre dans les cas de gestes sérieux

- O S'assurer de la présence d'un garde-parc patrouilleur, idéalement un assistant à la protection de la faune, afin qu'il puisse prendre en note l'identité des contrevenants.
- Leur expliquer l'illégalité de leurs actions et s'assurer qu'ils cessent tout geste préjudiciable.
- S'ils ont prélevé des artefacts ou autres biens patrimoniaux, leur demander de les rendre, même s'il n'est pas possible de procéder à une saisie officielle.
- O Documenter les faits et gestes, ainsi que leur gravité au moyen notamment d'un rapport écrit et de supports photographiques.
- Rapporter l'incident dès que possible au Responsable de la conservation et de l'éducation du parc.
- Envoyer dès que possible le rapport d'incident à la direction régionale du MCC.

Divulgation de l'emplacement des sites patrimoniaux aux visiteurs

La divulgation de l'emplacement des sites patrimoniaux aux visiteurs est une question importante. En effet, ceux-ci constituent une source potentielle de menaces, mais sont en revanche les principaux intéressés pour les activités de mise en valeur et pour les efforts de sensibilisation. Qui plus est, tous les sites ne sont pas identiques et certains sont plus sensibles aux menaces anthropiques que d'autres. Ainsi, face à ces tendances, le parc choisit de suivre le principe selon lequel il est généralement préférable d'informer et de

64

¹⁰ Voir l'annexe 3 pour consulter la fiche de constat d'infraction relativement au patrimoine culturel.

sensibiliser le public plutôt que de lui cacher la réalité. En revanche, cela ne signifie pas qu'il faut tout dévoiler, car la conservation des sites pourrait en être menacée. Voici donc les orientations générales qui pourront éventuellement être adaptées aux besoins et selon le contexte :

- Éviter de donner l'emplacement précis des sites archéologiques sur des cartes ou de manière *in situ* (ex. panneau, Parc Parcours), sauf évidemment dans le cas d'activité de recherche avec public ou si une mise en valeur le justifie (ex. le Jardin des Mémoires à la Terre-à-Fer).
- Lorsqu'il faut parler de l'emplacement d'un site ou d'un ensemble de sites, privilégier une zone plus vaste, aux limites imprécises, plutôt qu'un point précis.
- Advenant la visite d'un site en particulier, privilégier alors une activité avec un guide dans laquelle il peut sensibiliser les visiteurs sur les comportements respectueux à adopter, sur la fragilité des sites et la conservation du patrimoine.
- Il importe de s'assurer que la présence des visiteurs n'occasionne pas de préjudice à l'intégrité des sites (érosion par piétinement, vol, vandalisme, détérioration de l'environnement immédiat, etc.) et de rapporter toute menace ou infraction identifiée.
- Les carrières lithiques sont les sites les plus sensibles du parc et leur visite pourrait être envisageable seulement en respectant rigoureusement les deux points précédents. Il pourrait également être justifié de demander un consentement écrit des visiteurs stipulant qu'ils s'engagent à ne pas retourner seuls sur les carrières, de ne prélever aucune matière lithique et de ne pas inciter d'autres à le faire.
- Dans le cas du sentier de la Montagne-de-Chert, les visiteurs seront conscients qu'une carrière de chert se trouve dans les parages. Il serait alors pertinent de mettre une indication à l'entrée du sentier et dans le programme de Parc Parcours indiquant que c'est une zone archéologique sensible et de leur rappeler, une fois de plus, de se conformer aux règlements et de ne pas sortir des sentiers.

Conservation des collections archéologiques

- À court terme, l'aménagement d'une réserve et le rapatriement des collections archéologiques des sites du parc ne font pas partie du mandat du parc. Cette question pourra toutefois être traitée à nouveau dans le futur.
- Toute collection archéologique ou ethnologique entreposée au parc pour des fins de mise en valeur ou de recherche doit l'être dans des conditions sécuritaires pour l'intégrité des objets et respecter les normes en vigueur.

Protocoles d'intervention lorsque des impacts négatifs sont constatés ou appréhendés

Protocole d'intervention lorsque des impacts négatifs menacent un secteur n'ayant aucun site patrimonial connu 11

La majorité des sites patrimoniaux du parc reste à découvrir. C'est pourquoi il importe de considérer le potentiel de découvertes dans le cadre de travaux d'aménagements ou de tout autre contexte pouvant causer d'éventuels impacts négatifs à des sites patrimoniaux dont l'existence n'est pas encore connue. Dans de tels contextes, les critères d'intervention à respecter se présentent dans l'ordre suivant :

- a. Tout aménagement, action humaine ou naturelle prévisible à l'avance et causant potentiellement des impacts négatifs, immédiats ou différés, sur un secteur sans site patrimonial connu devrait faire l'objet d'un inventaire archéologique en vue de vérifier la présence ou l'absence de sites. Ces recherches doivent se faire avant que les impacts négatifs ne soient effectifs. Si la menace survient sans avoir été appréhendée, il convient alors de procéder le plus rapidement possible aux recherches de sites. La démarche d'intervention pour l'inventaire est à adapter selon le contexte et le potentiel de découvertes, mais prendra généralement la forme de sondages archéologiques et d'inspections visuelles. Ce critère d'intervention peut toutefois s'avérer non applicable dans les cas suivants :
 - Si des recherches préalables ont clairement démontré que le secteur touché par les menaces était exempt de sites patrimoniaux.
 - S'il a été démontré que le secteur touché par les menaces est déjà irrémédiablement bouleversé et qu'aucun site archéologique ou parcelle de site ne peut avoir été préservé à cet endroit.
 - Si pour toute autre raison, il a été démontré que le secteur touché présente un potentiel de découvertes archéologiques nul ou extrêmement faible.
- b. Si l'inventaire archéologique n'a mené à aucune découverte de sites, les aménagements ou autres sources de menaces peuvent survenir sans risques pour le patrimoine culturel. Si un ou plusieurs sites sont découverts, il faut alors se référer à la procédure énoncée dans le « Protocole d'intervention lorsque des impacts négatifs menacent un site patrimonial connu ».

-

¹¹ Cela inclut également tout site patrimonial, qu'il soit reconnu ou non comme site archéologique.

Protocole d'intervention lorsque des impacts négatifs menacent un site patrimonial connu

Dans le cadre de travaux d'aménagements ou de tout autre contexte où des impacts négatifs sur un site patrimonial connu sont constatés ou appréhendés, les critères d'intervention à respecter se présentent dans l'ordre suivant :

- a. Procéder à l'évaluation préalable des impacts négatifs avant que ceux-ci ne puissent affecter le site en question. Cette mesure préventive permet d'éviter de devoir corriger une situation problématique avant qu'elle ne survienne. Cette évaluation doit circonscrire le plus précisément possible la nature des menaces, leur ampleur et la superficie du site concerné. Pour ce faire, il peut s'avérer nécessaire de documenter davantage le site afin de préciser sa nature, sa complexité, son étendue, son intégrité et son importance pour la recherche et la mise en valeur. La démarche d'intervention pour l'évaluation est à adapter selon le contexte et le type de ressource patrimoniale menacée.
- b. Dans les cas où la menace survient sans avoir été appréhendée, il convient alors d'en évaluer les impacts négatifs le plus rapidement possible selon les modalités explicitées dans le point précédent.
- c. Il est préférable de conserver le site *in situ* en annulant la source de menaces ou en protégeant adéquatement le site desdites menaces. Ce critère d'intervention peut toutefois s'avérer non applicable dans les cas suivants :
 - Si le site est menacé par des facteurs naturels ou humains ne pouvant être annulés.
 - Si les aménagements projetés ne peuvent être déplacés ou modifiés pour des motifs raisonnables.
 - Si la conservation *in situ* apparaît impossible, inadéquate, trop complexe, trop dispendieuse ou causant elle-même des impacts négatifs sur le site.
 - Pour des motifs d'acquisition de connaissances en lien avec le programme de recherche du parc (inclus dans le plan de conservation).
 - Pour des motifs de mise en valeur du patrimoine en lien avec le plan d'éducation du parc.
- d. Si les impacts négatifs ne peuvent être totalement annulés, des mesures d'atténuation devront alors s'appliquer là où les menaces persistent. La nature de ces mesures est à évaluer pour chaque contexte particulier et chaque type de ressource patrimoniale.

- e. Dans le cas de sites archéologiques, les mesures d'atténuation prendront habituellement la forme de fouilles afin de procéder au dégagement du site. La fouille doit idéalement se limiter aux secteurs menacés, permettant ainsi la préservation *in situ* de la portion résiduelle du site. Il importe d'allouer à cette intervention les moyens et le temps nécessaires pour assurer la fouille adéquate du site et l'analyse des données archéologiques qui en découlent. La fouille peut s'étendre au-delà des secteurs menacés dans les cas suivants :
 - Si un élément important du site s'étend au-delà du secteur menacé et qu'il est nécessaire qu'il soit fouillé en entier pour sa conservation ou pour la compréhension du site;
 - Pour des motifs d'acquisition de connaissances en lien avec le programme de recherche du parc (inclus dans le plan de conservation);
 - Pour des motifs de mise en valeur du patrimoine en lien avec le plan d'éducation du parc.
- f. Dans les cas de sites considérés comme ayant une moindre importance, notamment ceux dont l'intégrité est très mauvaise, ils pourront faire l'objet de mesures plus souples si on fait la démonstration que cela n'affectera pas négativement l'acquisition de connaissances et les valeurs patrimoniales du site. Ces mesures pourront prendre différentes formes selon le contexte (surveillance archéologique durant les travaux, fouille restreinte, collecte de surface, documentation de la ressource patrimoniale avant sa destruction ou son altération, etc.).
- g. Les autorités compétentes en matière de patrimoine peuvent juger de l'importance des impacts négatifs et adapter en conséquence les mesures visant à les écarter ou les atténuer. Par exemple, la découverte d'un petit chablis ne nécessitera pas forcément les mêmes mesures qu'une érosion active des berges d'un site.

Lignes directrices pour la recherche sur le patrimoine culturel

Activités de recherche (général)

- Favoriser les activités de recherches permettant également de contribuer à la mise en valeur et à la conservation du patrimoine (gestion intégrée).
- Concernant les avenues de recherche, se référer au plan quinquennal du programme de recherche inclus dans le plan de conservation du parc.

- À l'échéance du plan quinquennal du programme de recherche, faire un bilan des projets ayant été mis sur pieds et proposer un nouveau plan quinquennal en fonction des axes prioritaires du parc.
- Favoriser les approches multidisciplinaires (ethnographie, histoire, paléobotanique, géomorphologie, pédologie, analyses technologiques, tracéologie, etc.).
- Favoriser les collaborations avec des chercheurs externes intéressés par le patrimoine du parc.
- Favoriser la participation citoyenne dans les initiatives de recherches (activités de recherche avec public, enquêtes orales auprès des communautés, utilisation de la connaissance du territoire des communautés pour la découverte de nouveaux sites, etc.).
- Favoriser lorsque possible la présentation des projets de recherches, préalablement à leur tenue, aux communautés qui pourraient être concernées, notamment la Première Nation Malécite et les communautés locales. Cela permettra de renforcer le lien entre ces dernières, le parc et son patrimoine.

Recherches archéologiques

- Lors de fouilles archéologiques, installer des clôtures de sécurité autour des secteurs excavés. Lorsque les recherches sont en cours, les clôtures peuvent être ouvertes, mais doivent toujours être fermées en l'absence de l'archéologue ou d'un assistant-archéologue. Il est à privilégier aussi de recouvrir l'aire de fouille d'une bâche pour protéger le site. De telles mesures peuvent s'avérer non nécessaires si les fouilles sont en milieu difficilement accessible. Dans ce cas, privilégier plutôt la pose d'un simple périmètre en ruban fluorescent autour de l'aire fouillée
- Mettre une signalisation claire expliquant l'interdiction de franchir la clôture et mentionnant les moments où le chantier sera ouvert aux visites. De telles mesures peuvent s'avérer non nécessaires si les fouilles sont en milieu difficilement accessible.
- Advenant la découverte d'un élément fragile, rare ou d'un intérêt particulier, éviter autant que possible de le laisser en place le soir après la fermeture du chantier. S'il s'avère impossible de le récupérer avant la fin de la journée, le recouvrir d'une pellicule protectrice, elle-même recouverte de terre afin de camoufler la découverte.
- Advenant la découverte de sépultures, toute intervention doit être arrêtée et le coroner doit légalement être avisé. S'il s'agit de sépultures amérindiennes, contacter la Première Nation Malécite et la direction régionale du MCC. Si la sépulture est en danger imminent de détérioration, des mesures palliatives peuvent toutefois être pratiquées pour assurer sa conservation immédiate.

• Aviser le ministère de la Culture et des Communications sans délais lors de la découverte d'un nouveau site ou d'un bien archéologique durant une intervention archéologique (fouille, inventaire, inspection visuelle, etc.)

Recherches archéologiques avec participation du public

Il est capital de s'assurer que la participation du public à des recherches archéologiques ne devienne pas un facteur de risque pour le patrimoine. Pour ce faire, il est important de respecter les recommandations suivantes :

- Prendre le temps d'expliquer convenablement et clairement les objectifs de recherches, le contexte d'étude, la reconnaissance des artefacts et écofacts et la méthodologie de recherche (technique de fouille, tamisage, utilisation des instruments et outils, collecte, manipulation et entreposage des artefacts et écofacts, etc.). S'assurer que tous les participants ont bien compris.
- Prendre le temps de sensibiliser les participants à la conservation des sites, leur fragilité, les comportements adéquats à adopter et ceux à proscrire, ainsi que les implications légales relativement à la recherche archéologique.
- Limiter la participation aux recherches archéologiques aux personnes âgées de 12 ans et plus. Pour les enfants de moins de 12 ans, privilégier plutôt des activités de simulation de fouille et autres activités ayant un aspect ludique.
- La réglementation sur l'archéologie du ministère de la Culture et des Communications demande de respecter un ratio d'au moins un archéologue pour quatre fouilleurs. Ainsi, la présence de chaque assistant-archéologue permet l'ajout de quatre autres fouilleurs. Cependant, il peut s'avérer nécessaire de réduire ce ratio si le contexte de recherche est complexe ou si les personnes responsables jugent qu'ils n'ont pas la capacité de superviser convenablement les fouilleurs.
- L'archéologue et ses assistants doivent assurer une supervision constante et étroite du déroulement des recherches et veiller à ce que les fouilleurs ne commettent pas d'erreurs. Il ne faut donc jamais laisser de participants sans surveillance et si les superviseurs doivent s'éloigner temporairement, il est préférable de cesser les activités de recherche durant ce temps.
- Tous les sols doivent être tamisés pour s'assurer que tout le matériel est récupéré. Les superviseurs doivent toujours s'assurer qu'il ne reste plus d'artefacts ou d'écofacts avant de rejeter le contenu d'un tamis. Le matériel lithique, surtout, est difficile à identifier et peut facilement passer inaperçu aux yeux de personnes non expérimentées.
- Prendre le temps d'expliquer et d'interpréter les découvertes au fur et à mesure afin que le participant comprenne bien la signification et l'importance de ce qu'ils découvrent.
- Prendre le temps d'expliquer aux passants la nature, le contexte des recherches et les principales découvertes. Toutefois, le temps que prend l'archéologue ou un

assistant à discuter avec des passants, est du temps qu'il ne peut passer avec les participants qui ont payé pour l'activité. Pour minimiser cela, privilégier la présence d'un guide-naturaliste à certaines heures pour procéder à des visites spécifiques et annoncer l'horaire des visites à proximité du lieu des recherches.

- Favoriser l'intégration du public dans des activités de laboratoire afin d'approfondir l'étude de la culture matérielle et expérimenter d'autres étapes de la recherche archéologique.
- Si un élément s'avère trop complexe ou délicat pour qu'il soit fouillé avec public, il est alors nécessaire de laisser cette tâche aux professionnels.

Études de potentiel archéologique

- Les études de potentiel archéologique sont des recherches théoriques basées sur nos connaissances actuelles, ainsi que des choix méthodologiques et conceptuels pour proposer des lieux où il y a une possibilité de découvrir des traces d'occupations. Il s'agit d'un outil pour orienter les recherches et les travaux d'aménagement. Elles servent de point de départ et de guide, mais pas de carcan.
- Elles servent à orienter les recherches, mais aussi à orienter les méthodes d'investigation. C'est pourquoi il est pertinent d'identifier des gradations dans le potentiel (fort, moyen, faible) à partir desquelles on peut moduler le type d'intervention sur le terrain (inventaire systématique, ciblé ou ponctuel, inspection visuelle, etc.).
- Il importe également de vérifier les zones considérées comme n'ayant pas de potentiel. Cela peut se faire notamment via des inspections visuelles et des sondages stratégiques ciblés. Si on ne démontre jamais qu'il n'y avait pas de potentiel, cette donnée demeurera toujours théorique.
- Les études de potentiel devraient être mises à jour en fonction de l'évolution des recherches et de notre connaissance du territoire.
- Lorsqu'elles concernent de grands territoires, les études de potentiel peuvent avoir une tendance à généraliser (vision macro) et ne pas tenir compte des particularités de certaines zones (vision micro). Ainsi, lorsqu'on souhaite connaître le potentiel d'un secteur précis, il est important de vérifier si l'étude a tenu compte des particularités de cet espace. Par exemple, la géomorphologie particulière d'un secteur a pu passer inaperçue lors de l'étude de l'ensemble d'un territoire.

Plan d'action pour les études de potentiel archéologique :

• Le parc compte à ce jour une étude de potentiel archéologique propre à son territoire (Ruralys 2010). Pour compléter cette dernière, il serait pertinent de développer aussi un nouveau modèle de potentiel archéologique préhistorique qui se baserait davantage sur de nouvelles reconstitutions paléo-environnementales. Cela permettrait entre autres de mieux comprendre la fluctuation du niveau des eaux, l'évolution du paysage et de l'écosystème, ainsi que les processus géomorphologiques. Cela pourrait être une étape importante pour rechercher des sites qui se distinguent de ceux connus à ce jour (schèmes d'occupation distincts, périodes anciennes, sites à fonctions différentes, etc.).

Documentation sur le patrimoine culturel du parc

- Favoriser la constitution d'une archive rassemblant la documentation pertinente relative au patrimoine culturel du parc. Cela inclut notamment les rapports archéologiques, études de potentiels, articles, monographies, études historiques, études ethnographiques, études géomorphologiques et autres documents pertinents. Concernant les interventions archéologiques réalisées par le parc, il est important également d'archiver une copie des notes de terrain et des photographies.
- Favoriser l'uniformisation des outils documentaires relatifs au patrimoine culturel. Cela inclut notamment la standardisation des fiches de terrain et de laboratoire, des catalogues photo, des numéros de photos, des catalogues d'artefacts et de la structure générale des rapports.

Lignes directrices pour la mise en valeur du patrimoine culturel

Mise en valeur

- La mise en valeur du patrimoine, peu importe le moyen utilisé, doit se faire en respect des valeurs patrimoniales d'un site et dans l'esprit de gestion intégrée. Ainsi, il faut minimalement s'assurer que la mise en valeur ne porte pas préjudice à la conservation du patrimoine ou aux éventuelles activités de recherches.
- Favoriser la diffusion du résultat des recherches, tant dans des revues scientifiques que dans des plateformes de vulgarisation (sites web, vidéos, médias sociaux, etc.).
- Dans le parc, privilégier les activités interactives et participatives (apprendre par l'expérience) plutôt que la transmission de connaissances via des documents écrits

- La réalisation de recherche avec des professionnels, notamment des inventaires et fouilles archéologiques, est une voie prometteuse pour créer une proximité entre le visiteur et le patrimoine.
- Favoriser la mise en valeur auprès de jeunes, notamment à travers le réseau des écoles et des camps de jour de la région, pour les initier au patrimoine culturel et les sensibiliser à sa conservation.
- Favoriser l'implication et l'intégration de membres des communautés ayant un intérêt envers le patrimoine du parc dans les initiatives de mise en valeur (Première Nation Malécite, aînés qui ont œuvré dans les camps forestiers, scientifiques, simples citoyens intéressés, etc.).

Intégration des nouveaux bâtiments et infrastructures

- Lors de la construction de bâtiments ou l'aménagement d'infrastructures, favoriser des matériaux et une esthétique s'harmonisant bien avec l'environnement et le patrimoine culturel.
- Concernant les types d'hébergement du parc (chalet, tentes et autres structures légères, relais, etc.), favoriser des matériaux et une esthétique rappelant les différentes habitations qui ont jadis été aménagées dans le parc (camp de bûcherons, tente de prospecteur, wigwam conique ou arrondi, structure simple en appentis (*lean-to*), etc.)

Lignes directrices pour les ressources patrimoniales non archéologiques

Patrimoine immatériel et ethnographique

- Favoriser des projets de recherches sur le patrimoine immatériel et ethnographique, notamment selon les deux axes suivants :
 - o L'histoire récente, les activités traditionnelles menées sur le territoire du parc et l'occupation à l'époque des camps forestiers.
 - Le patrimoine immatériel autochtone incluant entre autres, l'utilisation du territoire, l'histoire et les traditions orales, les savoir-faire techniques et artisanaux et les modes de vie traditionnels.
- Prendre en considération que la population vieillissante mène tranquillement à une perte importante d'informateurs possédant des données ethnographiques de première main.

Paysages culturels patrimoniaux

• Les paysages culturels doivent témoigner d'un élément significatif dans le patrimoine du parc.

Ces paysages ne concernent pas seulement le parc, mais aussi tous ceux qui sont en périphérie et qui les voient quotidiennement. De plus, la limite géographique du parc est arbitraire et des paysages d'intérêt peuvent aisément déborder à l'extérieur. C'est pourquoi il est important de développer cette question en collaboration avec la MRC et les municipalités en périphérie du parc et, autant que possible, traiter ces paysages dans leur ensemble et non pas seulement restreints au territoire du parc.

Plan d'action pour les paysages culturels patrimoniaux :

• Réaliser une étude de caractérisation des paysages culturels patrimoniaux du parc.

Vestiges non archéologiques

Anciens chemins

- Favoriser la préservation des chemins forestiers, sans nécessairement les entretenir s'ils ne sont plus utilisés.
- Favoriser l'aménagement de sentiers dans les anciens chemins forestiers pour leur mise en valeur et les maintenir dans leur usage de voie de circulation. Cela ne s'applique pas si ce faisant, il faut modifier substantiellement le chemin ou si d'autres sites patrimoniaux subissaient des impacts négatifs.

Ancienne écluse

- Favoriser les recherches historiques et ethnographiques pour documenter cette pièce d'ingénierie.
- Réaliser un inventaire archéologique à proximité et vérifier la pertinence de lui attribuer un code Borden.
- Effectuer un suivi annuel de son état de conservation.
- Favoriser les recherches historiques et ethnographiques pour documenter cette structure.

Structures de pierres servant à retenir les estacades (rivière Touladi)

• Favoriser les recherches historiques et ethnographiques pour documenter ces structures

Source de calcaire sur le lac Témiscouata

• Favoriser les recherches historiques pour documenter l'exploitation de cette source de calcaire.

Plan d'action pour les vestiges non archéologiques :

- Réaliser un relevé cartographique des chemins forestiers toujours existants
- Procéder à une inspection et un relevé de l'ancienne écluse, incluant un examen de son état de conservation, et évaluer les moyens à prendre pour favoriser sa conservation.
- Procéder à une inspection et un relevé des structures de pierres, incluant un examen de leur état de conservation, et évaluer les moyens à prendre pour favoriser leur conservation.
- Réaliser un inventaire archéologique à la source de calcaire pour vérifier la pertinence de lui attribuer un code Borden.

Personnages historiques

- Pour l'intégration de nouveaux personnages historiques dans le corpus patrimonial du parc, favoriser les critères suivants¹²:
 - Un personnage historique est quelqu'un ayant réellement existé et doit être décédé depuis au moins 25 ans.
 - o Il a vécu sur le territoire actuel du parc national du Lac-Témiscouata ou l'a fréquenté au cours de sa vie.
 - o Il a joué un rôle significatif positif à l'échelle locale, régionale, nationale ou internationale.
 - Le rôle de ce personnage ne fait pas l'objet d'une controverse, mais plutôt d'un consensus.
 - Il représente des valeurs positives.
- Favoriser la commémoration des personnages historiques via divers moyens, mais en privilégiant la mise en valeur *in situ* sur les lieux qu'ils ont habités ou fréquentés.

Patrimoine toponymique

• Favoriser la mise en valeur *in situ* des toponymes patrimoniaux en explicitant leur histoire et leur signification.

75

¹² Ces critères sont inspirés de ceux du MCC pour la désignation des personnages historiques : Ministère de la Culture et des Communications (MCC). « Orientations pour la désignation des personnages, des événements et des lieux historiques », *Site du MCC* [en ligne]. http://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=5305 (page consultée le 13 mars 2013)

Plan d'action pour le patrimoine toponymique :

• Effectuer les recherches nécessaires sur les toponymes patrimoniaux afin de documenter leur histoire et leur signification.

Lignes directrices relatives au patrimoine et aux communautés

Partenaires et collaborateurs régionaux

- Favoriser les collaborations avec les partenaires régionaux pour la réalisation d'activités de conservation, de mise en valeur et de recherche
- Favoriser les activités de mise en valeur qui n'entrent pas en concurrence avec celles des partenaires régionaux du parc

Plan d'action pour les partenaires et collaborateurs régionaux :

- Mettre en place une table de concertation sur le patrimoine du parc et de la région autour de laquelle seraient réunis les différents acteurs régionaux ayant un intérêt envers la question patrimoniale. Les membres de ce comité pourraient se réunir périodiquement pour discuter des enjeux, projets et questions liées au patrimoine du parc et de la région. Ce serait l'occasion également d'impliquer et de fidéliser ces acteurs dans la gestion du patrimoine du parc et dans ses diverses activités de conservation, de recherche et de mise en valeur. Enfin, il s'agirait d'un contexte privilégié pour discuter de collaborations pour des actions concertées sur le patrimoine culturel à l'intérieur comme à l'extérieur du parc.
- Que le parc évalue la pertinence d'intégrer les diverses plateformes et organisations régionales, nationales, ou internationales œuvrant sur la promotion et la défense du patrimoine.

Intégration et participation des communautés

- Inviter les collectionneurs d'artefacts et « archéologues amateurs » à venir montrer leurs découvertes et nous indiquer leur localisation. C'est là une occasion pour les sensibiliser à la conservation des sites et à la démarche de recherche archéologique. L'objectif est d'établir un dialogue et de les intégrer afin qu'ils tendent à devenir des acteurs pour la protection du patrimoine.
- Favoriser l'organisation d'événements où le public serait incité à venir montrer des découvertes archéologiques fortuites afin de les faire identifier et interpréter. C'est également l'occasion de tenter de connaître le lieu de leur découverte. Il

peut s'agir d'un bon moyen pour démystifier l'archéologie et rassurer les craintes fréquentes liées à la présence de sites sur les propriétés privées. C'est également l'occasion de découvrir de nouveaux sites et d'entamer des collaborations avec des citoyens de la région.

- Favoriser les activités faisant participer les membres des communautés régionales.
- Que l'intégration et la participation des gens visent à créer des ponts entre les diverses communautés et générations.
- Favoriser la réalisation de consultations auprès des communautés locales et régionales concernant les initiatives du parc en matière de patrimoine.

En résumé :

- Les lignes directrices servent à l'application de la politique de gestion intégrée et ont comme objectif de protéger les valeurs patrimoniales du parc.
- Les lignes directrices générales présentent les grandes orientations sous forme de principes englobant la gestion du tout le patrimoine du parc.
- Les lignes directrices particulières définissent le cadre normatif sur des aspects précis de la gestion du patrimoine culturel.

LES OUTILS DE GESTION DU PATRIMOINE CULTUREL

L'application de la politique de gestion du patrimoine et de ses lignes directrices peut s'appuyer sur certains outils développés pour le parc. Ces derniers permettent notamment de mieux connaître les spécificités de chaque ressource patrimoniale, de les évaluer selon certains critères et de réaliser des suivis de leur intégrité physique. Ces outils, pour maximiser leur efficacité, devront être intégrés au système d'information géographique (SIG) du parc.

À l'heure actuelle, les outils de gestion développés ne concernent que le patrimoine matériel et essentiellement le patrimoine archéologique. L'intégration des autres ressources patrimoniales est encore trop embryonnaire pour développer efficacement des outils de gestions qui leur sont propres. Cela pourra cependant être fait en fonction de l'avancement des connaissances à leur égard.

INDICE DE GESTION DES SITES PATRIMONIAUX

Les valeurs patrimoniales sont associées de manières générales à tous les sites inclus dans chaque grand thème. Elles ne sont donc pas là pour évaluer les sites entre eux, mais plutôt pour reconnaître leur importance dans une vision d'ensemble. Une perspective à plus grande échelle est également essentielle pour bien évaluer chacune des ressources individuellement selon différents critères. Dans un intérêt de gestion, il est pertinent de pouvoir évaluer les sites en fonction ce qu'ils représentent pour les initiatives en conservation, en recherche et en mise en valeur. Les critères retenus sont les suivants :

- o Intégrité générale du site :
- O Sensibilité aux impacts négatifs par des visiteurs :
- O Sensibilité aux impacts négatifs par des facteurs naturels :
- O Sensibilité aux impacts négatifs par des aménagements :
- o Détérioration active :
- o Élément(s) de rareté du site :
- o Intérêt pour le développement des connaissances actuelles (recherches passées) :
- o Intérêt pour le complément des connaissances (recherches futures) :
- o Intérêt pour la mise en valeur :

Les critères relatifs à la conservation des sites sont directement repris de la fiche de suivi de l'intégrité des sites patrimoniaux et permettent de brosser le tableau général sur leur condition physique¹³.

 $^{^{13}}$ À noter que beaucoup de sites devront attendre une première visite pour évaluer les critères liés à leur intégrité physique.

L'introduction d'un critère de rareté permet de faire ressortir davantage les sites qui se démarquent de la masse par un élément peu commun. Ce critère ne remet toutefois pas en question l'unicité et les particularités propres à chaque site.

Enfin, les derniers critères sont pertinents pour identifier et hiérarchiser les sites en fonction de leur importance pour les connaissances actuelles, leur intérêt pour la poursuite de la recherche et pour la mise en valeur auprès du public.

Ces critères abordent donc tous les aspects cruciaux de la politique de gestion intégrée et sont conçus pour optimiser ce type de gestion. Ils permettent de voir d'un seul coup d'œil les impératifs et intérêt de chaque site et oblige à les considérer dans leur ensemble et non pas seulement individuellement. Ainsi, un site peut être très pertinent pour la recherche et la mise en valeur, mais peut en même temps s'avérer très sensible aux menaces issues des visiteurs. Il devient alors plus facile d'évaluer toutes les facettes de chaque situation et de prendre des décisions plus éclairées. Malgré la pertinence de ces indices pour guider la gestion du patrimoine, il demeure important de bien consulter la documentation détaillée que chaque site avant de prendre toute décision pouvant entraîner un impact, positif ou négatif, sur ceux-ci.

Indices : Indéterminé-0, Aucun-1, Très faible-2, Faible-3, Moyen-4, Élevé-5, Très élevé-6									
site patrimonial	Intégrité du site	Sensibilité impacts négatifs visiteurs	Sensibilité impacts négatifs naturels	Sensibilité impacts négatifs aménagements	Détérioration active	Éléments de rareté	Intérêt connaissances actuelles	Intérêt complément des connaissances	Intérêt mise en valeur
CjEe-2	0	2	0	0	0	Oui : site insulaire; exempt d'exploitation forestière	3	6	4
CkEe-3	4	6	5	4	4	Oui : Aménagement du Jardin des mémoires	3	4	6
CkEe-4	3	3	6	2	5		2	3	4
CkEe-5	5	2	0	2	0		5	3	3
CkEe-6	0	0	0	0	0		2	4	4
CkEe-7	2	2	2	2	0		2	2	2
CkEe-8	2	2	0	2	0		2	2	2
CkEe-9	5	3	0	2	0	Oui : le plus vaste et le plus riche des ateliers de taille et le seul site du parc à avoir une occupation de la période de Contacts	6	4	4
CkEe-10	5	2	0	2	0		5	4	4
CkEe-11	3	2	0	2	0		4	3	4
CkEe-12	5	2	0	2	0		6	3	4
CkEe-13	5	2	0	2	0	oui : le site s'étend sur plusieurs terrasses successives	5	5	4
CkEe-14	4	4	0	4	0		3	4	5
CkEe-15	2	2	5	2	0		2	2	2

CkEe-16	2	2	5	2	0		3	2	2
CkEe-17	2	2	0	2	0		2	2	2
CkEe-18	0	2	0	2	0		2	2	2
CkEe-21									
CkEe-22	0	2	4	2	0		5	3	3
CkEe-23	0	0	0	0	0	Oui : position en retrait du lac et altitude plus élevée que la plupart des autres sites	2	5	4
CkEe-24	3	3	0	0	0		2	3	3
CkEe-25	0	0	0	0	5		2	4	4
CkEe-26	6	6	4	3	0	Oui : une des deux carrière de chert Touladi connue dans la région. Le site, très vaste comprend également des ateliers de taille.	6	6	6
CkEe-27	5	2	0	2	0		5	3	3
CkEe-28	6	2	0	2	0	Oui : une des deux carrière de chert Touladi connue dans la région. Le site, est vaste et comprend également des ateliers de taille.	5	6	6
CkEe-31	5	2	0	3	0	Oui : sa position en retrait du lac est peu fréquente	2	5	4
CkEe-32	5	2	0	3	0		2	4	4
CkEe-33	5	4	2	5	1	Oui (position en retrait du lac et de la rivière Touladi)	4	6	6
CkEe-34	1	1	1	1	1	Oui (position en retrait du lac et de la rivière Touladi)	5	6	3
CkEe-35	5	2	0	2	0	Oui (altitude du site et sa position en retrait du lac Témiscouata)	3	6	5
CkEe-36	5	2	0	2	0	Oui (altitude du site et sa position en retrait du lac Témiscouata)	3	6	5
CkEe-37	5	2	0	2	0	Oui (altitude du site et sa position en retrait du lac et en haut de la carrière de chert CkEe-26)	3	6	5
CkEe-a	0	2	0	2	0	Oui (sa position en retrait du Petit lac Touladi)	3	3	2
CkEe-b	1	1	0	1	0		2	3	2
CkEe-c	0	2	0	2	0		3	3	2
CkEe-d	0	2	0	2	0		3	3	2
CkEe-e	1	1	1	1	0		2	3	2
CkEf-1	2	0	0	0	5		3	2	2
CkEf-6	4	0	0	0	0		3	4	4
CkEf-7	0	4	0	0	0		3	4	4
CkEf-8	5	0	0	0	0		3	3	3
CkEf-10	0	0	0	0	0		2	4	5
CkEf-c	5	0	0	0	0	Oui (le seul site lié au traversier sur le lac Témiscouata)	3	4	4
Hache- herminette	1	1	1	1	1		2	3	2

FICHE DE SUIVI DE L'INTÉGRITÉ DES SITES PATRIMONIAUX

Cette fiche détaille les données nécessaires pour réaliser le suivi de l'intégrité des sites patrimoniaux. Le formulaire doit être rempli à chaque visite de site et les informations doivent être archivées pour pouvoir évaluer l'évolution de l'état des sites.

Modèle de fiche de suivi de l'intégrité des sites patrimoniaux

- Périodicité du suivi : (annuel; 2 ans; 3 ans)
- Date de la visite
- Nom de la personne effectuant la visite
- Sensibilité aux impacts négatifs par des visiteurs : (indéterminé, aucune, très faible, faible, moyen, élevé, très élevé)
- Sensibilité aux impacts négatifs par des facteurs naturels : (indéterminé, aucune, très faible, faible, moyen, élevé, très élevé)
- Sensibilité aux impacts négatifs par des aménagements : (indéterminé, aucune, très faible, faible, moyen, élevé, très élevé)
- Intégrité générale du site : (indéterminé, aucune, très faible, faible, moyen, élevé, très élevé)
- Modifications de l'état général du site depuis la dernière visite : (aucune; aggravation légère; aggravation marquée; amélioration légère; amélioration marquée)
- Suivi des impacts négatifs spécifiques déjà observés (à remplir pour chaque source d'impacts négatifs):
 - Évolution de l'impact négatif : (aucune; aggravation légère; aggravation marquée; amélioration légère; amélioration marquée)
 - o Actions qui ont été entreprises pour atténuer cet impact négatif (texte)
 - o Recommandations (texte)
- Présence d'impacts négatifs nouveaux : (oui/non)
 - Nombre de nouveaux impacts négatifs : (remplir les sous-points suivants pour chaque impact)
 - o Cause de l'impact négatif : (naturelle; visiteurs; aménagements; autre)
 - Description (texte)
 - o Gravité de l'impact négatif : (forte; modérée; légère)
 - o Progression de l'impact négatif : (stoppée; stable; progression lente; progression modérée; progression rapide)
 - o Localisation de l'impact négatif :
 - Coordonnées géographiques
 - Localisation sur carte
 - Description de la localisation (texte)
 - Superficie touchée par l'impact négatif

- o Estimation de la portion du site demeuré intacte (%)
- o Recommandations pour atténuer l'impact négatif (texte)
- Y a-t-il des impacts négatifs appréhendés : (oui/non)
 - O Nature des impacts négatifs appréhendés :
 - o Cause probable des impacts négatifs appréhendés : (naturelle; visiteurs; aménagements; autre)
 - Gravité des impacts négatifs appréhendés : (forte; modérée; légère)
 - o Description (texte)
 - o Recommandation pour éviter les impacts négatifs

FICHE SYNTHÈSE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

Cette fiche constitue une synthèse des informations connues pour chaque site archéologique du parc. En plus d'un résumé sur les connaissances du site et les interventions archéologiques, elle détaille toutes les informations pertinentes pour la connaissance du site et sa gestion. Elle constitue également un document synthèse en ce sens qu'elle reprend les éléments clés des autres outils de gestion. La fiche synthèse de chaque sites sont présentées à l'annexe 4

À noter que les vestiges non archéologiques ne bénéficient pas encore d'une fiche synthèse en raison de leurs natures diverses (anciens chemins, écluse, paroi de calcaire, structures de pierre) rendant difficile l'élaboration d'un formulaire standardisé. Cela pourra se faire dans une seconde phase, lorsque les connaissances sur ces ressources patrimoniales seront plus développées.

Modèle de fiche synthèse des sites archéologiques

Nom et localisation	
Code Borden	
Nom du site (s'il y lieu)	
Date de découverte	
Municipalité	
Localisation informelle	
Coordonnées géographiques	
Datum	
Latitude	
Longitude	
UTM nord	
UTM est	
Caractéristiques du site	
Superficie du site (m ²)	
Superficie fouillée (m ²)	
Nombre d'aires, secteurs, ou stations	
Découverte en stratigraphie et/ou en surface	
État de conservation du site	
Milieu bio-physique	
Environnement : boisé, dégagé, arbustif, aménagé, ancien champs	
Plan d'eau le plus proche	
Altitude/mer	
Altitude par rapport au plan d'eau le plus proche	
Données archéologiques	
Identité culturelle	
Travaux archéologiques	

Type de site	
Fonctions des structures et vestiges	
Sources bibliographiques	
Le(s) grand(s) thème(s) auquel il est associé	
Utilisation actuelle du site (aménagement, fréquentation, etc.)	
Indice pour la gestion du patrimoine archéologique	,
Indéterminé-0, Aucune-1, Très faible-2, Faible-3, Moyen-4, I	Elevé–5, Très élevé-6
Intégrité générale du site	<u> </u>
Sensibilité aux impacts négatifs par des visiteurs	
Sensibilité aux impacts négatifs par des facteurs naturels	
Sensibilité aux impacts négatifs par des aménagements	_
Détérioration active	
Élément(s) de rareté du site (O/N)	
Intérêt pour le développement des connaissances actuelles (recherches passées)	
Intérêt pour le complément des connaissances (recherches futures) :	
Intérêt pour la mise en valeur	
Recommandations	
Recommandations pour conservation	
Recommandations pour la mise en valeur	
Recommandations pour la recherche	I
Description générale du site, des recherches et des interprétations	S

En résumé :

- Les outils de gestions sont conçus pour aider à appliquer la politique de gestion intégrée et les lignes directrices.
- Les outils servent à faire le suivi de l'état des sites, à dresser leur profil en fonction de critères pertinents pour la gestion et à présenter leurs caractéristiques individuelles de manière détaillée.
- L'intégration des outils de gestion au système d'information géographique du parc permet de les utiliser de manière optimale, notamment en créant des hyperliens entre les différents outils et en mettant automatiquement à jour les données.

BIBLIOGRAPHIE

Les références avec un astérisque sont celles ayant été citées dans le texte du présent document. Les autres constituent des ouvrages de référence pertinents pour en apprendre davantage sur le patrimoine du Témiscouata. Cette liste n'a pas la prétention d'être exhaustive.

* Bisson, Diane

1990 Premier regard sur l'archéologie du Témiscouata: analyse du site Davidson. Mémoire de maîtrise, Département d'Anthropologie, Université de Montréal.

Blair, Susan

2004 Ancient Wolastoq'kew Landscapes: Settlement and Technology in the Lower Saint John River Valley. Thèse de doctorat, Department of Anthropology, University of Toronto.

* Bourque, Bruce J.

1989 «Ethnicity on the Maritime Peninsula». *Ethnohistory* 36: 257-284.

Bourque, Bruce J.

1994 Evidence for Prehistoric Exchange on the Maritime Peninsula. In *Prehistoric Exchange Systems in North America*, edited by T. G. Baugh and J. E. Ericson, pp. 23-46. Interdisciplinary Contributions to Archaeology, M. Jochim, general editor. Plenum Press, New York.

Bourque, Bruce J.

2001 Twelve thousand years: American Indians in Maine. University of Nebraska Press, Lincoln, NB.

* Burke, Adrian L.

1992 Interventions archéologiques au Témiscouata, été 1991 : I-Fouilles archéologiques. Rapport inédit remis au ministère des Affaires Culturelles et la Société d'Histoire et d'Archéologie du Témiscouata.

* Burke, Adrian L.

1993a Reconnaissance archéologique au Témiscouata à l'été 1992. Rapport inédit remis au ministère des Affaires Culturelles et la Société d'Histoire et d'Archéologie du Témiscouata.

* Burke, Adrian L.

1993b *The Pelletier Site (CkEe-9), Témiscouata: A Lithic Workshop and Habitation Site.* Mémoire de maîtrise, Département d'Anthropologie, Université de Montréal.

* Burke, Adrian L.

1993c «Analyse des aires d'activité du site Pelletier (CkEe-9), Témiscouata». *Archéologiques* 7: 33-39.

* Burke, Adrian L.

2000 Lithic Procurement and the Ceramic Period Occupation of the Interior of the Maritime Peninsula. Thèse de doctorat, University at Albany - SUNY.

* Burke, Adrian L.

2001 «Témiscouata: Traditional Maliseet Territory and Connections between the St. Lawrence Valley and the St. John River Valley». dans John D. Nichols (ed.), *Actes du trente-deuxième Congrès des Algonquinistes*, University of Manitoba. Winnipeg: 61-73.

Burke, Adrian L.

2003 «Archetypal Landscapes and Seascapes: Coastal versus Interior in the Archaeology of the Maritime Peninsula». *Northeast Anthropology* 66: 41-55.

Burke, Adrian L.

2005 Interventions archéologiques menées sur le site CjEd-5 dans la vallée de la rivière Madawaska, Ville de Dégelis, MRC Témiscouata, juillet-août 2004. Montréal: Université de Montréal.

Burke, Adrian L.

2006a Interventions archéologiques menées dans la vallée de la rivière Madawaska, Ville de Dégelis, MRC Témiscouata, 17 juillet au 14 août 2005. Montréal, Université de Montréal.

Burke, Adrian L.

2006b «Le site CjEd-5 : Lieu d'habitation coutumier et lieu de rituel dans le Bas-Saint-Laurent». *Recherches amérindiennes au Québec* 36: 23-36.

Burke, Adrian L.

2007 « Quarry Source Areas and the Organization of Stone Tool Technology: A View from Quebec ». *Archaeology of Eastern North America* 35 : 63-80.

* Burke, Adrian L.

2009 « L'archéologie des Malécites : passé, présent et futur», Recherches amérindiennes au Québec vol. 39 (3) : 7-24.

* Burke, Adrian L., et Éric Chalifoux,

1998 « Stratégie d'acquisition du chert Touladi et production lithique durant la période du Sylvicole au Témiscouata ». dans L'éveilleur et l'ambassadeur : Textes en honneur de Charles A. Martijn. Sous la direction de Roland Tremblay. Montréal : Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec 27 : 33-51

* Burke, Adrian L. et Pierre J.H. Richard

2010 « L'occupation du Témiscouata pendant l'Archaïque : la comparaison du registre archéologique et du registre paléoenvironnemental ». dans De l'archéologie analytique à l'archéologie sociale sous la direction de Brad Loewen, Claude Chapdelaine, et Adrian L. Burke, Recherches amérindiennes au Québec, série Paléo-Québec #34, Montréal : 103-127

* Chalifoux, Éric

1992a Interventions archéologiques au Témiscouata, été 1991: II-Reconnaissance archéologique. Rapport inédit remis au ministère des Affaires Culturelles et la Société d'Histoire et d'Archéologie du Témiscouata.

* Chalifoux, Éric

1992b *Paleoéthnographie du site McInnes (CkEe-5) au Témiscouata*. Mémoire de maîtrise, Département d'Anthropologie, Université de Montréal.

* Chalifoux, Éric

1993 Interventions archéologiques au Témiscouata, été 1992: I-Évaluation de cinq sites préhistoriques. Rapport inédit remis au ministère des Affaires Culturelles et la Société d'Histoire et d'Archéologie du Témiscouata.

* Chalifoux, Éric, Adrian Burke et Isabelle Jost

1994 Interventions archéologiques au Témiscouata à l'été 1993: Évaluation de dix sites préhistoriques Rapport inédit remis au ministère des Affaires Culturelles et la Société d'Histoire et d'Archéologie du Témiscouata.

* Chalifoux, Éric et Adrian Burke

«L'occupation préhistorique du Témiscouata (est du Québec), un lieu de portage entre deux grandes voies de circulation». In: Anne-Marie Balac, Claude Chapdelaine, Norman Clermont et Françoise Duguay (eds.), *Archéologies québécoises. Paléo-Québec no 23*: Recherches amérindiennes au Québec. Montreal: 237-270.

* Chalifoux, Éric, Adrian L. Burke et Claude Chapdelaine

1998 La préhistoire du Témiscouata: Occupations amérindiennes dans la haute vallée de Wolastokuk. Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec 26, Montreal.

* Chapdelaine, Claude

1990 La région du lac Témiscouata: un carrefour préhistorique à l'ombre des grandes voies de communication. Raopport remis au ministère des Affaires culturelles.

* Chapdelaine, Claude et Greg Kennedy

William (ed.), *Papers of the Twenty-First Algonquian Conference*: Carleton University. Ottawa: 72-83.

* Chapdelaine, Claude

1991a Le site Morin-Martijn (CkEe-26), une carrière de chert au Témiscouata. Département d'anthropologie, Université de Montréal, Rapport inédit remis au ministère des Affaires Culturelles.

* Chapdelaine, Claude

1991b Rapport d'évaluation de sites préhistoriques du Témiscouata. Rapport inédit remis au ministère des Affaires Culturelles.

Chapdelaine, Claude, S. Bourget, A. Burke et E. Chalifoux

1991 À l'ombre de la montagne au serpent: évaluation des sites préhistoriques du Témiscouata: Direction de l'Est-du-Québec, ministère des Affaires culturelles, Québec.

* Codère, Yvon

1992 « Identification de six échantillons provenant du four à chaux de Cabano », dans Martin Royer, *La fouille du four à chaux (CkEf-5) du fort Ingall*, Cabano. Rapport inédit remis au ministère des Affaires Culturelles.

* Commission des biens Culturels du Québec (CBCQ)

2004 La gestion par les valeurs : exploration d'un modèle. Québec, Commission des biens culturels du Québec.

* Commission de toponymie

Banque des noms de lieux au Québec [En ligne]. http://www.toponymie.gouv.qc.ca/CT/toposweb/recherche.aspx (page consultée le 17 avril 2013)

Deal, Michael et Susan Blair

1991 Prehistoric Archaeology in the Maritime Provinces: Past and Present Research.
The Council of Maritime Premiers, Maritime Committee on Archaeological
Cooperation, Reports in Archaeology No. 8, Fredericton.

Deschênes, Gaston

4 Printemps 1909 : notes de la « drive » des billots de Squateck à Cabano », *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, vol. XI, n°2 : 35-40.

* Desrosiers, Pierre

1986 Rapport de l'inspection visuelle des sites archéologiques des MRC Témiscouata et La Mitis. Rapport inédit déposé au ministère des Affaires Culturelles.

Dumais, Pierre

1978 «Le Bas Saint-Laurent». In: Claude Chapdelaine (ed.), *Images de la préhistoire du Québec. Recherches amérindiennes au Québec 7(1-2)*: Recherches amérindiennes au Québec. Montreal : 63-74.

Dumais, Pierre

1979a «Les Amérindiens et le caribou des bois au sud du Saint-Laurent». *Recherches amérindiennes au Québec* 9: 151-158.

Dumais, Pierre

1979b Les schèmes d'établissement préhistoriques au sud de l'estuaire du Saint-Laurent. Mémoire de maîtrise, Département d'Anthropologie, Université de Montréal.

Dumais, Pierre

1988 Le Bic: Images de neuf mille ans d'occupation amérindienne. Collection Dossiers No. 64. Ministère des Affaires culturelles-Québec, Collection Dossiers No. 64, Quebec.

* Dumais, Pierre, Jean Poirier et Gilles Rousseau

1994 Reconnaissance archéologique dans la région du Témiscouata 1990-1991 (rapport d'activités), Ethnoscop, Rapport inédit remis au ministère de la culture et des Comunnications du Québec.

Dumais, Pierre, Jean Poirier et Marcel Laliberté

1996 «Barrage du Lac Témiscouata: inventaire et sauvetage». dans Christian Poulin (ed.), *Recherches Archéologiques au Québec*-1993, Association des archéologues du Québec. Quebec : 25-26.

* Dumais, Pierre, Jean Poirier et Gilles Rousseau

1998 «La préhistoire du Témiscouata, trente ans plus tard». In: Roland Tremblay (ed.), L'éveilleur et l'ambassadeur: Essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn. Paléo-Québec No. 27: Recherches amérindiennes au Ouébec. Montreal: 53-80.

Dumais, Pierre et Gilles Rousseau

2001 Fouille archéologique du site de Squatec (ClEe-9), été 2000. Regard sur une occupation humaine du dixième millénaire avant aujourd'hui. Rapport inédit remis à la Corporation de Développement de Squatec/La municipalité de Squatec.

Dumais, Pierre et Gilles Rousseau

2002a Une deuxième saison de fouilles archéologiques au site paléoindien de Squatec (ClEe-9), été 2001. Rapport inédit remis à la Corporation de développement de Squatec/Municipalité de Squatec.

* Dumais, Pierre et Gilles Rousseau

2002b « De limon et de sable : Une occupation paléoindienne du début de l'holocène à Squatec (ClEe-9), au Témiscouata ». Recherches amérindiennes au Québec XXXII (3) : 55-75.

* Eid, Patrick

À paraître Inventaires archéologiques au parc national du Lac-Témiscouata, automne 2012. Rapport inédit qui sera remis à la Sépaq et au ministère de la Culture et des Communications.

Ethnoscop

1994 Le barrage du Lac Témiscouata. Étude patrimoniale et archéologique (rapport final). Rapport d'intervention archéologique déposé au MCCQ.

Ethnoscop, Inc.

1983 Étude de potentiel et inventaire archéologique de la ligne Rivière-du-Loup/Madawaska (315 kV). Québec: Direction de l'environnement, Hydro-Québec.

* Fortin, Jean-Charles et Antonio Lechasseur

1993 Histoire du Bas-Saint-Laurent. Collection les régions du Québec 5, Institut québécois de recherche sur la culture, Québec.

* Gauthier, Gilles, Adrian L. Burke et Mathieu Leclerc

2012 « Assessing XRF for the geochemical characterization of radiolarian chert artefacts from northeastern North America », Journal of Archaeological Science 39: 2436-2451

Grey Owl

2009 Un homme et des bêtes. Paris, Souffles.

*ICOMOS Australie

1999 Charte d'ICOMOS Australie pour la conservation de lieux et des biens patrimoniaux de valeur culturelle (Charte de Burra). Adoptée à Burra (Australie), le 19 août 1979.

* Johnson, Laurence

1996 « À l'origine de la réserve Viger, une requête malécite de 1826 », Recherches Amérindiennes au Québec, vol. 26 (2) : 77-81.

* Johnson, Laurence et Charles Martijn

1994 «Les Malécites et la traite des fourrures». *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. 24: 25-44.

* Jost, Isabelle

1995 Le site CkEe-12 au Témiscouata: Paléoethnographie d'un atelier de taille. Mémoire de maîtrise, Département d'Anthropologie, Université de Montréal.

Leavitt, Robert M.

1995 Maliseet & Micmac: First Nations of the Maritimes. Fredericton: New Ireland Press.

Léonidoff, Georges-Pierre

1978 « Architecture traditionnelle de camps forestiers », dans Jean-Claude Dupont, dir., *Habitation rurale au Québec*, Montréal, Hurtubise HMH : 29-57.

Marie-Victorin, Frère (Conrad Kirouac)

1918 « Le portage du Témiscouata ». *Mémoires et comptes rendus de la Société royale du Canada*. Troisième série, XII : 55-93

* Martijn, Charles A.

1964 Preliminary report, an archaeological reconnaissance in the Temiscouata region of south-east Québec. Rapport inédit remis au ministère des Affaires Culturelles.

* Martijn, Charles A.

1965 A second archaeological reconnaissance in the Temiscouata region of south-east *Québec*. Rapport inédit remis au ministère des Affaires Culturelles.

* Martijn, Charles A.

1966 Recherches archéologiques, comtés de Kamouraska, Rivière-du-Loup, Témiscouata, Matapédia, Matane et Gaspé-Nord. Rapport inédit remis au ministère des Affaires Culturelles.

* Michaud, Ghislain

2009 Les gardiens des portages. L'histoire des Malécites du Québec. Les Éditions GID, Québec.

Michaux Emmanuel et Adrian L. Burke

2009 « Les Malécites à l'aube du XXI^e siècle » *Recherches amérindiennes au Québec* vol. 39 (3) : 3-6.

Ministère du développement durable, de l'environnement, de la faune et des parcs (MDDEFP)

2002 État des connaissances. Parc national du Lac-Témiscouata [En ligne] http://www.mddefp.gouv.qc.ca/parcs/lac-temiscouata/etat-connaissance/ (page consultée le 17 avril 2012)

* Morin, Jean

1988 Carrière de chert au Témiscouata, rapport d'activité été 1987. Rapport inédit remis au ministère des Affaires Culturelles.

* National Park Service

« Standards and Guidelines for Preservation Planning » *The Secretary of the Interior's*. [En ligne]

http://www.nps.gov/history/hps/pad/PlngStds/index.htm#std3 (page consultée le 10 avril 2013)

* Pawling, Micah Abell

2010 Petitions and the reconfiguration of homeland: persistence and tradition among wabanaki peoples in the nineteenth century. Thèse de doctorat présentée à la University of Maine.

Pelletier, Chantal, Marie Bellavance et Gilles Roy

2005 Au fil des ans. Squatec... une forêt d'histoires à raconter.... Fabrique de Squatec, Squatec, Transcontinental Rimouski.

Pineault, Gilles

1977 Analyse diachronique et synchronique de la toponymie du comté de Témiscouata, Québec, avec plus d'emphase sur la paroisse de Notre-Dame-du-Lac, s. l., s. n., n. p.

Pintal, Jean-Yves

2009 Nouvelle gravière à Saint-Juste-du-Lac, inventaire archéologique. Rapport inédit remis à la Sépaq et au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Pintal, Jean-Yves

2012a Parc National du Lac-Témiscouata. Piste cyclable. Inventaire archéologique. Rapport inédit remis à la Sépaq et au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Pintal, Jean-Yves

2012b Parc National du Lac-Témiscouata. Inventaire archéologique 2011, section sudest du chemin Touladi. Rapport inédit remis à la Sépaq et au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Pintal, Jean-Yves

2012c Parc National du Lac-Témiscouata. Secteur Terre-à-Fer et CkEe-014. Inventaire archéologique 2012. Rapport inédit remis à la Sépaq et au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Pintal, Jean-Yves

2012d Parc National du Lac-Témiscouata. Sentiers Sutherland, de la montagne du Serpent et de la rivière Touladi. Inventaire archéologique 2012. Rapport inédit remis à la Sépaq et au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Répertoire du patrimoine culturel du Québec (RPCQ)

2009 « fort Ingall », [En ligne], Ministère de la Culture et des Communications. http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92977&type=bien#.U W8EIVcVctY (page consultée le 17 avril 2013).

*Robitaille, André et Jean-Pierre Saucier

1998 Paysages régionaux du Québec méridional. Les publications du Québec, Sainte-Foy.

*Royer, Martin

1992 La fouille du four à chaux (CkEf-5) du fort Ingall, Cabano. Rapport inédit remis au ministère des Affaires Culturelles.

Ruralys

2006 Étude de caractérisation et d'évaluation des paysages des MRC de Rivière-du-Loup et de Témiscouata. Tourisme Québec, MRC de Rivière-du-Loup, MRC de Témiscouata.

Ruralys

2008 Étude de caractérisation et d'évaluation de la qualité des paysages du Bas-Saint-Laurent : Un outil de connaissance et de gestion du territoire. Rapport inédit remis à la Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent et la MRC du Témiscouata.

*Ruralys

2010 Parc national du Lac-Témiscouata, étude de potentiel archéologique. Étude inédite remise à la Sépaq.

*Ruralys

2011 Parc National du Lac-Témiscouata. Inventaire et fouille archéologiques. Rapport inédit remis à la Sépaq et au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

*SHAT

2001 *Témiscouata, Synthèse historique*. Société d'histoire et d'archéologie du Témiscouata, Communications faucons, Trois-Pistoles.

*Snow, Dean R.

1968 «Wabanaki "Family Hunting Territories"». *American Anthropologist* 70: 1143-1151.

Snow, Dean R.

1976 «The Ethnohistoric Baseline of the Eastern Abenaki». *Ethnohistory* 23: 291-306.

Snow, Dean R.

1978 «Late Prehistory of the East Coast». In: Bruce G. Trigger (ed.), *Volume 15, Northeast*: Smithsonian Institution. (Handbook of North American Indians), Washington D.C.: 58-69.

Speck, Frank G. et Wendell S. Hadlock

1946 « A Report on Tribal Boundaries and Hunting Areas of the Malecite Indian of New Brunswick». *American Anthropologist* 48: 355-374.

* Speck, Frank G. et Ralph W. Dexter

4952 «Utilization of Animals and Plants by the Malecite Indians of New Brunswick». *Journal of the Washington Academy of Sciences* 42: 1-7.

Sullivan, Sharon

1997 Modèle de planification pour la gestion des sites archéologiques. *La conservation des sites archéologiques dans la région méditerranéenne*. Acte d'une conférence internationale organisée par le Getty Conservation Institute et le J. Paul Getty Museum, mai 1995, p.15-26.

Tremblay, Roland

1993a «Le site Turcotte-Lévesque (DaEi-8) à l'île Verte: exploitation des ressources marines de l'estuaire au Sylvicole moyen». *Archéologiques* 7: 53-56.

Tremblay, Roland

«Le site de l'anse à la Vache et le mitan du Sylvicole supérieur dans l'estuaire du Saint-Laurent». In: Roland Tremblay (ed.), *L'éveilleur et l'ambassadeur: Essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn*: Recherches amérindiennes au Québec. Montreal: 91-125.

Voisine, Nive

1958 Le chemin du portage de Témiscouata de 1783 à 1839. Mémoire de maîtrise, Université Laval.

* Voisine, Nive

1969 Un portage. Le détour Notre-Dame-du-Lac. Comité du Centenaire Notre-Dame-du-Lac, Montmagny.

* Wallis, Wilson. D. et Ruth Sawtell Wallis

1957 *The Malecite Indians of New Brunswick*. National Museum of Canada, Bulletin 148, Anthropological series 40, Ottawa.

ANNEXE 1 PRINCIPAUX TOPONYMES DU PARC

Voici ici une liste des principaux toponymes du parc pouvant avoir un intérêt patrimonial. Il est à noter qu'aucune recherche approfondie n'a été réalisée à ce propos et qu'il s'agit donc d'un premier survol de la question, laquelle devra être développée dans le futur.

Toponyme	Origine ou signification
Témiscouata (lac et région)	« Dès 1683, le toponyme Cecemiscouata est signalé dans l'acte de concession de la seigneurie de Madawaska à Charles Aubert de La Chesnaye et, en 1746, on rencontre la forme graphique Témiscouata. Dans une étude sur la toponymie du comté de Témiscouata, Gilles Pineault relève, en 1977, 28 variantes graphiques notamment Oumiskousta (1683), Temisquata (1746) et Tamasquata (1812). Le mot amérindien timi, transformé en <i>témi</i> se retrouve dans les langues micmaque, montagnaise et crie et se traduit par <i>profond</i> . L'autre élément du toponyme <i>goateg</i> ou <i>esgateg</i> , devenu <i>scouata</i> , signifie <i>lac</i> , d'où la traduction retenue <i>lac profond</i> . » (Commission de toponymie)
Squatec (municipalité)	« La plus ancienne mention connue du toponyme remonte à 1872 alors que l'arpenteur E. Casgrain écrit : «nous partimes [] pour faire le relevé de la rivière et des lacs Squattook». Par la suite, avec les débuts de la colonisation, les cartes signalent Squatec et Squateck » (Commission de toponymie). Le toponyme serait dérivé du mot malécite ou micmac <i>esqoateg</i> qui signifierait la source d'une rivière (Commission de toponymie).
Monts Wissick	À déterminer
Rivière Ashberish	À déterminer
Touladi (lacs et rivière)	« Le terme, qui se présente aussi sous les formes <i>touladie</i> , <i>touradie</i> et <i>tuladi</i> , est d'origine algonquienne et désigne le Salvelinus namaycush : la truite grise, la truite de lac, ou l'omble gris. » (Commission de toponymie)
Sutherland (sentier, ruisseau, pointe, baie et cascades)	Serait la déformation de « Cedar land », tel que visible sur d'anciennes cartes.
du Fourneau (montagne et pointe)	L'origine du nom serait peut-être lié au four à chaux situé près du fort Ingall, de l'autre côté du lac Témiscouata et dont la source de calcaire se situé au pied de la montagne. Une autre hypothèse propose que le nom viendrait du fait que l'évaporation d'eau de lacs de l'autre côté de la montagne lui donnait l'aspect d'un fourneau fumant.
Montagne du Serpent	Sa forme rappellerait celle d'un serpent (Commission de toponymie).
Montagne des Blocs	Serait lié à la présence de gros rochers et d'escarpements rocheux (Commission de toponymie).
Anse à William	À déterminer
Terre-à-Fer	Serait la déformation par des francophones du mot anglais « thoroughfare ».
Anse à Prudent	À déterminer
Pointe du Curé-Cyr	Lieu où le curé Jean-Philippe Cyr aurait érigé un chalet.
Pointe au sable	Secteur sablonneux formant une pointe dans le lac Témiscouata
Pointe aux Pins	À déterminer
Lac à Foin	À déterminer
Petit lac Perdu	Pourrait signifier le fait que le lac est isolé et difficilement accessible (Commission de toponymie).

Lac à Raphaël	À déterminer
Lac Aubert	À déterminer
Lac croche	Serait lié à la forme du lac qui se présente comme un « J ».
Lac rond	À déterminer
Lac Saint-Armand	À déterminer
Lac du Fer à Cheval	À déterminer
Trou des Perdus	À déterminer
Ruisseau d'Eau Froide	À déterminer
Ruisseau à Mac	À déterminer
Ruisseau à Pierre	Le ruisseau coule sur les terres ayant appartenu à un certain Pierre Gagnon (Commission de toponymie).
Ruisseau Sans Nom	À déterminer
Ruisseau des Deux Milles	Le long de ce ruisseau, il y aurait déjà eu un chalet situé à deux milles du lac Témiscouata (Commission de toponymie).
Ruisseau Marquis	À déterminer
Ruisseau du Castor	À déterminer
à Thomas (ruisseau, bogues)	À déterminer
Pointe aux Aigles	Lieu de nidification de pygargues à tête blanche (anciennement nommé pointe à Thomas) (Commission de toponymie).
Chemin de la Vieille-Route	Route construite à la fin du XIX ^e siècle reliant Squatec et le lac Témiscouata (Commission de toponymie).
Chemin de l'Écluse	À déterminer
Île Notre-Dame	À déterminer
Île à Marde	Lieu-dit nommé probablement ainsi en raison des nombreuses pièces de bois se prenant au travers de cette petite île à l'époque de la drave.
Le Banc de Sable	Secteur sur le lac Témiscouata offrant une plage en sable (Commission de toponymie).
Cap du Garde-Feu	Lieu où se trouvait jadis le poste du garde-feu.
Ruisseau à Grondin	À déterminer

ANNEXE 2 RÉGLEMENTATION À L'INTENTION DES VISITEURS CONCERNANT LE PATRIMOINE

- Il est interdit de ramasser et de conserver tout artefact archéologique ou tout autre bien patrimonial.
- Il est interdit de creuser le sol, peu importe le motif.
- Il est interdit d'utiliser un détecteur de métaux.
- Si un artefact est vu gisant à la surface du sol, il faut le laisser place, noter son emplacement et avertir le personnel du parc.
- Il est interdit de pénétrer sur une aire de recherche archéologique clairement balisée en l'absence du personnel du parc.
- Il est interdit de ramasser ou extraire toute matière première lithique provenant des carrières de chert
- Il faut indiquer au personnel du parc tout incident pouvant causer du tort au patrimoine archéologique.

ANNEXE 3 MODÈLE DE CONSTAT D'INFRACTION AUX RÈGLEMENTS CONCERNANT LE PATRIMOINE CULTUREL DU PARC

Nom	de la personne remplissant le constat :
	nce d'un garde-parc patrouilleur (O/N) : du garde-parc patrouilleur :
Resso	urce(s) patrimoniale(s) impliquée(s) :
Empl	acement(s) de l'infraction :
Date o	et heure du constat de l'infraction :
	et coordonnées des individus ayant posé l'infraction (nécessaire seulement es infractions sérieuses) :
	re de l'infraction
	tion bénigne (cocher la case) Chercher des artefacts en surface sans les ramasser
	Ramasser des artefacts en surface et les remettre en place
	Autre :
Infrac	tion sérieuse (cocher la case)
	Creuser le sol
	Réaliser des fouilles clandestines
	Entrer clandestinement dans un périmètre de recherche archéologique
	Utiliser un détecteur de métaux
	Ramasser et conserver des artefacts enfouis ou en surface
	Marcher sur les carrières de chert
	Extraire du chert des carrières
	Ramasser de la matière première lithique en surface (blocs épars ou galets)
	Détruire ou vandaliser des ressources patrimoniales
	Autre :
Descri	iption détaillée de l'infraction :
Descri	
Si des	biens patrimoniaux ont été ramassés, ont-ils été rendus (O/N) :

Photos documentant l'infraction (O/N) : Numéro de l'appareil :	
Numéros des photos :	
Signature	Date
Section à remplir par les responsables du parc	en patrimoine culturel
Nom du responsable :	_
Recommandations:	
Transmission du constat d'infraction à la direction rég	ionale du MCC : O/N
<u>Précisions</u> :	
Signature	Date

ANNEXE 5 DÉMARCHE DE RÉALISATION DU PLAN DE GESTION PATRIMONIAL

Il est ici présenté un résumé de la démarche relative à la rédaction du plan de gestion patrimonial du parc national du Lac-Témiscouata. Cette initiative étant une première pour le réseau des parcs du Québec, il apparaît pertinent de laisser une trace de ce processus.

Revue de la littérature

Le mandat s'est amorcé avec une revue de la littérature sur la question des plans de gestions patrimoniaux afin de vérifier ce qui avait été réalisé au Québec et ailleurs dans le monde. Cette revue de la littérature n'avait cependant pas la prétention d'être exhaustive, car il existe une très vaste quantité de documentation traitant de la gestion et de la conservation du patrimoine sous toutes ses formes et dans divers contextes. L'objectif de ce processus initial visait avant tout à se doter d'exemples et d'outils pertinents pour la construction du plan de gestion du parc et non de dresser un bilan de la question à l'échelle nationale et internationale.

Dresser l'inventaire et l'état des ressources patrimoniales et les répartir selon des grands thèmes

Cette étape avait pour objectif de connaître la ressource qui devait être gérée. Il s'agissait donc de dresser l'inventaire des sites archéologiques connus et des autres ressources patrimoniales. Cela a permis également de mettre en relief leur datation, leur signification, leur localisation, l'état des connaissances et de donner une première idée de leur état de conservation. Ce fut également l'occasion de mettre en évidence les lacunes dans ces connaissances et les avenues de recherches possibles pour y pallier.

Comme le patrimoine du parc est multiple et varié, la création de grands thèmes s'est avérée utile pour les rassembler en fonction de catégories porteuses de sens. Cela a favorisé une vision d'ensemble au lieu de voir chaque site individuellement.

Évaluer l'environnement de gestion

La seconde étape consistait à évaluer l'environnement de gestion, lequel peut grandement influencer, positivement ou négativement, la conservation, la mise en valeur et la recherche sur le patrimoine culturel. Le parc baigne dans un environnement qui lui est propre et qui se traduit au niveau physique, humain, social, économique, politique et légal. L'analyse de la particularité du contexte du parc permettait également de mieux cerner ses forces, ses faiblesses, de même que les opportunités et les menaces.

Un bon plan de gestion patrimonial est celui qui est bien adapté au contexte, aux besoins et aux moyens du lieu où il s'applique. Puisque le mieux étant souvent l'ennemi du bien, il aurait été contre-productif de réaliser un plan idéalisé, mais irréalisable faute de moyens et de réalisme en regard de l'environnement global (Sullivan 1997 : 20-22).

Consulter les acteurs régionaux ayant un intérêt dans le patrimoine du parc

Une étape importante pour s'assurer que le plan de gestion était bien adapté a été de consulter des acteurs ayant un intérêt envers le patrimoine culturel du parc. Il ne fallait pas perdre de vue que ce patrimoine est une richesse collective et que le parc n'en est pas l'ultime propriétaire. Les principaux acteurs de la région ont été consultés et une proposition d'ébauche du plan de gestion leur a été présentée avec une série de questions pour connaître leur opinion, leurs intérêts et leurs besoins. En plus de recueillir leurs divers points de vues, les consultations ont également servi à impliquer ces individus, groupes et institutions dans le processus et d'améliorer le plan en tenant compte de leurs points de vue. Elles ont également été l'occasion d'établir ou de consolider des contacts pouvant éventuellement mener à de futures collaborations.

Définir les valeurs patrimoniales des ressources culturelles du parc

Après avoir évalué le patrimoine du parc et recueillis l'opinion des principaux acteurs du milieu, il devenait possible de se pencher sur les valeurs patrimoniales. Une valeur fait référence aux éléments qui marquent l'importance patrimoniale d'un site et, conséquemment, ce qui doit d'être protégé afin qu'il préserve ladite valeur. En énonçant explicitement pourquoi le patrimoine du parc était important, il devenait alors possible d'asseoir la politique de gestion dans l'optique de préserver ces valeurs.

Définir une politique de gestion, ainsi que des stratégies et outils

Enfin, une fois toutes les données en mains, il est alors devenu possible de définir une politique de gestion et de penser à des stratégies et des outils pour la mettre en application.